

Cour d'Appel de BOURGES

LISTE DES EXPERTS 2010

(ARTICLE L.225-3 DU CODE DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE)

dressée tant en matière civile qu'en matière pénale
par l'Assemblée Générale de la Cour d'Appel de BOURGES

le 10 NOVEMBRE 2009

conformément aux dispositions :

- de l'article 2 de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971,
- du décret n° 86-658 du 18 mars 1986
- du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004.

*
* *
*

OBSERVATIONS GENERALES

I - LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES :

SPECIALITES :

<u>A - AGRICULTURE - AGRO -ALIMENTAIRE - ANIMAUX - FORETS ..</u>	page 05
A.1. AGRICULTURE..	page 05
A.2. AGRO-ALIMENTAIRE.	page 08
A.3. AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT RURAL.	page 09
A.4. ANIMAUX AUTRES QUE D'ELEVAGE.	page 10
A.5. AQUACULTURE.	page 10
A.6. BIOTECHNOLOGIES.	page 10
A.7. ELEVAGE.	page 10
A.8. HORTICULTURE.	page 11
A.9. NEIGE ET AVALANCHE.	page 11
A.10. NUISANCES - POLLUTIONS AGRICOLES ET DEPOLLUTION.	page 11
A.11. PECHE - CHASSE - FAUNE SAUVAGE.	page 11
A.12. SYLVICULTURE.	page 12
A.13. VITICULTURE ET OENOLOGIE.	page 12
A.14. SANTE VETERINAIRE.	page 13
<u>B - ARTS - CULTURE - COMMUNICATION ET MEDIAS - SPORT</u>	page 15
B.1. ECRITURES.	page 15
B.2. GENEALOGIE.	page 15
B.3. OBJETS D'ART ET DE COLLECTION.	page 15
B.4. PRODUCTIONS CULTURELLES ET DE COMMUNICATION.	page 16
B.5. PROPRIETE ARTISTIQUE.	page 17
B.6. SPORT.	page 17
<u>C - BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - GESTION IMMOBILIERE</u>	page 18
C.1. BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS.	page 18
C.2. GESTION IMMOBILIERE.	page 25
<u>D - ECONOMIE ET FINANCES</u>	page 29
D.1. COMPTABILITE.	page 29
D.2. EVALUATION D'ENTREPRISE ET DE FROITS SOCIAUX.	page 29
D.3. FINANCES.	page 30
D.4. GESTION D'ENTREPRISE.	page 31
D.5. GESTION SOCIALE (conflits sociaux).	page 32
D.6. FISCALITE.	page 32
D.7. DIAGNOSTIC D'ENTREPRISE.	page 33
<u>E - INDUSTRIES</u>	page 34
E.1. ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE.	page 34
E.2. ENERGIES ET UTILITES.	page 34
E.3. POLLUTION.	page 34
E.4. MECANIQUE.	page 35
E.5. METALLURGIE.	page 35
E.6. PRODUITS INDUSTRIELS.	page 35
E.7. TRANSPORT (matériel).	page 36
E.8. TRANSPORT (usage et usagers).	page 37

E.9.	PROPRIETE INDUSTRIELLE.	page 37
<u>F - SANTE.</u>		page 38
F.1.	MEDECINE.	page 38
F.2.	PSYCHIATRIE.	page 42
F.3.	CHIRURGIE.	page 43
F.4.	IMAGERIE MEDICALE & BIOPHYSIQUE.	page 45
F.5.	BIOLOGIE MEDICALE & PHARMACIE.	page 45
F.6.	ODONTOLOGIE	page 50
F.7.	PSYCHOLOGIE.	page 50
F.8.	SAGES-FEMMES & AUXILIAIRES MEDICAUX.	page 52
F.9.	EXPERTS EN MATIERE DE SECURITE SOCIALE (articles L.141-1 et R.141-1 du Code de la Sécurité Sociale).	page 53
F.10.	EXPERTS SPECIELISES DANS L'INTERPRETATION DE LA LISTE DES ACTES ET PRESTATIONS PREVUES A L'ARTICLE L.162-1-7 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE.	page 60
<u>G - MEDECINE LEGALE - CRIMINALISTIQUE ET SCIENCES CRIMINELLES</u>		page 61
G.1.	DOMAINE MEDICO-JUDICIAIRE SPECIALISE.	page 61
G.2.	INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	page 63
G.3.	ARMES - MUNITIONS - BALISTIQUE.	page 63
<u>H - INTERPRETARIAT - TRADUCTION</u>		page 65
H.1.	INTERPRETARIAT.	page 65
H.2.	TRADUCTION.	page 69
H.3.	LANGUES DES SIGNES ET LANGAGE PARLE COMPLETE.	page 73

Les indications concernant les experts sont portées dans l'ordre suivant :

- année d'inscription dans la spécialité
- nom et prénom
- année de naissance
- adresse
- coordonnées téléphoniques, fax & courriel

II - TABLE ALPHABETIQUE DES EXPERTS

inscription valable jusqu'au 31 décembre de l'année (....).	page 74
--	----------------

III - Liste des experts honoraires :

Département du CHER	page 82
Département de l'INDRE	page 84
Département de la NIEVRE	page 85

IV - TEXTES

.....	page 86
-------	----------------

V - Liste des courtiers de marchandises assermentés habilités à procéder à des expertises

.....	page 104
-------	-----------------

VI - Liste des personnes titulaires de l'agrément les habilitant à procéder à des identifications par empreintes génétiques dans le cadre d'une procédure judiciaire

.....	page 106
-------	-----------------

- I -

LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES

A - AGRICULTURE - AGRO-ALIMENTAIRE - ANIMAUX - FORÊTS

A.1. AGRICULTURE

A.1.1. Améliorations foncières

2008	M. BLIN Bertrand (1963)	Richetin 36100 LA CHAMPENOISE	Tél. 02.54.35.68.92 06.12.62.76.40 Courriel b.blin.expert@free.fr
2005	M. CHAPELIER Bruno (1960)	Frasgnes 18140 SANCERGUES	Tél. 02.48.72.84.73 06.09.39.27.05 Fax. 02.48.72.84.82 Courriel bchapelier@libertysurf.fr
2004	M. GRAPTON Denis (1964)	2 chemin du Château 18200 ST GEORGES DE POISIEUX	Tél. 02.48.96.90.50 06.80.32.08.01 Courriel denisgrapton@wanadoo.fr
2008	M. HERMIER François (1953)	6 allée des Lauriers 36330 LE POINÇONNET	Tél. 02.54.35.16.48 06.30.79.47.65 Courriel hermier.francois@wanadoo.fr
1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36028 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.34.66.45 Fax. 02.54.34.63.52 Courriel geometres.chateauroux@wanadoo.fr
		11 avenue Pierre Mendès France 36300 LE BLANC	Tél. 02.54.37.12.82 Fax. 02.54.37.56.17 Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com
1985	M. REEB Jacques (1947)	La Claie BP 9 36210 CHABRIS	Tél. 02.54.00.34.30 Fax. 02.54.00.34.35 Courriel reeb@club-internet.fr

A.1.2. Applications phytosanitaires

A.1.3. Constructions et aménagements

A.1.4. Économie agricole

A.1.5. Estimations foncières

2008	M. BLIN Bertrand (1963)	Richetin 36100 LA CHAMPENOISE	Tél. 02.54.35.68.92 06.12.62.76.40
------	----------------------------	----------------------------------	---------------------------------------

			Courriel	b.blin.expert@free.fr
2009	M. BONNEAU Alain (1957)	9 rue Volta 18000 BOURGES	Tél.	02.48.57.74.51 06.20.52.57.20
			Fax.	02.48.57.74.51
			Courriel	cabinet.abonneau@orange.fr
1994	Mme BRETAULT Claire (1966)	Chemin de la Creuse RD 54 36200 LE MENOUX	Tél.	02.54.47.70.53
			Fax.	02.54.47.75.08
			Courriel	bretault.expertise@wanadoo.fr
1990	M. CAVE Bruno (1950)	BP 18 36110 LEVROUX	Tél.	02.54.35.84.11 06.07.65.69.50
			Fax.	02.54.35.35.01
			Courriel	bcave@terre-net.fr
2005	M. CHAPELIER Bruno (1960)	Frasgnes 18140 SANCERGUES	Tél.	02.48.72.84.73 06.09.39.27.05
			Fax.	02.48.72.84.82
			Courriel	bchapelier@libertysurf.fr
1990	M. DE BEAUMESNIL Michel Le Pont (1946)	58250 MONTAMBERT	Tél.	03.86.50.31.24 06.20.66.22.78
			Fax.	03.86.50.35.99
			Courriel	mesnil2003@wanadoo.fr
2004	M. DUTHEIL Benoît (1959)	4 rue Victor Hugo 36370 BELABRE	Tél.	02.54.37.21.44 06.80.65.16.66
			Fax.	02.54.28.76.05
1997	M. GOUGEON Gérard (1946)	30 bis rue Voltaire 58640 VARENNES VAUZELLES	Tél.	03.86.38.05.87 06.07.75.69.94
			Fax.	03.86.38.05.87
			Courriel	gougeon.gerard.2@wanadoo.fr
2004	M. GRAPTON Denis (1964)	2 chemin du Château 18200 ST GEORGES DE POISIEUX	Tél.	02.48.96.90.50 06.80.32.08.01
			Courriel	denisgrapton@wanadoo.fr
1991	M. GUERIN Eric (1961)	35 rue de Trangy 58000 ST ELOI	Tél.	03.86.37.13.52
			Fax.	03.86.37.15.02
			Courriel	ericguerin@wanadoo.fr
1978	M. HEMERY Jean-Pol (1944)	92 rue Ampère 36000 CHATEAUROUX	Tél.	02.54.34.17.57
			Fax.	02.54.27.85.41
2008	M. HERMIER François (1953)	6 allée des Lauriers 36330 LE POINÇONNET	Tél.	02.54.35.16.48 06.30.79.47.65
			Courriel	hermier.francois@wanadoo.fr
1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36018 CHATEAUROUX Cédex	Tél.	02.54.34.66.45
			Fax.	02.54.34.63.52
			Courriel	geometres.chateauroux@wanadoo.fr
		11 avenue Pierre Mendès France	Tél.	02.54.37.12.82
		36300 LE BLANC	Fax.	02.54.37.56.17

- | | | | |
|------|----------------------------------|---|---|
| 2003 | M. PIEUCHOT Jean-Marie
(1951) | 7 rue du Plessis
Boulognes
58640 VARENNES VAUZELLES | Tél. 03.86.38.09.04
06.87.54.30.10
Fax. 03.86.38.23.46 |
| | | | Courriel pieuchotjm.expert@wanadoo.fr |
| 1985 | M. REEB Jacques
(1947) | La Claie
BP 9
36210 CHABRIS | Tél. 02.54.00.34.30
Fax. 02.54.00.34.35 |
| | | | Courriel reeb@club-internet.fr |
| 2004 | M. RHIT Jean-Michel
(1961) | Les Vezins
18310 GRACAY | Tél. 02.48.51.25.83
06.07.45.87.35
Fax. 02.48.51.25.61 |
| | | | Courriel jmrhit@libertysurf.fr |

A.1.6. Hydraulique agricole

- | | | | |
|------|----------------------------------|--|---|
| 1995 | M. CHAUSSET Yves
(1950) | 51 rue de Gionne
18000 BOURGES | Tél. 02.48.21.01.46
06.81.50.04.07
Fax. 02.48.21.01.46 |
| 1991 | M. GAS Jean-Michel
(1952) | Les Jacqueraux
58240 TOURY SUR JOUR | Tél. 03.86.38.65.18
06.07.37.28.80 |
| 1976 | M. LELONG Henri-Claude
(1947) | 26 avenue Jean Patureau-Francoeur
36018 CHATEAUROUX Cédex | Tél. 02.54.34.66.45
Fax. 02.54.34.63.52 |
| | | | Courriel geometres.chateauroux@cabinet-lelong.com |
| | | 11 avenue Pierre Mendès France
36300 LE BLANC | Tél. 02.54.37.12.82
Fax. 02.54.37.56.17 |
| | | | Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com |
| 1985 | M. REEB Jacques
(1947) | La Claie
BP 9
36210 CHABRIS | Tél. 02.54.00.34.30
Fax. 02.54.00.34.35 |
| | | | Courriel reeb@club-internet.fr |

A.1.7. Matériel agricole

A.1.8. Pédologie et agronomie

A.1.9. Productions de grandes cultures et spécialisées

A.2. AGRO-ALIMENTAIRE

A.2.1.**Contrôles qualitatifs et analyses**

2005	M. CAPITAIN Jean-Philippe (1961)	4 rue Buhot de Kersers 18220 LES AIX D'ANGILLON	Tél. 02.48.64.62.04 06.85.74.21.70 Courriel jp.cap@wanadoo.fr
2008	M. MEURICE Jean-Patrick (1966)	Les Ouches 58420 MICHAUGUES	Tél. 03.86.29.08.54

A.2.2.**Ingénierie - normes sanitaires**

2004	M. CAPITAIN Jean-Philippe (1961)	4 rue Buhot de Kersers 18220 LES AIX D'ANGILLON	Tél. 02.48.64.62.04 06.85.74.21.70 Courriel jp.cap@wanadoo.fr
2008	M. MEURICE Jean-Patrick (1966)	Les Ouches 58420 MICHAUGUES	Tél. 03.86.29.08.54

A.2.3.**Ouvrages et équipements**

2005	M. CAPITAIN Jean-Philippe (1961)	4 rue Buhot de Kersers 18220 LES AIX D'ANGILLON	Tél. 02.48.64.62.04 06.85.74.21.70 Courriel jp.cap@wanadoo.fr
2008	M. MEURICE Jean-Patrick (1966)	Les Ouches 58420 MICHAUGUES	Tél. 03.86.29.08.54

A.2.4.**Matériels et installations**

2005	M. CAPITAIN Jean-Philippe (1961)	4 rue Buhot de Kersers 18220 LES AIX D'ANGILLON	Tél. 02.48.64.62.04 06.85.74.21.70 Courriel jp.cap@wanadoo.fr
1995	M. CHAUSSET Yves (1950)	51 rue de Gionne 18000 BOURGES	Tél. 02.48.21.01.46 06.81.50.04.07 Fax. 02.48.21.01.46
2008	M. MEURICE Jean-Patrick (1966)	Les Ouches 58420 MICHAUGUES	Tél. 03.86.29.08.54
2001	M. VINCHON Stéphane (1964)	Centre Experts Autos ZAC Port Sec Nord 4 rue Archimède 18000 BOURGES	Tél. 02.48.50.71.30 Fax. 02.48.20.51.91

A.2.5.**Produits et semi-produits alimentaires**

2005	M. CAPITAIN Jean-Philippe	4 rue Buhot de Kersers	Tél. 02.48.64.62.04
------	---------------------------	------------------------	---------------------

(1961)		18220 LES AIX D'ANGILLON	06.85.74.21.70 Courriel jp.cap@wanadoo.fr
2008	M. MEURICE Jean-Patrick (1966)	Les Ouches 58420 MICHAUGUES	Tél. 03.86.29.08.54

A.2.6. Stockage - transport

A.2.7. Toutes formes de restauration

A.2.8. Transformation des produits

2005	M. CAPITAIN Jean-Philippe (1961)	4 rue Buhot de Kersers 18220 LES AIX D'ANGILLON	Tél. 02.48.64.62.04 06.85.74.21.70 Courriel jp.cap@wanadoo.fr
2008	M. MEURICE Jean-Patrick (1966)	Les Ouches 58420 MICHAUGUES	Tél. 03.86.29.08.54

A.3. AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT RURAL

A.3.1. Hydraulique rurale

1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36018 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.34.66.45 Fax. 02.54.34.63.52 Courriel geometres.chateauroux@cabinet-lelong.com
		11 avenue Pierre Mendès France 36300 LE BLANC	Tél. 02.54.37.12.82 Fax. 02.54.37.56.17 Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com
1985	M. REEB Jacques (1947)	La Claie BP 9 36210 CHABRIS	Tél. 02.54.00.34.30 Fax. 02.54.00.34.35 Courriel reeb@club-internet.fr

A.3.2. Préservation des milieux naturels

A.3.3. Voiries - réseaux et équipements

A.3.4. Zonages

A.4. ANIMAUX AUTRES QUE D'ÉLEVAGE

A.4.1. Animaux de compagnie, sauvages et de sport

- 2008 M. MEURICE Jean-Patrick Les Ouches Tél. 03.86.29.08.54
(1966) 58420 MICHAUGUES
- 2005 M. TALAMONA Philippe Prégirault Tél. 02.48.63.65.83
(1955) 18190 ST LOUP DES CHAUMES 06.08.22.78.65
(équidés) Fax. 02.48.63.66.22
Courriel philippe.talamona@worldonline.fr

A.5. AQUACULTURE

A.5.1. Productions en eaux douces et de mer

- 1991 M. GAS Jean-Michel Les Jacqueraux Tél. 03.86.38.65.18
(1952) 58240 TOURY SUR JOUR 06.07.37.28.80

A.6. BIOTECHNOLOGIES

A.6.1. Équipements - procédés - fermenteurs

A.6.2. Produits des biotechnologies

A.7. ÉLEVAGE

A.7.1. Équipement d'élevage Productions animales et reproduction Produits pour l'élevage

- 1990 M. DE BEAUMESNIL Michel Le Pont Tél. 03.86.50.31.24
(1946) 58250 MONTAMBERT Fax. 03.86.50.35.99
06.200.66.22.78
Courriel mesnil2003@wanadoo.fr
- 2008 M. MEURICE Jean-Patrick Les Ouches Tél. 03.86.29.08.54
(1966) 58420 MICHAUGUES

A.8. HORTICULTURE

A.8.1. Arboriculture fruitière

- 2008 M. MERCIER Jean Les Prats Tél. 02.48.64.83.43
(1956) 18510 MENETOU-SALON 06.23.15.42.68

A.8.2. Espaces verts et aménagements paysagers**A.8.3. Floriculture et décoration florale****A.8.4. Maraîchage****A.8.5. Matériels d'horticulture**

1993 M. THUILIER Jean
(1942)

25 avenue du Général Leclerc
36110 LEVROUX

Tél. 02.54.35.10.12

Fax. 02.54.35.13.16

Courriel expertbathuilier@wanadoo.fr

A.8.6. Pépinières**A.9. NEIGE ET AVALANCHE****A.10. NUISANCES - POLLUTIONS AGRICOLES ET DÉPOLLUTION****A.10.1. Équipements et procédés : Études d'impact : Toxicologie non médicale**

2004 M. DUTHEIL Benoît
(1959)

4 rue Victor Hugo
36370 BELABRE

Tél. 02.54.37.21.44

06.80.65.16.66

Fax. 02.54.28.76.05

1991 M. GAS Jean-Michel
(1952)

Les Jacqueraux
58240 TOURY SUR JOUR

Tél. 03.86.38.65.18

06.07.37.28.80

A.11. PECHE - CHASSE - FAUNE SAUVAGE**A.11.1. Armement****A.11.2. Accastillage****A.11.3. Matériels****A.11.4. Matériels et équipements pour la chasse****A.11.5. Pêche et produits de la pêche**

A.11.6. Peuplements et équilibres cynégétiques

1991	M. GAS Jean-Michel (1952)	Les Jacqueraux 58240 TOURY SUR JOUR	Tél. 03.86.38.65.18 06.07.37.28.80
------	------------------------------	--	---------------------------------------

A.12. SYLVICULTURE

A.12.1. Estimation et gestion

1990	M. DE BEAUMESNIL Michel Le Pont (1946)	58250 MONTAMBERT	Tél. 03.86.50.31.24 Fax. 03.86.50.35.99 06.20.66.22.78 Courriel mesnil2003@wanadoo.fr
------	---	------------------	---

A.12.2. Restauration des terrains en montagne

A.12.3. Sciage et produits forestiers

1986	Mme ALLEGRET Claudine ép. HUARD DE VERNEUIL (1952)	Le Petit Bois 36500 LA CHAPELLE ORTHEMALE	Tél. 02.54.84.13.48 Fax. 02.54.84.15.87
------	--	--	--

A.12.4. Semis - pépinières et plantations

A.12.5. Travaux et exploitations forestières

1986	Mme ALLEGRET Claudine ép. HUARD DE VERNEUIL (1952)	Le Petit Bois 36500 LA CHAPELLE ORTHEMALE	Tél. 02.54.84.13.48 Fax. 02.54.84.15.87
------	--	--	--

A.13. VITICULTURE ET OENOLOGIE

A.13.1. Estimation et gestion

2008	M. MERCIER Jean (1956)	Les Prats 18510 MENETOU-SALON	Tél. 02.48.64.83.43 06.23.15.42.68 Fax. 02.48.64.86.73
------	---------------------------	----------------------------------	--

A.13.2. Exploitation viticole

2008	M. MERCIER Jean (1956)	Les Prats 18510 MENETOU-SALON	Tél. 02.48.64.83.43 06.23.15.42.68 Fax. 02.48.64.86.73
------	---------------------------	----------------------------------	--

A.13.3. Matériels de culture de la vigne

A.13.4. Oenologie

A.13.5. Pépinières et plantations

A.13.6. Produits - traitements et protection de la vigne

2008 M. MERCIER Jean Les Prats Tél. 02.48.64.83.43
(1956) 18510 MENETOU-SALON 06.23.15.42.68
Fax. 02.48.64.86.73

A.14. SANTÉ VÉTÉRINAIRE

A.14.1. Biologie vétérinaire

1989 Dr BROSSARD Bernard 7 boulevard de Strasbourg Tél. 02.48.24.37.45
(1948) 18000 BOURGES Fax. 02.48.24.81.02
Courriel BROSSARD.bernard@wanadoo.fr

1993 Dr CHAPELLE Patrick Rue de St Alfort Tél. 06.86.41.28.97
(1959) 18600 SANCOINS

2010 Mme. GOEGBUER Marleen La corne Tél. 03.86.30.50.47
ép. WYNDAELE 58380 LUCENAY-LES-AIX Fax. 03.86.30.59.08
(1959) Courriel marlen.windaele@gmail.com

2008 M. MEURICE Jean-Patrick Les Ouches Tél. 03.86.29.08.54
(1966) 58420 MICHAUGUES

1985 Dr THIN René 42 avenue de Fontenay Tél. 02.48.54.10.46
(1951) BP 42 Fax. 02.48.54.10.46
18300 ST SATUR

A.14.2. Chirurgie vétérinaire

1989 Dr BROSSARD Bernard 7 boulevard de Strasbourg Tél. 02.48.24.37.45
(1948) 18000 BOURGES Fax. 02.48.24.81.02
Courriel BROSSARD.bernard@wanadoo.fr

1993 Dr CHAPELLE Patrick Rue de St Alfort Tél. 06.86.41.28.97
(1959) 18600 SANCOINS

2010 Mme. GOEGBUER Marleen La corne Tél. 03.86.30.50.47
ép. WYNDAELE 58380 LUCENAY-LES-AIX Fax. 03.86.30.59.08
(1959) Courriel marlen.windaele@gmail.com

- 2008 M. MEURICE Jean-Patrick (1966) Les Ouches 58420 MICHAUGUES Tél. 03.86.29.08.54
- 1985 Dr THIN René (1951) 42 avenue de Fontenay BP 42 18300 ST SATUR Tél. 02.48.54.10.46 Fax. 02.48.54.10.46

A.14.3. Imagerie vétérinaire

- 1989 Dr BROSSARD Bernard (1948) 7 boulevard de Strasbourg 18000 BOURGES Tél. 02.48.24.37.45 Fax. 02.48.24.81.02 Courriel BROSSARD.bernard@wanadoo.fr
- 1993 Dr CHAPELLE Patrick (1959) Rue de St Alfort 18600 SANCOINS Tél. 06.86.41.28.97
- 2010 Mme. GOEGBUER Marleen ép. WYNDAELE (1959) La corne 58380 LUCENAY-LES-AIX Tél. 03.86.30.50.47 Fax. 03.86.30.59.08 Courriel marlen.windaele@gmail.com
- 2008 M. MEURICE Jean-Patrick (1966) Les Ouches 58420 MICHAUGUES Tél. 03.86.29.08.54
- 1985 Dr THIN René (1951) 42 avenue de Fontenay BP 42 18300 ST SATUR Tél. 02.48.54.10.46 Fax. 02.48.54.10.46

A.14.4. Médecine vétérinaire

- 1989 Dr BROSSARD Bernard (1948) 7 boulevard de Strasbourg 18000 BOURGES Tél. 02.48.24.37.45 Fax. 02.48.24.81.02 Courriel BROSSARD.bernard@wanadoo.fr
- 1993 Dr CHAPELLE Patrick (1959) Rue de St Alfort 18600 SANCOINS Tél. 06.86.41.28.97
- 2010 Mme. GOEGBUER Marleen ép. WYNDAELE (1959) La corne 58380 LUCENAY-LES-AIX Tél. 03.86.30.50.47 Fax. 03.86.30.59.08 Courriel marlen.windaele@gmail.com
- 1985 Dr THIN René (1951) 42 avenue de Fontenay BP 42 18300 ST SATUR Tél. 02.48.54.10.46 Fax. 02.48.54.10.46

A.14.5. Qualité et sécurité alimentaire

- 2004 M. CAPITAIN Jean-Philippe (1961) 4 rue Buhot de Kersers 18220 LES AIX D'ANGILLON Tél. 02.48.64.62.04 06.85.74.21.70

2008 M. MEURICE Jean-Patrick
(1966)

Les Ouches
58420 MICHAUGUES

Tél. 03.86.29.08.54

B - ARTS - CULTURE - COMMUNICATION ET MÉDIAS - SPORT

B.1. ÉCRITURES

B.1.1 Documents et écritures

B.1.2 Paléographie

B.2. GÉNÉALOGIE

B.3. OBJETS D'ART ET DE COLLECTION

B.3.1. Armes anciennes

B.3.2. Bijouterie, joaillerie, horlogerie, orfèvrerie

B.3.3. Céramiques anciennes et d'art

B.3.4. Cristallerie

B.3.5. Ebénisterie

B.3.6. Étoffes anciennes et tissages

B.3.7. Ferronnerie et bronzes

B.3.8. Gravures et arts graphiques

B.3.9. Héraldique

B.3.10. Livres anciens et modernes

B.3.11. Lutherie et instruments de musique

B.3.12. Meubles et mobiliers anciens

B.3.13. Numismatique et médailles

B.3.14. Philatélie

2001 M. BAUDOT Jean-François
(1941)

Château de Nizerolles
18130 BUSSY

Tél. 02.48.59.84.30
Fax. 02.48.59.10.74

24 rue de Gramont
75002 PARIS

Tél. 01.42.96.51.12

B.3.15. Sculptures

B.3.16. Tableaux

B.3.17. Tapisseries et tapis

B.3.18. Vitraux et vitrerie d'art

B.4. PRODUCTIONS CULTURELLES ET DE COMMUNICATION

B.4.1. Cinéma - télévision - vidéogramme

** Distribution, commercialisation et exploitation*

** Équipements cinématographiques*

** Œuvres audiovisuelles et cinématographiques*

B.4.2. Imprimerie

B.4.3. Musique

B.4.4. Photographie

B.4.5. Presse - édition

B.4.6. Publicité

B.4.7. Théâtre - spectacles vivants

B.5. PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE

B.5.1. Gestion des droits d'auteur

B.5.2. Gestion des droits des artistes et interprètes

B.5.3. Gestion des droits dérivés et de reproduction

B.5.4. Gestion des droits à l'image

B.6. SPORT

C - BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - GESTION IMMOBILIERE

C.1. BATIMENT – TRAVAUX PUBLICS

C.1.1. Acoustique - bruit - vibration

C.1.2. Architecture – Ingénierie

1981	Mme BARGE Monique (1943)	60 rue de la République B.P. 76 36000 CHÂTEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.22.64.64 Fax. 02.54.07.17.10 Courriel courrier@barge.fr
1983	M. BOSREDON Christian (1948)	34 ter boulevard Chanzy 18000 BOURGES	Tél. 02.48.70.50.47 Fax. 02.48.70.03.73 Courriel Bosredon-pietu.archi@wanadoo.fr
2005	M. CARRE Christophe (1966)	La Commanderie 58110 BICHES	Tél. 03.86.84.90.58 06.25.36.21.32 Fax. 03.86.84.94.13 Courriel carre.biches@wanadoo.fr
2005	M. CIOFFI Marc (1946)	127 rue Pierre et Marie Curie 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.27.61.87 06.71.26.25.13 Fax. 02.54.07.91.31 Courriel marc.cioffi@wanadoo.fr
1988	M. DEVAUX Jean-Pierre (1948)	34 place Voltaire 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.27.72.12 Fax. 02.54.61.07.37 Courriel devaux.jp@wanadoo.fr
2008	M. LAMOTTE Dominique (1950)	18 rue Nationale 36100 NEUVY-PAILLOUX	Tél. 02.54.21.33.13 Fax. 02.54.21.12.98 Courriel lamotte-Dominique-jean@wanadoo.fr
1984	M. LOTIRON Jean-Louis (1940)	10 rue du Plateau de la Bonne Dame 58000 NEVERS	Tél. 03.86.57.57.85 Fax. 03.86.59.42.72 Courriel atelier.lotiron@worldonline.fr
1998	Mlle MICHEL Evelyne (1961)	Le Blénay 58470 MAGNY-COURS	Tél. 03.86.21.22.49 Fax. 03.86.21.21.70 Courriel CabinetAEA@wanadoo.fr
2005	M. SAUVAGE DE SAINT MARC Pierre (1946)	18 rue des Pavillons 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.07.13.00 Fax. 02.54.07.45.07
2003	M. SIMON Christian (1941)	La Loge 36240 PREAUX	Tél. 02.54.40.29.78 06.08.58.98.34 Fax. 02.38.76.44.36 Courriel christian.si@wanadoo.fr
1998	M. URTIAGA Pascal (1956)	5 rue Hoche BP 292 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.22.75.07 Fax. 02.54.27.49.12 Courriel p.urtiaga@experts-judiciaires.org
2008	M. VAROQUIER Philippe (1966)	5 ter rue de la Gaucherie 18100 VIERZON	Tél. 06.83.81.75.35 02.48.71.74.97 Fax. 02.48.71.30.40

C.1.3. Architecture d'intérieur**C.1.4. Ascenseurs – Monte-charges - Escaliers mécaniques - Remontées mécaniques****C.1.5 Assainissement**** Déchets industriels et urbains*** Épuration des eaux potables*** Traitement des eaux usées***C.1.6. Economie de la Construction**

1983	M. BOSREDON Christian (1948)	34 ter boulevard Chanzy 18000 BOURGES	Tél. 02.48.70.50.47 Fax. 02.48.70.03.73 Courriel bosredon-pietu.archi@wanadoo.fr
2005	M. CARRE Christophe (1966)	La Commanderie 58110 BICHES	Tél. 03.86.84.90.58 06.25.36.21.32 Fax. 03.86.84.94.13 Courriel carre.biches@wanadoo.fr
1988	M. DEVAUX Jean-Pierre (1948)	34 place Voltaire 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.27.72.12 Fax. 02.54.61.07.37 Courriel devaux.jp@wanadoo.fr
1993	M. HERVEUX Claude (1946)	1 route de Bourges 58000 CHALLUY	Tél. 03.86.37.60.97 Fax. 03.86.37.60.97
1996	M. HUBERT Pierrick (1962)	Chemin de la Creuse RD 54 36200 LE MENOUX	Tél. 02.54.47.74.86 Fax. 02.54.47.75.08
2008	M. LAMOTTE Dominique (1950)	18 rue Nationale 36100 NEUVY-PAILLOUX	Tél. 02.54.21.33.13 Fax. 02.54.21.12.98 Courriel lamotte-dominique-jean@wanadoo.fr
1984	M. LOTIRON Jean-Louis (1940)	10 rue du Plateau de la Bonne Dame 58000 NEVERS	Tél. 03.86.57.57.85 Fax. 03.86.59.42.72 Courriel atelier.lotiron@worldonline.fr
1984	M. PERROT Christian (1947)	22 bis impasse Camille Pelletan 18000 BOURGES	Tél. 02.48.20.43.73 Fax. 02.48.20.17.86 Courriel christian.perrot.economiste@wanadoo.fr
2005	M. SAUVAGE DE SAINT MARC Pierre (1946)	18 rue des Pavillons 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.07.13.00 Fax. 02.54.07.45.07

2003	M. SIMON Christian (1941)	La Loge 36240 PREAUX	Tél. 02.54.40.29.78 06.08.58.98.34 Fax. 02.38.76.44.36 Courriel christian.si@wanadoo.fr
1993	M. THUILIER Jean (1942)	25 avenue du Général Leclerc 36110 LEVROUX	Tél. 02.54.35.10.12 Fax. 02.54.35.13.16 Courriel expertbathuilier@wanadoo.fr
2008	M. VAROQUIER Philippe (1966)	5 ter rue de la Gaucherie 18100 VIERZON	Tél. 06.83.81.75.35 02.48.71.74.97 Fax. 02.48.71.30.40 Courriel ph.varoquier@orange.fr

C.1.7. Électricité

** Courants forts*

** Electronique - automatismes - domotique*

** Sécurité (alarme - protection incendie)*

1997	M. BOIRON Michel (1944) (Gaz)	Résidence Bellevue 36200 ARGENTON SUR CREUSE	Tél. 06.07.35.58.03 02.54.24.44.40 Courriel mboiron@free.fr
		<i>adresse postale :</i> M.B. SARL BP n° 3 17640 VAUX SUR MER	Tél. 05.46.38.81.67 Fax. 05.46.38.77.77

C.1.8. Enduits

** Enduits et revêtements extérieurs - carrelage - ravalement*

** Enduits intérieurs (plâtres - staff - stucs)*

C.1.9. Explosion – Incendie

1999	M. SAKSIK Daniel (1950)	27 A rue de la Folie 58180 MARZY	Tél. 06.82.86.83.50 Fax. 03.86.61.90.79
------	----------------------------	-------------------------------------	--

C.1.10. Génie civil

** Aéroports - barrages - ouvrages d'art - ponts - ports - tunnels - voies ferrées*

1997	M. BOIRON Michel (1944) (gaz)	44 Résidence Bellevue 36200 ARGENTON SUR CREUSE	Tél. 06.07.35.58.03 02.54.24.44.40 Courriel mboiron@free.fr
		<i>Adresse postale :</i> M.B. SARL BP n° 3 17640 VAUX SUR MER	Tél. 05.46.38.81.67 Fax. 05.46.38.77.77

1996	M. HUBERT Pierrick (1962)	Chemin de la Creuse R.D. 54 36200 LE MENOUX	Tél. 02.54.47.74.86 Fax. 02.54.47.75.08
2001	M. PICHON Rémy (1954)	31 rue de la Barre 58000 NEVERS	Tél. 03.86.59.12.64 06.86.78.58.23 Fax. 03.86.57.37.83 Courriel cibtp@wanadoo.fr

C.1.11. Gestion de projet et de chantier

** Coordination - ordonnancement - pilotage*

** Coordination de sécurité*

1988	M. DEVAUX Jean-Pierre (1948)	34 place Voltaire 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.27.72.12 Fax. 02.54.61.07.37 Courriel devaux.jp@wanadoo.fr
2008	M. LAMOTTE Dominique (1950)	18 rue Nationale 36100 NEUVY-PAILLOUX	Tél. 02.54.21.33.13 Fax. 02.54.21.12.98 Courriel lamotte-dominique-jean@wanadoo.fr
1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36028 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.34.66.45 Fax. 02.54.34.63.52 Courriel geometres.chateauroux@wanadoo.fr
		11 avenue Pierre Mendès France 36300 LE BLANC	Tél. 02.54.37.12.82 Fax. 02.54.37.56.17 Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com
1984	M. PERROT Christian (1947)	22 bis impasse Camille Pelletan 18000 BOURGES	Tél. 02.48.20.43.73 Fax. 02.48.20.17.86 Courriel christian.perrot.economiste@wanadoo.fr
2003	M. SIMON Christian (1941)	La Loge 36240 PREAUX	Tél. 02.54.40.29.78 06.08.58.98.34 Fax. 02.38.76.44.36 Courriel christian.si@wanadoo.fr
2008	M. VAROQUIER Philippe (1966)	5 ter rue de la Gaucherie 18100 VIERZON	Tél. 06.83.81.75.35 02.48.71.74.97 Fax. 02.48.71.30.40 Courriel ph.varoquier@orange.fr

** Coordination de sécurité*

1999	M. SAKSIK Daniel (1950)	27 A rue de la Folie 58180 MARZY	Tél. 06.82.86.83.50 Fax. 03.86.61.90.79
------	----------------------------	-------------------------------------	--

C.1.12. Gros œuvre – Structure

** Béton armé - charpentes bois et métalliques - coffrages - fondations - maçonnerie*

2010	M. DELGADO Martial	Arches Etudes BP 410	Tél. 06.07.97.05.11
------	--------------------	----------------------	---------------------

(1960)

18000 BOURGES

02.48.23.41.41

2008 M. GAUTHIER Pascal
(1960)

32 bis rue Félix Chédin
18000 BOURGES

Tél. 02.48.23.41.40
06.07.97.05.21

C.1.13. Hydraulique

C.1.14. Marbrerie

C.1.15. Menuiseries

2010 M. DELGADO Martial
(1960)

** Bois - métalliques - plastiques*
Arches Etudes BP 410
18000 BOURGES

Tél. 06.07.97.05.11
02.48.23.41.41

2008 M. GAUTHIER Pascal
(1960)

32 bis rue Félix Chédin
18000 BOURGES

Tél. 02.48.23.41.40
06.07.97.05.21

C.1.16. Miroiterie - vitrerie

C.1.17. Monuments historiques

2005 M. CIOFFI Marc
(1946)

127 rue Pierre et Marie Curie
36000 CHATEAUROUX

Tél. 02.54.27.61.87
06.71.26.25.13
Fax. 02.54.07.91.31
Courriel marc.cioffi@wanadoo.fr

C.1.18. Murs rideaux – Bardages

2010 M. DELGADO Martial
(1960)

Arches Etudes BP 410
18000 BOURGES

Tél. 06.07.97.05.11
02.48.23.41.41

2008 M. GAUTHIER Pascal
(1960)

32 bis rue Félix Chédin
18000 BOURGES

Tél. 02.48.23.41.40
06.07.97.05.21

C.1.19. Piscines

C.1.20. Polluants du bâtiment

** Amiante - parasites du bois - plomb*

2008 M. LAMOTTE Dominique
(1950)

18 rue Nationale
36100 NEUVY-PAILLOUX

Tél. 02.54.21.33.13
Fax. 02.54.21.12.98
Courriel lamotte-dominique-jean@wanadoo.fr

C.1.21. Plomberie - sanitaire - robinetterie - eau - gaz

1993 M. HERVEUX Claude
(1946)

1 route de Bourges
58000 CHALLUY

Tél. 03.86.37.60.97
Fax. 03.86.37.60.97

C.1.22. Revêtements intérieurs

** Peinture - tapisserie - vernis*

** Revêtements de sols et murs - carrelage*

C.1.23. Réseaux publics

** Eaux - égouts - électricité - gaz*

1997	M. BOIRON Michel (1944) (gaz)	44 Résidence Bellevue 36200 ARGENTON SUR CREUSE	Tél. 06.07.35.58.03 02.54.24.44.40 Courriel mboiron@free.fr
		<i>Adresse postale :</i> M.B. SARL BP n° 3 17640 VAUX SUR MER	Tél. 05.46.38.81.67 Fax. 05.46.38.77.77

C.1.24. Routes - Voiries et réseaux divers

1984	M. BODIN François (1950)	15 rue Joyeuse 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.30.09 Fax. 02.48.65.05.19 Courriel fr.bodin@wanadoo.fr
1984	M. BRIGAND Daniel (1944)	33 rue de Maupas 58000 NEVERS	Tél. 03.86.61.26.93 Fax. 03.86.36.01.19
1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36018 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.34.66.45 Fax. 02.54.34.63.52 Courriel geometres.chateauroux@wanadoo.fr
		11 avenue Pierre Mendès France 36300 LE BLANC	Tél. 02.54.37.12.82 Fax. 02.54.37.56.17 Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com
2010	M. PHILOPOT Serge (1956)	63 Bis avenue Jean Jaures 18200 ST AMAND MONTROND	Tél. 02.48.96.19.50 Fax. 02.48.96.76.21
1985	M. REEB Jacques (1947)	La Claie BP 9 36210 CHABRIS	Tél. 02.54.00.34.30 Fax. 02.54.00.34.35 Courriel reeb@club-internet.fr

C.1.25. Sols

** Géologie - géotechnique - hydrologie*

C.1.26. Thermique

** Génie thermique (chauffage - four - fumisterie - ventilation)*

** Génie climatique (climatisation - traitement de l'air - salles blanches)*

** Génie frigorifique (production et transport frigorifique)*

1993	M. HERVEUX Claude (1946)	1 route de Bourges 58000 CHALLUY	Tél. 03.86.37.60.97 Fax. 03.86.37.60.97
------	-----------------------------	-------------------------------------	--

C.1.27. Toiture

** Couverture - charpente - zinguerie - étanchéité*

2010	M. DELGADO Martial (1960)	Arches Etudes BP 410 18000 BOURGES	Tél. 06.07.97.05.11 02.48.23.41.41
2008	M. GAUTHIER Pascal (1960)	32 bis rue Félix Chédin 18000 BOURGES	Tél. 02.48.23.41.40 06.07.97.05.21
2007	M. PASQUET Jean-Philippe (1954)	4 place de la République 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.07.49.21

C.1.28. Topométrie

** Contrôles de stabilité*

** Levés topographiques*

1984	M. BRIGAND Daniel (1944)	33 rue de Maupas 58000 NEVERS	Tél. 03.86.61.26.93 Fax. 03.86.36.01.19
2010	M. PHILOPPOT Serge (1956)	63 Bis avenue Jean Jaures 18200 ST AMAND MONTRROND	Tél 02.48.96.19.50 Fax 02.48.96.76.21

C.1.29. Travaux sous-marins

C.1.30. Urbanisme et aménagement urbain

2008	M. LAMOTTE Dominique (1950)	18 rue Nationale 36100 NEUVY-PAILLOUX	Tél. 02.54.21.33.13 Fax. 02.54.21.12.98 Courriel lamotte-dominique-jean@wanadoo.fr
1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36018 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.34.66.45 Fax. 02.54.34.63.52 Courriel geometres.chateauroux@wanadoo.fr
		11 avenue Pierre Mendès France 36300 LE BLANC	Tél. 02.54.37.12.82 Fax. 02.54.37.56.17 Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com
2010	M. PHILOPPOT Serge (1956)	63 Bis avenue Jean Jaures 18200 ST AMAND MONTRROND	Tél 02.48.96.19.50 Fax 02.48.96.76.21
1985	M. REEB Jacques (1947)	La Claie BP 9	Tél. 02.54.00.34.30 Fax. 02.54.00.34.35

C.2. GESTION IMMOBILIÈRE

C.2.1. Bornage - délimitation - division de lots

1984	M. BODIN François (1950)	15 rue Joyeuse 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.30.09 Fax. 02.48.65.05.19 Courriel fr.bodin@wanadoo.fr
1978	M. BORDENAVE Antoine (1940)	3 rue de Nièvre BP 432 58004 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.61.53.91 Fax. 03.86.57.93.32
1984	M. BRIGAND Daniel (1944)	33 rue de Maupas 58000 NEVERS	Tél. 03.86.61.26.93 Fax. 03.86.36.01.19
1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36028 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.34.66.45 Fax. 02.54.34.63.52 Courriel geometres.chateauroux@wanadoo.fr
		11 avenue Pierre Mendès France 36300 LE BLANC	Tél. 02.54.37.12.82 Fax. 02.54.37.56.17 Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com
2010	M. PHILOPPOT Serge (1956)	63 Bis avenue Jean Jaures 18200 ST AMAND MONTROND	Tél. 02.48.96.19.50 Fax. 02.48.96.76.21
2002	M. RAQUIN Jean-Paul (1958)	2 avenue St Just BP 314 58003 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.61.13.29 Fax. 03.86.61.13.86 Courriel geometre-raquin@wanadoo.fr
		6 rue du Grenier à Sel BP 21 58501 CLAMECY Cédex	Tél. 03.86.24.47.14 Fax. 03.86.27.22.34
1985	M. REEB Jacques (1947)	La Claie BP 9 36210 CHABRIS	Tél. 02.54.00.34.30 Fax. 02.54.00.34.35 Courriel reeb@club-internet.fr

C.2.2. Estimations immobilières

** Loyers d'habitation*

** Loyers commerciaux*

** Fonds de commerce - indemnité d'éviction*

2008	M. BONNEAU Alain	9 rue Volta	Tél. 02.48.57.74.51
------	------------------	-------------	---------------------

	(1957)	18000 BOURGES	06.20.52.57.20 Fax. 02.48.57.74.51 Courriel cabinet.abonneau@orange.fr
1995	Mme BRETAULT Claire (1966)	Chemin de la Creuse RD 54 36200 LE MENOUX	Tél. 02.54.47.70.53 Fax. 02.54.47.75.08
1988	M. DEVAUX Jean-Pierre (1948)	34 place Voltaire 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.27.72.12 Fax. 02.54.61.07.37 Courriel devaux.jp@wanadoo.fr
1997	M. GOUGEON Gérard (1946)	30 bis rue Voltaire 58640 VARENNES VAUZELLES	Tél. 03.86.38.05.87 06.07.75.69.94 Fax. 03.86.38.05.87 Courriel gougeon.gerard.2@wanadoo.fr
1978	M. HEMERY Jean-Pol (1944)	92 rue Ampère 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.34.17.57 Fax. 02.54.27.85.41
1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36028 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.34.66.45 Fax. 02.54.34.63.52 Courriel geometres.chateauroux@wanadoo.fr
		11 avenue Pierre Mendès France 36300 LE BLANC	Tél. 02.54.37.12.82 Fax. 02.54.37.56.17 Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com
1985	M. REEB Jacques (1947)	La Claie BP 9 36210 CHABRIS	Tél. 02.54.00.34.30 Fax. 02.54.00.34.35 Courriel reeb@club-internet.fr
2010	Mme SEGONNE Christine née LION (1955)	Domaine de la Breuille 58270 FERTREVE	Tél 03.86.50.05.28 06.30.66.91.38 Fax 03.86.50.05.28
<i>* Terrains non agricoles - bâtiments</i>			
2009	M. BONNEAU Alain (1957)	9 rue Volta 18000 BOURGES	Tél. 02.48.57.74.51 06.20.52.57.20 Fax. 02.48.57.74.51 Courriel cabinet.abonneau@orange.fr
1995	Mme BRETAULT Claire (1966)	Le Moulin Neuf Chemin de la Creuse RD 54 36200 LE MENOUX	Tél. 02.54.47.70.53 Fax. 02.54.47.75.08
1988	M. DEVAUX Jean-Pierre (1948)	34 place Voltaire 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.27.72.12 Fax. 02.54.61.07.37 Courriel devaux.jp@wanadoo.fr
1997	M. GOUGEON Gérard	30 bis rue Voltaire	Tél. 03.86.38.05.87

(1946)		58640 VARENNES VAUZELLES	06.07.75.69.94 Fax. 03.86.38.05.87 Courriel gougeon.gerard.2@wanadoo.fr
1978	M. HEMERY Jean-Pol (1944)	92 rue Ampère 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.34.17.57 Fax. 02.54.27.85.41
1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36028 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.34.66.45 Fax. 02.54.34.63.52 Courriel geometres.chateauroux@wanadoo.fr
		11 avenue Pierre Mendès France 36300 LE BLANC	Tél. 02.54.37.12.82 Fax. 02.54.37.56.17 Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com
2010	Mme SEGONNE Christine nèe LION (1955)	Domaine de la Breuille 58270 FERTREVE	Tél 03.86.50.05.28 06.30.66.91.38 Fax 03.86.50.05.28

C.2.3. Gestion d'immeuble – Copropriété

1984	M. BODIN François (1950)	15 rue Joyeuse 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.30.09 Fax. 02.48.65.05.19 Courriel cabinetbdv@online.fr
1976	M. LELONG Henri-Claude (1947)	26 avenue Jean Patureau-Francoeur 36028 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.34.66.45 Fax. 02.54.34.63.52 Courriel geometres.chateauroux@wanadoo.fr
		11 avenue Pierre Mendès France 36300 LE BLANC	Tél. 02.54.37.12.82 Fax. 02.54.37.56.17 Courriel geometres.leblanc@cabinet-lelong.com
2010	M. PHILOPPOT Serge (1956)	63 Bis avenue Jean Jaures 18200 ST AMAND MONTROND	Tél 02.48.96.19.50 Fax 02.48.96.76.21
1985	M. REEB Jacques (1947)	La Claie BP 9 36210 CHABRIS	Tél. 02.54.00.34.30 Fax. 02.54.00.34.35 Courriel reeb@club-internet.fr

D - ÉCONOMIE ET FINANCES

D.1. COMPTABILITÉ

D.1.1. Exploitation de toutes données chiffrées Analyse de l'organisation et des systèmes comptables

2009 M. VERRIER Alain
(1945)

57 avenue Aristide Briand
36400 MONTGIVRAY

Tél. 02.54.48.36.05
Fax. 02.54.48.46.65
Courriel verrier.ap@wanadoo.fr

D.1.2. Comptabilités spéciales (comptes consolidés, banques, comptabilité publique, assurances...)

2009 M. VERRIER Alain
(1945)

57 avenue Aristide Briand
36400 MONTGIVRAY

Tél. 02.54.48.36.05
Fax. 02.54.48.46.65
Courriel verrier.ap@wanadoo.fr

D.2. EVALUATION D'ENTREPRISE ET DE DROITS SOCIAUX

1996	M. DERVAULT Dominique (1950)	23 avenue du Général de Gaulle 36130 DEOLS	Tél. 02.54.22.92.86 Fax. 02.54.22.92.86
2004	Mme DUMON-VIRIOT Chantal (1947)	Château de Chevigny 58300 DECIZE	Tél. 03.86.25.58.12 Fax. 03.86.25.58.16 Courriel chantal.dumon@eurexfrance.com
2001	M. GAUTHIER Eric (1957)	Esplanade de l'Aéroport 1, rue Didier Daurat 18000 BOURGES	Tél. 02.48.50.84.00 Fax. 02.48.50.27.08 Courriel bourges@comptafrance.21s.fr
1986	M. GRISON René (1942)	32 rue Edouard Vaillant 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.61.31 Fax. 02.48.70.82.69
		10 avenue Pierre Sépard 18100 VIERZON	Tél. 02.48.53.00.53 Fax. 02.48.53.00.59 Courriel rene@grison.org
2001	M. LECANU Thierry (1965)	32 avenue Pierre Bérégovoy 58000 NEVERS	Tél. 03.86.59.01.76 Fax. 03.86.59.90.95 Courriel cabinet.lecanu@wanadoo.fr
1982	M. PIETRI Pierre-Jean (1946)	26 rue des Cordeliers 18000 BOURGES	Tél. 02.48.26.09.16 Fax. 02.48.26.09.15
1997	M. REISKEIM Jean-Michel (1955)	6 rue Hoche BP 434 58004 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.36.08.64 Fax. 03.86.59.13.64 Courriel jean-michel.reiskeim@wanadoo.fr
1994	M. SIMONET Philippe (1955)	28 rue Cantrelle 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.22.40.72 Fax. 02.54.07.02.84 Courriel bsr.chatx@bsr.experts-comptables.fr
		5 rue de la Gaucherie BP 422 18100 VIERZON	Tél. 02.48.71.66.52 Fax. 02.48.71.53.64 Courriel bsr.vierz@bsr.experts-comptables.fr
2009	M. VERRIER Alain (1945)	57 avenue Aristide Briand 36400 MONTGIVRAY	Tél. 02.54.48.36.05 Fax. 02.54.48.46.65 Courriel verrier.ap@wanadoo.fr

D.3. FINANCES

D.3.1. Finance d'entreprise

1996	M. DERVAULT Dominique (1950)	23 avenue du Général de Gaulle 36130 DEOLS	Tél. 02.54.22.92.86 Fax. 02.54.22.92.86
2004	Mme DUMON-VIRIOT Chantal (1947)	Château de Cheigny 58300 DECIZE	Tél. 03.86.25.58.12 Fax. 03.86.25.58.16 Courriel chantal.dumon@eurexfrance.com
2001	M. GAUTHIER Eric (1957)	Esplanade de l'Aéroport 1 rue Didier Daurat 18000 BOURGES	Tél. 02.48.50.84.00 Fax. 02.48.50.27.08 Courriel bourges@comptafrance.21s.fr
1986	M. GRISON René (1942)	32 rue Edouard Vaillant 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.61.31 Fax. 02.48.70.82.69
		10 avenue Pierre Sépard 18100 VIERZON	Tél. 02.48.53.00.53 Fax. 02.48.53.00.59 Courriel rene@grison.org
1982	M. PIETRI Pierre-Jean (1946)	26 rue des Cordeliers 18000 BOURGES	Tél. 02.48.26.09.16 Fax. 02.48.26.09.15
1997	M. REISKEIM Jean-Michel (1955)	6 rue Hoche BP 434 58004 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.36.08.64 Fax. 03.68.59.13.64 Courriel jean-michel.reiskeim@wanadoo.fr
1994	M. SIMONET Philippe (1955)	28 rue Cantrelle 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.22.40.72 Fax. 02.54.07.02.84 Courriel bsr.chatx@bsr.experts-comptables.fr
		5 rue de la Gaucherie B.P. 422 18100 VIERZON	Tél. 02.48.71.66.52 Fax. 02.48.71.53.64 Courriel bsr.vierz@bsr.experts-comptables.fr
2009	M. VERRIER Alain (1945)	57 avenue Aristide Briand 36400 MONTGIVRAY	Tél. 02.54.48.36.05 Fax. 02.54.48.46.65 Courriel verrier.ap@wanadoo.fr

D.3.2. Marchés financiers et produits dérivés

D.3.3. Opérations de banque et de crédit

D.3.4. Opérations d'assurance et de gestion des risques

D.3.5. Opérations financières internationales

D.4. GESTION D'ENTREPRISE

D.4.1. Analyse de gestion

2009 M. VERRIER Alain
(1945)

57 avenue Aristide Briand
36400 MONTGIVRAY

Tél. 02.54.48.36.05
Fax. 02.54.48.46.65
Courriel verrier.ap@wanadoo.fr

D.4.2. Contrefaçons - concurrence déloyale

D.4.3. Distribution commerciale, franchises, concessions

D.4.4. Etude de marché

D.4.5. Stratégie et politique générale d'entreprise

2009 M. VERRIER Alain
(1945)

57 avenue Aristide Briand
36400 MONTGIVRAY

Tél. 02.54.48.36.05
Fax. 02.54.48.46.65
Courriel verrier.ap@wanadoo.fr

D.5. GESTION SOCIALE (conflits sociaux)

D.6. FISCALITE

D.6.1. Fiscalité personnelle

D.6.2. Fiscalité d'entreprise

2009 M. VERRIER Alain
(1945)

57 avenue Aristide Briand
36400 MONTGIVRAY

Tél. 02.54.48.36.05
Fax. 02.54.48.46.65
Courriel verrier.ap@wanadoo.fr

D.7. DIAGNOSTIC D'ENTREPRISE

*Mandats ad hoc et expertises article L 611-3 du Code de Commerce
Expertises article L 813-1 du Code de Commerce*

1986 M. GRISON René
(1942)

32 rue Edouard Vaillant
18000 BOURGES

Tél. 02.48.24.61.31
Fax. 02.48.70.82.69

10 avenue Pierre Sépard
18100 VIERZON

Tél. 02.48.53.00.53
Fax. 02.48.53.00.59
Courriel rene@grison.org

E - INDUSTRIES

E.1. ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

E.1.1. Automatismes

E.1.2. Internet et multimédia

E.1.3. Logiciels et matériels

E.1.4. Systèmes d'information (mise en oeuvre)

E.1.5. Télécommunications et grands réseaux

E.2. ENERGIES ET UTILITES

E.2.1. Électricité

** Électro-mécanique*

** Génie électrique*

E.2.2. **Energie solaire**

E.2.3. **Nucléaire**

E.2.4. **Pétrole - gaz et hydrocarbures**

E.2.5. **Utilités (air - eau - vapeur)**

E.3. POLLUTION

E.3.1. **Air**

E.3.2. **Déchets**

E.3.3. **Eau**

E.3.4. **Sols**

E.4. MECANIQUE

E.4.1. **Mécanique générale (matériaux et structures)**

E.4.2. **Machines**

E.4.3. **Ingénierie mécanique**

E.5. METALLURGIE

E.5.1. **Métallurgie générale**

E.5.2. **Assemblage (soudage, brassage...)**

E.5.3. Chaudronnerie

E.5.4. Activités annexes (analyses, essais, contrôles...)

E.6. PRODUITS INDUSTRIELS

E.6.1. Chimie

** Corrosion*

** Industrie, agro-alimentaire*

** Industrie chimique : minérale, organique*

** Génie chimique*

E.6.2. Filière bois et plasturgie

** Emballage et conditionnements*

** Imprimerie et industrie papetière*

E.6.3. Procédés de fabrication industrielle

1995 M. CHAUSSET Yves
(1950)

51 rue de Gionne
18000 BOURGES

Tél. 02.48.21.01.46
06.81.50.04.07
Fax. 02.48.21.01.46

E.6.4. Textile et habillement - Peaux et fourrures

E.6.5. Métaux et métallurgie

E.6.6. Mines et carrières

E.7. TRANSPORT (Matériel)

E.7.1. Aéronautique, espace

** Avionique - cellules - motorisation*

** Ergonomie*

** Navigation*

1995	M. CHAUSSET Yves (1950)	51 rue de Gionne 18000 BOURGES	Tél. 02.48.21.01.46 06.81.50.04.07 Fax. 02.48.21.01.46
------	----------------------------	-----------------------------------	--

E.7.3. Appareils de transport sur câbles

E.7.4. Automobiles - cycles - motocycles - poids lourds

** Coque, châssis, cadre, carrosserie*

** Électricité, électronique embarquée*

2001	M. VINCHON Stéphane (1964)	Centre Experts Autos ZAC Port Sec Nord 4 rue Archimède 18000 BOURGES	Tél. 02.48.50.71.30 Fax. 02.48.20.51.91
------	-------------------------------	---	--

** Mécanique : moteur - boîte - pont - trains roulants*

1995	M. CHAUSSET Yves (1950)	51 rue de Gionne 18000 BOURGES	Tél. 02.48.21.01.46 06.81.50.04.07 Fax. 02.48.21.01.46
------	----------------------------	-----------------------------------	--

2001	M. VINCHON Stéphane (1964)	Centre Experts Autos ZAC Port Sec Nord 4, rue Archimède 18000 BOURGES	Tél. 02.48.50.71.30 Fax. 02.48.20.51.91
------	-------------------------------	--	--

** Peinture - sellerie*

2001	M. VINCHON Stéphane (1964)	Centre Experts Autos ZAC Port Sec Nord 4 rue Archimède 18000 BOURGES	Tél. 02.48.50.71.30 Fax. 02.48.20.51.91
------	-------------------------------	---	--

E.7.5. Matériel ferroviaire

E.7.6. Navires

** Marchands*

** Plaisance*

E.8. TRANSPORT (Usage et usagers)

E.8.1.

Aérien

E.8.2.

Naval

E.8.3.

Terrestre

** Chemins de fer*

** Routes*

E.9.

PROPRIETE INDUSTRIELLE

E.9.1.

Brevets

E.9.2.

Marques

E.9.3.

Modèles

F - SANTÉ

F.1.

MÉDECINE

F.1.1.

Allergologie

F.1.2.

Anatomie et cytologie pathologiques

2003 Dr DEE Hervé
(1963)

Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex

Tél. 02.48.48.49.35

2006 Dr LEFRANCO-LUMIERE Thierry
(1963)

Centre de Pathologie
16 rue Clerget
58000 NEVERS

Tél. 03.86.61.48.90
Fax. 03.86.61.96.80

Courriel t.lefrancq@c-pathonevers.com

F.1.3.

Anesthésiologie et réanimation (services et soins médicaux d'urgence)

1996 Dr DURAND René
(1944) 4 rue Louis Billant 18000 BOURGES Tél. 02.48.65.76.88
Fax. 02.48.70.69.71
Courriel medleg.dr.r.durand@wanadoo.fr

1989 Dr MICHEL Françoise
ép. MERLE (1948) Centre Hospitalier 216 avenue de Verdun BP 585 36019 CHATEAUROUX Cédex Tél. 02.54.29.60.00

2004 Dr SOULAT Louis (1961) 35 boulevard de la Valla 36000 CHATEAUROUX Tél. 02.54.07.04.91
SAMU Centre Hospitalier 216 avenue de Verdun BP 585 36019 CHATEAUROUX Cédex Tél. 02.54.22.88.88
Fax. 02.54.29.60.35

F.1.4. Biologie et médecine du développement et de la reproduction

F.1.5. Cancérologie - radiothérapie

F.1.6. Cardiologie

1977 Dr LEVEILLER François (1940) 11 avenue Henri Brisson 18100 VIERZON Tél. 02.48.75.03.97
Fax. 02.48.71.16.48

F.1.7. Dermatologie – vénérologie

1996 Dr TILLES Gérard (1950) Clinique des Grainetières 1 place de Juillet 18200 ST AMAND MONTROND Tél. 02.48.82.20.00
Fax. 02.48.96.56.26
Courriel Gerard.Tilles@wanadoo.fr

F.1.8. Endocrinologie et maladies métaboliques

F.1.9. Gastro-entérologie et hépatologie

1993 Dr CAZES Pierre-Yves (1957) 7 rue Albert 1er 36000 CHATEAUROUX Tél. 02.54.60.43.43
Fax. 02.54.07.60.52

F.1.10. Génétique

F.1.11. Gynécologie médicale

1994 Dr COMBES Bruno Centre Hospitalier Jacques Coeur Tél. 02.48.48.49.25

(1956)		145 avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cédex	Fax. 02.48.48.48.01
1994	Dr MARGAT Alain (1947)	Centre Hospitalier Jacques Coeur 145 avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.48.52.27 Fax. 02.48.48.48.01
1997	Dr SANTIQUET Alain (1949)	Centre Hospitalier 1 boulevard de l'Hôpital 58033 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.93.73.10 Fax. 03.86.93.73.02

F.1.12. Hématologie - transfusion

F.1.13. Maladies infectieuses - maladies tropicales

F.1.14. Médecine générale

1996	Dr BOUSSER Jean-Patrick (1945)	Centre Hospitalier 44 avenue Jean Jaurès BP 180 18206 ST AMAND MONTROND Cédex	Tél. 02.48.63.25.32 Fax. 02.48.63.28.21
1986	Dr CARRE Christian (1950)	Hôpital 40 rue des Oiseaux BP 126 36400 LA CHATRE	Fax. 02.54.06.54.91 Tél. 02.54.06.54.21
1996	Dr CHAGNOUX Bernard (1948) <i>(médecine aéronautique)</i>	2 avenue de Lattre de Tassigny Résidence Jacques Coeur 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.73.80 Fax. 02.48.65.99.49
1996	Dr DE BERTRAND PIBRAC Pierre (1953) <i>(médecine aéronautique)</i>	Les Résidences de Bellevue Rue du Président Maulmond 18021 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.57.88.00
1980	Dr DEBITUS Dominique (1950)	10 rue Henri Barbusse 58000 NEVERS	Tél. 03.86.59.30.00 Fax. 03.86.59.91.26 Courriel hueetgare@wanadoo.fr
2002	Dr LAMBERT Patrick (1956)	10 rue Pierre Michot 18230 ST DOULCHARD	Tél. 02.48.69.29.21 06.10.75.54.60 Courriel dim.sih18@wanadoo.fr
1991	Dr LOMBARD-CIRIER Simone (1947)	Hôpital Taillegrain Centre de Gérontologie des Prés Fichaux 6 rue Taillegrain 18016 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.23.72.09 02.48.23.72.00

1996	Dr PERICHON Yves (1950)	2 avenue de Lattre de Tassigny Résidence Jacques Coeur 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.54.51 Fax. 02.48.65.94.14
2005	Dr PIERMONT Jean-Michel (1946)	7 rue Adam Billaud 58000 NEVERS	Tél. 03.86.59.30.28 Fax. 03.86.36.64.67
1986	Dr VIMEUX Michel (1945)	Centre Hospitalier 1 boulevard de l'Hopital 58033 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.93.71.14 Fax. 03.86.93.71.68

F.1.15. Médecine interne - gériatrie et biologie du vieillissement

1991	Dr LOMBARD-CIRIER Simone (1947)	Hôpital Taillegrain Centre de Gérontologie des Prés Fichaux 6 rue Taillegrain 18016 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.23.72.09 02.48.23.72.00
------	------------------------------------	--	---------------------------------------

F.1.16. Médecine physique et de réadaptation

F.1.17. Médecine et santé du travail

F.1.18. Médecine vasculaire

F.1.19. Néphrologie

F.1.20. Neurologie

F.1.21. Ophtalmologie médicale

1991	Dr BAUDET Jean-Marie (1951)	Centre Hospitalier Jacques Coeur 145 avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.48.48.74 Fax. 02.48.48.48.07	Courriel jean-marie.baudet@ch-bourges.fr
1988	Dr COTINEAU Jean (1946)	7 rue Condorcet 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.22.28.14	Courriel jcotineau@orange.fr
1992	Dr GALLOIS Robert (1955)	Résidence L'Eden 4 rue du Coin Haslay 18000 BOURGES	Tél. 02.48.25.52.15 Fax. 02.48.21.30.59	
1981	Dr PAGE Bernard (1947)	17 rue Colonel Rabier 58200 COSNE SUR LOIRE	Tél. 03.86.28.09.96 Fax. 03.86.26.74.73	

F.1.22.**Oto-rhino-laryngologie (ORL) médicale**

- | | | | |
|------|-----------------------------------|---|---|
| 1996 | Dr CHANDON Gérard
(1947) | 16 avenue Général Ruby
36000 CHATEAUROUX | Tél. 02.54.34.18.42
Fax. 02.54.08.40.31
Courriel gerard.chandon@cegetel.net |
| 1988 | Dr GALLOIS Jean-Raymond
(1948) | Centre Médical du Val de Loire
49 boulevard Jérôme Trésaguet
58000 NEVERS | Tél. 03.86.93.52.30
03.86.61.09.06
Fax. 03.86.93.52.31 |
| 2005 | Dr HEURTEBISE Frédéric
(1963) | Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex | Tél. 02.48.48.49.50
Fax. 02.48.48.48.07 |
| 2010 | Dr TAVASSOLI Mohammad
(1968) | Centre Hospitalier
216 Avenue de Verdun
36000 Châteauroux | Courriel Hossein.chx@yahoo.com |

F.1.23. Parasitologie et mycologie**F.1.24. Pédiatrie****F.1.25. Pharmacologie fondamentale - pharmacologie clinique****F.1.26. Pneumologie**

- | | | | |
|------|------------------------------|--|--|
| 1995 | Dr MEUNIER Bernard
(1951) | Cabinet des Chauvelles
8 bis rue des Chauvelles
58000 NEVERS | Tél. 03.86.57.21.22
Fax. 03.86.36.39.38 |
|------|------------------------------|--|--|

F.1.27. Rhumatologie

- | | | | |
|------|-----------------------------------|------------------------------------|--|
| 1981 | Dr PIERMONT Jean-Michel
(1946) | 7 rue Adam Billaud
58000 NEVERS | Tél. 03.86.59.30.28
Fax. 03.86.36.64.67 |
|------|-----------------------------------|------------------------------------|--|

F.2. PSYCHIATRIE**F.2.1. Psychiatrie d'adultes**

- | | | | |
|------|---------------------------------|--|--|
| 1996 | Dr CHAIX Jean-Raoul
(1948) | Centre Hospitalier George Sand
77 rue Louis Mallet
BP 602
18016 BOURGES Cédex | Tél. 02.48.67.20.00 |
| 1986 | Dr GUGGIARI Christian
(1953) | Centre Médico Psychologique
7 rue du Général Gustave Férié | Tél. 02.48.67.20.00
Fax. 02.48.67.21.22 |

18000 BOURGES

1981 Dr PELLE Nicole
ép. VAILLANT
(1951)

Centre Hospitalier Spécialisé
51 rue des Hôtelleries
BP 137
58405 LA CHARITE SUR LOIRE Cédex

Tél. 03.86.69.40.15
Fax. 03.86.69.40.18
Courriel Nicole.vaillant@chs-lacharite.fr

2003 Dr SOLDATI Patrick
(1952)

A.P.E.I.
Association de Parents d'Enfants Inadaptés
21 rue Emile Zola
18200 ST AMAND MONTROND

Tél. 02.48.96.43.01
06.07.65.35.72
Fax. 02.48.96.17.55

17 boulevard de Strasbourg
18000 BOURGES

F.2.2. Pédopsychiatrie

1981 Dr PELLE Nicole
ép. VAILLANT
(1951)

Centre Hospitalier Spécialisé
51 rue des Hôtelleries
BP 137
58405 LA CHARITE SUR LOIRE Cédex

Tél. 03.86.69.40.15
Fax. 03.86.69.40.18
Courriel Nicole.vaillant@chs-lacharite.fr

F.3. CHIRURGIE

F.3.1. Chirurgie digestive

F.3.2. Chirurgie générale

F.3.3. Chirurgie infantile

F.3.4. Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie

1997 Dr MAYET Alain
(1943)

6 rue Albert 1er
36000 CHATEAUROUX

Tél. 02.54.34.35.91
Fax. 02.54.07.80.59

1993 Dr POITEL Martial
(1952)

57 bis avenue des Prés le Roi
18230 ST DOULCHARD

Tél. 02.48.24.77.55
Fax. 02.48.70.06.87

F.3.5. Chirurgie orthopédique et traumatologique

1985 Dr DUGUET Bernard
(1947)

Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex

Tél. 02.48.48.49.75
Fax. 02.48.48.48.07
Courriel direction@ch-bourges.fr

1999 Dr GIRAUD Jean
(1947) Clinique Guillaume de Varye
210 route de Vouzeron
18230 ST DOULCHARD

Tél. 02.48.48.85.66
Fax. 02.48.68.84.99

Courriel dr.jgiraud@wanadoo.fr

1999 Dr MAYER Jean
(1952) BP 6035
18020 BOURGES Cédex

Tél. 06.08.31.59.52

Courriel jean.mayer@club-internet.fr

F.3.6. Chirurgie plastique, reconstructrice, esthétique - brûlologie

F.3.7. Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire

2010 Dr BERTRAND Patrick
(1961) Centre Hospitalier
1 boulevard de l'Hôpital
58033 NEVERS Cédex

Tél. 03.86.93.70.00

Courriel: patrick.bertrand320@orange.fr

F.3.8. Chirurgie vasculaire

F.3.9. Gynécologie-obstétrique

1994 Dr COMBES Bruno
(1956) Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex

Tél. 02.48.48.49.25
Fax. 02.48.48.48.01

1994 Dr MARGAT Alain
(1947) Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex

Tél. 02.48.48.52.27
Fax. 02.48.48.48.01

1997 Dr SANTIQUET Alain
(1949) Centre Hospitalier
1 boulevard de l'Hôpital
58033 NEVERS Cédex

Tél. 03.86.93.73.10
Fax. 03.86.93.73.02

F.3.10. Neurochirurgie

F.3.11. Ophtalmologie

1991 Dr BAUDET Jean-Marie
(1951) Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex

Tél. 02.48.48.48.74
Fax. 02.48.48.48.07

Courriel jean-marie.baudet@ch-bourges.fr

1988 Dr COTINEAU Jean
(1946) 7 rue Condorcet
36000 CHATEAUROUX

Tél. 02.54.22.28.14

Courriel lcotineau@orange.fr

1992 Dr GALLOIS Robert
(1955) Résidence L'Eden
4 rue du Coin Haslay

Tél. 02.48.25.52.15
Fax. 02.48.21.30.59

18000 BOURGES

1981 Dr PAGE Bernard 17 rue Colonel Rabier Tél. 03.86.28.09.96
(1947) 58200 COSNE SUR LOIRE Fax. 03.86.26.74.73

F.3.12. Oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale

1996 Dr CHANDON Gérard 16 avenue Général Ruby Tél. 02.54.34.18.42
(1947) 36000 CHATEAUROUX Fax. 02.54.08.40.31
Courriel gerard.chandon@cegetel.net

1988 Dr GALLOIS Jean-Raymond Centre Médical du Val de Loire Tél. 03.86.93.52.30
(1948) 49 boulevard Jérôme Trésaguet 03.86.61.09.06
58000 NEVERS Fax. 03.86.93.52.31

2005 Dr HEURTEBISE Frédéric Centre Hospitalier Jacques Coeur Tél. 02.48.48.49.50
(1963) 145 avenue François Mitterrand Fax. 02.48.48.48.07
18020 BOURGES Cédex

2010 Dr TAVASSOLI Mohammad Centre Hospitalier
(1968) 216 Avenue de Verdun
36000 Châteauroux Courriel Hossein.chx@yahoo.com

F.3.13. Urologie

2010 Dr GAZAIGNE Jacques Centre Hospitalier Jacques Coeur Tél. 02.48.48.49.20
(1949) 145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex

F.4. IMAGERIE MÉDICALE ET BIOPHYSIQUE

F.4.1. Radiologie et imagerie médicale

**Imagerie de l'enfant*

**Neuro-imagerie*

**Radiologie interventionnelle*

2003 Dr COATRIEUX Arnaud Centre Hospitalier Jacques Coeur Tél. 02.48.48.49.29
(1961) 145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex

1990 Dr LACOSTE Jacques 7 rue François Habert Tél. 02.54.21.04.64
(1950) 36100 ISSOUDUN Fax. 02.54.03.00.85
Courriel dr.lacoste@wanadoo.fr

1996 Dr LOUBRIEU Georges Centre Hospitalier Jacques Coeur Tél. 02.48.48.47.99
(1948) 145 avenue François Mitterrand Fax. 02.48.48.48.07
18020 BOURGES Cédex

F.4.2. Biophysique et médecine nucléaire

F.5. BIOLOGIE MÉDICALE ET PHARMACIE

F.5.1. Alcoolémie

1993	Dr CARROGER Guy (1949)	Centre Hospitalier Jacques Coeur 145 avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.48.49.40 Fax. 02.48.48.48.03
2009	Dr COUROUBLE Géry (1968)	Laboratoire A. Lescaroux 4 avenue de la Gare 36004 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.22.90.25 Fax. 02.54.27.05.17
1980	Dr DEBITUS Dominique (1950)	10 rue Henri Barbusse 58000 NEVERS	Tél. 03.86.59.30.00 Fax. 03.86.59.91.26 Courriel hueetgare@wanadoo.fr
1984	M. DUBOUILLE Alain (1942)	14 rue Ledru Rollin 36200 ARGENTON SUR CREUSE	Tél. 02.54.24.12.09 Fax. 02.54.01.12.07
1992	M. FERRAND Alain (1951)	13 rue de Charleville BP 729 58007 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.57.09.18 Fax. 03.86.57.99.61
1992	M. FERRAND Gérard (1948)	13 rue de Charleville BP 729 58007 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.57.09.18 Fax. 03.86.57.99.61
1997	M. GUINARD Francis (1955)	1 rue de la Halle 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.07.83 Fax. 02.48.70.83.33
1984	M. JAMET Jean-François (1945)	Laboratoire d'Analyses Biologiques 4 avenue de la Gare 36004 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.22.90.25 Fax. 02.54.27.05.17 Courriel camenen.jamet@wanadoo.fr
1981	Dr NURET Pierre (1947)	Laboratoires Biologiques 1 rue de la Halle 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.07.83 Fax. 02.48.70.83.33
1996	Mme POICIGNON Véronique ép. GREMBER (1959)	Laboratoire d'Analyses Médicales 24 avenue Gabriel Dordain 18400 ST FLORENT SUR CHER	Tél. 02.48.55.24.83 Fax. 02.48.55.30.43

F.5.2. Bactériologie - virologie - hygiène hospitalière

1993	Dr CARROGER Guy (1949)	Centre Hospitalier Jacques Coeur 145 avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.48.49.40 Fax. 02.48.48.48.03
------	---------------------------	---	--

1984	M. DUBOUILLE Alain (1942)	14 rue Ledru Rollin 36200 ARGENTON SUR CREUSE	Tél. 02.54.24.12.09 Fax. 02.54.01.12.07
1992	M. FERRAND Alain (1951)	13 rue de Charleville BP 729 58007 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.57.09.18 Fax. 03.86.57.99.61
1992	M. FERRAND Gérard (1948)	13 rue de Charleville BP 729 58007 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.57.09.18 Fax. 03.86.57.99.61
1997	M. GUINARD Francis (1955)	1 rue de la Halle 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.07.83 Fax. 02.48.70.83.33
1984	M. JAMET Jean-François (1945)	Laboratoire d'Analyses Biologiques 4 avenue de la Gare 36004 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.22.90.25 Fax. 02.54.27.05.17
			Courriel camenen.jamet@wanadoo.fr
1981	Dr NURET Pierre (1947)	Laboratoires Biologiques 1 rue de la Halle 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.07.83 Fax. 02.48.70.83.33
1996	Mme POICIGNON Véronique ép. GREMBER (1959)	Laboratoire d'Analyses Médicales 24 avenue Gabriel Dordain 18400 ST FLORENT SUR CHER	Tél. 02.48.55.24.83 Fax. 02.48.55.30.43

F.5.3. Biochimie biologique

1993	Dr CARROGER Guy (1949)	Centre Hospitalier Jacques Coeur 145 avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.48.49.40 Fax. 02.48.48.48.03
1984	M. DUBOUILLE Alain (1942)	14 rue Ledru Rollin 36200 ARGENTON SUR CREUSE	Tél. 02.54.24.12.09 Fax. 02.54.01.12.07
1992	M. FERRAND Alain (1951)	13 rue de Charleville BP 729 58007 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.57.09.18 Fax. 03.86.57.99.61
1992	M. FERRAND Gérard (1948)	13 rue de Charleville BP 729 58007 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.57.09.18 Fax. 03.86.57.99.61
1997	M. GUINARD Francis (1955)	1 rue de la Halle 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.07.83 Fax. 02.48.70.83.33
1984	M. JAMET Jean-François (1945)	Laboratoire d'Analyses Biologiques 4 avenue de la Gare	Tél. 02.54.22.90.25 Fax. 02.54.27.05.17

1981	Dr NURET Pierre (1947)	Laboratoires Biologiques 1 rue de la Halle 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.07.83 Fax. 02.48.70.83.33
1996	Mme POICIGNON Véronique ép. GREMBER (1959)	Laboratoire d'Analyses Médicales 24 avenue Gabriel Dordain 18400 ST FLORENT SUR CHER	Tél. 02.48.55.24.83 Fax. 02.48.55.30.43

F.5.4. Biologie cellulaire et moléculaire

F.5.5. Biostatistiques - informatique médicale et technologies de communication

F.5.6. Epidémiologie - économie de la santé et prévention

F.5.7. Hématologie biologique

1993	Dr CARROGER Guy (1949)	Centre Hospitalier Jacques Coeur 145 avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.48.49.40 Fax. 02.48.48.48.03
1984	M. DUBOUILLE Alain (1942)	14 rue Ledru Rollin 36200 ARGENTON SUR CREUSE	Tél. 02.54.24.12.09 Fax. 02.54.01.12.07
1992	M. FERRAND Alain (1951)	13 rue de Charleville BP 729 58007 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.57.09.18 Fax. 03.86.57.99.61
1992	M. FERRAND Gérard (1948)	13 rue de Charleville BP 729 58007 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.57.09.18 Fax. 03.86.57.99.61
1997	M. GUINARD Francis (1955)	1 rue de la Halle 18000 BOURGES	Tél. 02.48.24.07.83 Fax. 02.48.70.83.33
1984	M. JAMET Jean-François (1945)	Laboratoire d'Analyses Biologiques 4 avenue de la Gare 36004 CHATEAUROUX Cédex	Tél. 02.54.22.90.25 Fax. 02.54.27.05.17

- | | | | |
|------|--|--|--|
| 1981 | Dr NURET Pierre
(1947) | Laboratoires Biologiques
1 rue de la Halle
18000 BOURGES | Tél. 02.48.24.07.83
Fax. 02.48.70.83.33 |
| 1996 | Mme POICIGNON Véronique
ép. GREMBER
(1959) | Laboratoire d'Analyses Médicales
24 avenue Gabriel Dordain
18400 ST FLORENT SUR CHER | Tél. 02.48.55.24.83
Fax. 02.48.55.30.43 |

F.5.8. Immunologie biologique

- | | | | |
|---|--|--|--|
| 1993 | Dr CARROGER Guy
(1949) | Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex | Tél. 02.48.48.49.40
Fax. 02.48.48.48.03 |
| 1984 | M. DUBOUILLE Alain
(1942) | 14 rue Ledru Rollin
36200 ARGENTON SUR CREUSE | Tél. 02.54.24.12.09
Fax. 02.54.01.12.07 |
| 1992 | M. FERRAND Alain
(1951) | 13 rue de Charleville
BP 729
58007 NEVERS Cédex | Tél. 03.86.57.09.18
Fax. 03.86.57.99.61 |
| 1992 | M. FERRAND Gérard
(1948) | 3 rue de Charleville
BP 729
58007 NEVERS Cédex | Tél. 03.86.57.09.18
Fax. 03.86.57.99.61 |
| 1997 | M. GUINARD Francis
(1955) | 1 rue de la Halle
18000 BOURGES | Tél. 02.48.24.07.83
Fax. 02.48.70.83.33 |
| 1984 | M. JAMET Jean-François
(1945) | Laboratoire d'Analyses Biologiques
4 avenue de la Gare
36004 CHATEAUROUX Cédex | Tél. 02.54.22.90.25
Fax. 02.54.27.05.17 |
| Courriel camenen.jamet@wanadoo.fr | | | |
| 1981 | Dr NURET Pierre
(1947) | Laboratoires Biologiques
1 rue de la Halle
18000 BOURGES | Tél. 02.48.24.07.83
Fax. 02.48.70.83.33 |
| 1996 | Mme POICIGNON Véronique
ép. GREMBER
(1959) | Laboratoire d'Analyses Médicales
24 avenue Gabriel Dordain
18400 ST FLORENT SUR CHER | Tél. 02.48.55.24.83
Fax. 02.48.55.30.43 |

F.5.9. Nutrition

F.5.10. Pharmacologie biologique

F.5.11. Physiologie

F.5.12.

Sciences du médicament

F.5.13.

Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques

F. 6. ODONTOLOGIE

F.6.1.

Odontologie générale

1993 Dr POITEL Martial 57 bis avenue des Prés le Roi Tél. 02.48.24.77.55
(1952) 18230 ST DOULCHARD Fax. 02.48.70.06.87

F.6.2.

Orthopédie dento-faciale - orthodontie

F.6.3.

Prothésistes dentaires

F.7. PSYCHOLOGIE

F.7.1.

Psychologie de l'adulte

2000 M. BERNARDI Michel 36 rue Louise Michel Tél. 03.86.59.42.15
(1949) 58640 VARENNES VAUZELLES 06.70.36.87.27
Courriel BERNARDI.MICHEL@wanadoo.fr

1981 Mme BRIVET Marie-Thérèse Centre Médico Psychologique Tél. 03.86.28.32.71
(1946) Secteur Nord (C.H.S.) 06.16.68.50.56
3 rue Alphonse Baudin Fax. 03.86.28.32.36
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Courriel mtbrivet@hotmail.fr
adresse postale :
BP 70042
58402 LA CHARITE SUR LOIRE Cédex

1996 M. CHAGNON Jean-Yves 1 rue Galilée Tél. 02.48.65.41.57
(1959) 18000 BOURGES 06.70.11.80.84
Courriel jean-yves.chagnon@libertysurf.fr

2006 M. CHOVET Aymeric Centre Hospitalier Spécialisé Tél. 03.86.69.40.14
(1975) 51 rue des Hôtelleries Fax. 06.61.58.07.64
58405 LA CHARITE SUR LOIRE

1996 Mme DRAJNUDEL Alexandra Centre Hospitalier Spécialisé Tél. 03.86.71.80.30
(1957) 51 rue des Hôtelleries
BP 137
58405 LA CHARITE SUR LOIRE Cédex

2007 Mme DUCARRE Nicole 9 rue St Martin Tél. 02.54.34.72.35

- (1954) 36000 CHATEAUROUX 06.88.47.60.58
Fax. 02.54.34.72.35
Courriel nicole.ducarre@wanadoo.fr
- 2010 Mme MARFON Claire Le moulin de Chassenay Tél 02.54.39.04.62
ép DEMONIO 36180 FREDILLE Fax 02.54.39.04.62
(1946) Courriel lc.demonio@wanadoo.fr
- 2008 M. MENARD Jean-Marc 33 rue Jean Jacques Rousseau Tél. 02.54.60.07.03
(1954) 36000 CHATEAUROUX 02.54.27.63.12
fax. 02.54.60.07.03
Courriel jmrgm@wanadoo.fr
- 2010 Mme PLOTON Roxane 5 bis Chemin de la vigne aux chèvres Tél 02.54.24.51.62
ép FASQUELLE 36200 ARGENTON SUR CREUSE
- 2004 Mlle PINSON Aurélie 17 avenue Louis XI Tél. 02.48.65.64.95
(1976) 18000 BOURGES
- 1984 M. VERNET Alain Centre Hospitalier George Sand Tél. 02.48.67.25.43
(1955) 77 rue Louis Mallet 02.48.67.25.00
BP 6050 Fax. 02.48.67.25.01
18024 BOURGES Cédex
Courriel alain.vernet@ch-george-sand.fr

F.7.2. Psychologie de l'enfant

- 2000 M. BERNARDI Michel 36 rue Louise Michel Tél. 03.86.59.42.15
(1949) 58640 VARENNES VAUZELLES 06.70.36.87.27
Courriel BERNARDI.MICHEL@wanadoo.fr
- 1996 M. CHAGNON Jean-Yves 1 rue Galilée Tél. 06.70.11.80.84
(1959) 18000 BOURGES 02.48.65.41.57
Courriel jean-yves.chagnon@libertysurf.fr
- 2006 M. CHOVET Aymeric Centre Hospitalier Spécialisé Tél. 03.86.69.40.14
(1975) 51 rue des Hôtelleries 06.61.58.07.64
58405 LA CHARITE SUR LOIRE
- 1996 Mme DRAJNUDEL Alexandra Centre Hospitalier Spécialisé Tél. 03.86.71.80.30
(1957) 51 rue des Hôtelleries
BP 137
58405 LA CHARITE SUR LOIRE Cédex
- 2007 Mme DUCARRE Nicole 9 rue St Martin Tél. 02.54.34.72.35
(1954) 36000 CHATEAUROUX 06.88.47.60.58
Fax. 02.54.34.72.35

Courriel nicole.ducarre@wanadoo.fr

2010	Mme MARFON Claire ép DEMONIO (1946)	Le moulin de Chassenay 36180 FREDILLE	Tél 02.54.39.04.62 Fax 02.54.39.04.62 Courriel lc.demonio@wanadoo.fr
2008	M. MENARD Jean-Marc (1954)	33 rue Jean Jacques Rousseau 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.60.07.03 02.54.27.63.12 fax. 02.54.60.07.03 Courriel jmrgm@wanadoo.fr
2010	Mme PLOTON Roxane ép FASQUELLE (1973)	5 bis Chemin de la vigne aux chèvres 36200 ARGENTON SUR CREUSE	Tél 02.54.24.51.62
2004	Mlle PINSON Aurélie (1976)	17 avenue Louis XI 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.64.95
2009	Mme VATAN Isabelle née CHAMPEYROL (1965)	9 allée Bel Air 18120 MEREAU	Tél. 02.48.71.67.23
1984	M. VERNET Alain (1955)	Centre Hospitalier George Sand 77 rue Louis Mallet BP 6050 18024 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.67.25.43 02.48.67.25.00 Fax. 02.48.67.25.01 Courriel alain.vernet@ch-george-sand.fr

F.8. SAGES-FEMMES ET AUXILIAIRES MÉDICAUX

F.8.1. Sages-femmes

F.8.2. Auxiliaires réglementés

**Infirmiers et soins infirmiers*

**Kinésithérapie - Rééducation fonctionnelle*

**Orthophonie et orthoptie - Puériculture*

F.8.3. Ingénierie

**Ingénieur en biomatériaux*

**Ingénieur biomédical*

F.9. EXPERTS EN MATIERE DE SECURITE SOCIALE - art. L.141-1 et R. 141-1 du Code de Sécurité Sociale

F.9.1. MEDECINE

Allergologie

Anatomie et cytologie pathologiques

Anesthésiologie et réanimation (services et soins médicaux d'urgence)

1996 Dr DURAND René 4 rue Louis Billant Tél. 02.48.65.76.88
(1944) 18000 BOURGES Fax. 02.48.48.47.80
Courriel medleg.dr.r.durand@wanadoo.fr

Biologie et médecine du développement et de la reproduction

Cancérologie - radiothérapie

Cardiologie

1996 Dr BOUSSER Jean-Patrick Centre Hospitalier Tél. 02.48.63.25.32
(1945) 44 avenue Jean Jaurès Fax. 02.48.63.28.21
BP 180
18206 ST AMAND MONTROND Cédex

1989 Dr LEVEILLER François 11 avenue Henri Brisson Tél. 02.48.75.03.97
(1940) 18100 VIERZON Fax. 02.48.71.16.48

Dermatologie - vénérologie

Endocrinologie et maladies métaboliques

Gastro-entérologie et hépatologie

2010 Dr ROGIER Patrice 42 avenue des prés le roi Tél. 02.48.68.85.23
(1951) 18230 ST DOULCHARD

Génétique

Gynécologie médicale

1996 Dr MARGAT Alain Centre Hospitalier Jacques Coeur Tél. 02.48.48.52.27
(1947) 145 avenue François Mitterrand Fax. 02.48.48.48.01
18020 BOURGES Cédex

Hématologie - transfusion

Maladies infectieuses - maladies tropicales

Médecine générale

- | | | | |
|------|---|---|---|
| 1996 | Dr CHAGNOUX Bernard
(1948)
<i>(médecine aéronautique)</i> | 2 avenue de Lattre de Tassigny
Résidence Jacques Coeur
18000 BOURGES | Tél. 02.48.65.73.80
Fax. 02.48.65.99.49 |
| 1996 | Dr DE BERTRAND PIBRAC
Pierre
(1953)
<i>(médecine aéronautique)</i> | Les Résidences de Bellevue
Rue du Président Maulmond
18021 BOURGES Cédex | Tél. 02.48.57.88.00 |
| 1989 | Dr DEBITUS Dominique
(1950) | 10 rue Henri Barbusse
58000 NEVERS | Tél. 03.86.59.30.00
Fax. 03.86.59.91.26
Courriel hueetgare@wanadoo.fr |
| 1996 | Dr LOUBRIEU Georges
(1948) | Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex | Tél. 02.48.48.47.99
Fax. 02.48.48.48.07 |
| 1996 | Dr PERICHON Yves
(1950) | 2 avenue de Lattre de Tassigny
Résidence Jacques Coeur
18000 BOURGES | Tél. 02.48.24.54.51
Fax. 02.48.65.94.14 |

Médecine interne - gériatrie et biologie du vieillissement

- | | | | |
|------|-----------------------------------|--|--|
| 1996 | Dr BOUSSER Jean-Patrick
(1945) | Centre Hospitalier
44 avenue Jean Jaurès
BP 180
18206 ST AMAND MONTROND Cédex | Tél. 02.48.63.25.32
Fax. 02.48.63.28.21 |
|------|-----------------------------------|--|--|

Médecine physique et de réadaptation

Médecine et santé du travail

Médecine vasculaire

Néphrologie

Neurologie

Ophthalmologie médicale

- | | | | |
|------|-----------------------------|---|--|
| 1988 | Dr COTINEAU Jean
(1946) | 7 rue Condorcet
36000 CHATEAUROUX | Tél. 02.54.22.28.14
Courriel jcotineau@orange.fr |
| 1992 | Dr GALLOIS Robert
(1955) | Résidence L'Eden
4 rue du Coin Haslay
18000 BOURGES | Tél. 02.48.25.52.15
Fax. 02.48.21.30.59 |

Oto-rhino-laryngologie (ORL) médicale

1988	Dr GALLOIS Jean-Raymond (1948)	Centre Médical du Val de Loire 49 boulevard Jérôme Trésaguet 58000 NEVERS	Tél. 03.86.93.52.30 03.86.61.09.06 Fax. 03.86.93.52.31
------	-----------------------------------	---	--

Parasitologie et mycologie

Pédiatrie

Pharmacologie fondamentale - pharmacologie clinique

Pneumologie

Rhumatologie

F.9.2. PSYCHIATRIE

Psychiatrie d'adultes

1996	Dr CHAIX Jean-Raoul (1948)	Centre Hospitalier George Sand 77 rue Louis Mallet B.P. 602 18016 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.67.20.00
1986	Dr GUGGIARI Christian (1953)	Centre Médico Psychologique 7 rue du Général Gustave Férié 18000 BOURGES	Tél. 02.48.67.20.00 Fax. 02.48.67.21.22

Pédopsychiatrie

F.9.3. CHIRURGIE

Chirurgie digestive

Chirurgie générale

Chirurgie infantile

Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie

1988	Dr GALLOIS Jean-Raymond (1948)	Centre Médical du Val de Loire 49 boulevard Jérôme Trésaguet 58000 NEVERS	Tél. 03.86.93.52.30 03.86.61.09.06 Fax. 03.86.93.52.31
------	-----------------------------------	---	--

- | | | | |
|------|-------------------------------|---|---|
| 1990 | Dr LACOSTE Jacques
(1948) | 7 rue François Habert
36100 ISSOUDUN | Tél. 02.54.21.04.64
Fax. 02.54.03.00.85
Courriel dr.lacoste@wanadoo.fr |
| 1996 | Dr LOUBRIEU Georges
(1948) | Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex | Tél. 02.48.48.47.99
Fax. 02.48.48.48.07 |

Biophysique et médecine nucléaire

F.9.5. BIOLOGIE MEDICALE ET PHARMACIE

Alcoolémie

- | | | | |
|------|--------------------------------|---------------------------------------|---|
| 1980 | Dr DEBITUS Dominique
(1950) | 10 rue Henri Barbusse
58000 NEVERS | Tél. 03.86.59.30.00
Fax. 03.86.59.91.26
Courriel hueetgare@wanadoo.fr |
|------|--------------------------------|---------------------------------------|---|

Bactériologie - Virologie - Hygiène hospitalière

- | | | | |
|------|---------------------------|---|--|
| 1996 | Dr CARROGER Guy
(1949) | Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex | Tél. 02.48.48.49.40
Fax. 02.48.48.48.03 |
|------|---------------------------|---|--|

Biochimie biologique

- | | | | |
|------|------------------------------|---|---|
| 1996 | Dr CARROGER Guy
(1949) | Centre Hospitalier Jacques Coeur
145 avenue François Mitterrand
18020 BOURGES Cédex | Tél. 02.48.48.49.40
Fax. 02.48.48.48.03 |
| 1996 | Dr HUBERT François
(1945) | 50 rue Sully
18800 BAUGY | Tél. 02.48.23.05.00
Fax. 02.48.23.05.01
Courriel sfhubert@aol.com |

Biologie cellulaire et moléculaire

- | | | | |
|------|----------------------------------|--|---|
| 1996 | Dr HUBERT François
(1945) | 50 rue Sully
18800 BAUGY | Tél. 02.48.23.05.00
Fax. 02.48.23.05.01
Courriel sfhubert@aol.com |
| 1988 | Dr JAMET Jean-François
(1945) | Laboratoire d'Analyses Biologiques
4 avenue de la Gare
BP 219
36004 CHATEAUROUX Cédex | Tél. 02.54.22.90.25
Fax. 02.54.27.05.17
Courriel camenen.jamet@wanadoo.fr |

Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication

Epidémiologie, économie de la santé et prévention

Hématologie biologique

1996 Dr CARROGER Guy Centre Hospitalier Jacques Coeur Tél. 02.48.48.49.40
(1949) 145 avenue François Mitterrand Fax. 02.48.48.48.03
18020 BOURGES Cédex

Immunologie biologique

1996 Dr CARROGER Guy Centre Hospitalier Jacques Coeur Tél. 02.48.48.49.40
(1949) 145 avenue François Mitterrand Fax. 02.48.48.48.03
18020 BOURGES Cédex

Nutrition

Pharmacologie biologique

1996 M. HUBERT François 50 rue Sully Tél. 02.48.23.05.00
(1945) 18800 BAUGY Fax. 02.48.23.05.01
Courriel sfhubert@aol.com

Physiologie

Sciences du médicament

Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques

F.9.6. ODONTOLOGIE

Odontologie générale

Orthopédie dento-faciale - orthodontie

1988 Dr POITEL Martial 57 bis avenue des Prés le Roi Tél. 02.48.24.77.55
(1952) 18230 ST DOULCHARD Fax. 02.48.70.06.87

Prothésistes dentaires

1990 Dr MOLINES Michel 6 square de la Résistance Tél. 03.86.61.11.42
(1948) 58000 NEVERS Fax. 03.86.36.47.12

Alcoolémie

Anthropologie d'identification

Autopsie et médecine légale du vivant
Dommage corporel et traumatologie séquellaire**Autopsie et thanatologie***Médecine légale du vivant*

1996	Dr DURAND René (1944)	4 rue Louis Billant 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.76.88 Fax. 02.48.70.69.71
		Courriel medleg.dr.r.durand@wanadoo.fr	

**Dommage corporel et traumatologie séquellaire*

1996	Dr BOUSSER Jean-Patrick (1945)	Centre Hospitalier 44 avenue Jean Jaurès BP 180 18206 ST AMAND MONTROND Cédex	Tél. 02.48.63.25.32 Fax. 02.48.63.28.21
1993	Dr CHAGNOUX Bernard (1948)	Résidence Jacques Coeur 2 avenue de Lattre de Tassigny 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.73.80 Fax. 02.48.65.99.49
1980	Dr DEBITUS Dominique (1950)	10 rue Henri Barbusse 58000 NEVERS	Tél. 03.86.59.30.00 Fax. 03.86.59.91.26
		Courriel hueetgare@wanadoo.fr	
1988	Dr DUGUET Bernard (1947)	Centre Hospitalier Jacques Coeur 145 avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.48.49.75 Fax. 02.48.48.48.07
		Courriel direction@ch-bourges.fr	

Identification odontologique

Toxicologie médico-légale

F.10. EXPERTS SPECIALISES DANS L'INTERPRETATION DE LA LISTE DES ACTES ET PRESTATIONS PREVUES A L'ARTICLE L.162-1-7 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE

G - CRIMINALISTIQUE ET SCIENCES CRIMINELLES

G.1. DOMAINE MÉDICO-JUDICIAIRE SPÉCIALISÉ

G.1.1. Alcoolémie

G.1.2. Anthropologie d'identification

G.1.3. Autopsie et thanatologie

1996	Dr DURAND René (1944)	4 rue Louis Billant 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.76.88 Fax. 02.48.70.69.71 Courriel medleg.dr.r.durand@wanadoo.fr
2007	Dr GUICHARD Denis (1954)	23 rue Gambetta 58000 NEVERS	Tél. 03.86.61.33.55 Fax. 03.86.61.24.93 Courriel deguichard@wanadoo.fr
2002	Dr LAMBERT Patrick (1956)	10 rue Pierre Michot 18230 ST DOULCHARD	Tél. 02.48.69.29.21 06.10.75.54.60 Courriel dim.sih18@wanadoo.fr

G.1.4. Médecine légale du vivant

1996	Dr BOUSSER Jean-Patrick (1945)	Centre Hospitalier 44 avenue Jean Jaurès BP 180 18206 ST AMAND MONTROND Cédex	Tél. 02.48.63.25.32 Fax. 02.48.63.28.21
1996	Dr CHAGNOUX Bernard (1948) <i>(médecine aéronautique)</i>	2 avenue de Lattre de Tassigny Résidence Jacques Coeur 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.73.80 Fax. 02.48.65.99.49
1980	Dr DEBITUS Dominique (1950)	10 rue Henri Barbusse 58000 NEVERS	Tél. 03.86.59.30.00 Fax. 03.86.59.91.26 Courriel hueetgare@wanadoo.fr
1996	Dr DURAND René (1944)	4 rue Louis Billant 18000 BOURGES	Tél. 02.48.65.76.88 Fax. 02.48.70.69.71 Courriel medleg.dr.r.durand.@wanadoo.fr
2010	Dr GAZAIGNE Jacques (1949)	Centre Hospitalier Jacques Coeur 145 avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cédex	Tél. 02.48.48.49.20
2007	Dr GUICHARD Denis (1954)	23 rue Gambetta 58000 NEVERS	Tél. 03.86.61.33.55 Fax. 03.86.61.24.93 Courriel deguichard@wanadoo.fr
2002	Dr LAMBERT Patrick (1956)	10 rue Pierre Michot 18230 ST DOULCHARD	Tél. 02.48.69.29.21 06.10.75.54.60 Courriel dim.sih18@wanadoo.fr
1991	Dr LOMBARD-CIRIER Simone (1947)	Hôpital Taillegrain Centre de Gérontologie des Prés Fichaux 6 rue Taillegrain 18016 BOURGES Cedex	Tél. 02.48.23.72.09 02.48.23.72.00
1986	Dr VIMEUX Michel (1945)	Centre Hospitalier 1 Bd de l'Hopital 58033 NEVERS Cédex	Tél. 03.86.93.71.14 Fax. 03.86.93.71.68

G.1.5. Identification par empreintes génétiques

G.1.6. Criminalistique - scènes de crime

G.1.7. Identification odontologique

2003 Dr RENARD Nicolas
(1959)

27 rue Ferdinand Gigot
36130 DEOLS

Tél. 02.54.34.07.25
06.20.52.53.24
Fax. 02.54.34.00.78
Courriel doc.nicolasrenard@wanadoo.fr

G.1.8. Produits stupéfiants et dopants

G.1.9. Profilage

G.1.10. Toxicologie médico-légale

1984 Dr HUBERT François
(1945)

50 rue Sully
18800 BAUGY

Tél. 02.48.23.05.00
Fax. 02.48.23.05.01
Courriel sfhubert@aol.com

G.2. INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

G.2.1. Analyses physico-chimiques

G.2.2. Anthropologie

G.2.3. Biologie d'identification

G.2.4. Documents et écriture

G.2.5. Documents informatiques

G.2.6. Entomologie

G.2.7. Explosions et incendie

G.2.8. Faux artistiques

G.2.9. Microscopie électronique à balayage

G.2.10. Toxicologie analytique (dosages)

G.2.11. Traces et empreintes

G.2.12. Enregistrements sonores

G.3. ARMES – MUNITIONS - BALISTIQUE

G.3.1. Balistique

2008 M. BERRIER Philippe Barbery Tél. 03.86.68.92.72
(1953) 58130 MONTIGNY aux AMOGNES

G.3.2. Chimie des résidus de tir

2008 M. BERRIER Philippe Barbery Tél. 03.86.68.92.72
(1953) 58130 MONTIGNY aux AMOGNES

G.3.3. Explosifs

2008 M. BERRIER Philippe Barbery Tél. 03.86.68.92.72
(1953) 58130 MONTIGNY aux AMOGNES

G.3.4. Munitions

2008 M. BERRIER Philippe Barbery Tél. 03.86.68.92.72
(1953) 58130 MONTIGNY aux AMOGNES

G.3.5. Technique des armes

2008 M. BERRIER Philippe Barbery Tél. 03.86.68.92.72
(1953) 58130 MONTIGNY aux AMOGNES

H - INTERPRÉTARIAT - TRADUCTION

H.1. INTERPRETARIAT

H.1.1. Langues anglaises et anglo-saxonnes

- | | | | |
|------|--|--|---|
| 2005 | Mme CHICHKINA Olga
ép. MOINE
(1974)
<i>(anglais)</i> | 107 rue Charlet
18000 BOURGES | Tél. 02.48.24.24.31
Courriel olmoine@hotmail.com |
| 2005 | Mme DALEY Anna
(1972)
<i>(anglais)</i> | Montpiou
Route de St Amand
Bitray
36130 DEOLS | Tél. 02.54.08.02.38
Courriel a.daley@caramail.com |
| 1996 | Mme DARUT Florence
ép. LECANU
(1965)
<i>(anglais)</i> | 12 rue Creuse
58000 NEVERS | Tél. 03.86.36.88.64
Courriel lecanu.florence@orange.fr |
| 1999 | Mlle DONADIEU Marie-Pierre
(1970)
<i>(anglais)</i> | 56 allée Paul Rue
36330 LE POINCONNET | Tél. 02.54.35.01.88
Fax. 02.54.35.01.84
Courriel M.P.DONADIEU@infonie.fr |
| 1976 | Mme PREVOST Michelle
ép. SARIAN
(1947)
<i>(anglais)</i> | 1 allée du Maréchal Lyautey
18000 BOURGES | Tél. 02.48.24.74.44
Fax. 02.48.24.74.44
Courriel michelle.sarian@wanadoo.fr |
| 2005 | Mlle SAMAIN Carole
(1967) | Les Barons
18210 VERNAIS | Tél. 02.48.60.71.67
06.10.33.16.49 |

1997 Mme SAN JOSE Sylvia
ép. NEVEU
(1960)

11 rue des Perrières
18000 BOURGES

Tél. 02.48.20.66.09
06.82.33.88.40
Fax. 02.48.20.66.09

(anglais)

Courriel sylvianeveu@hotmail.com

**H.1.2. Langues arabes - chinoises - japonaises - hébraïques -
autres domaines linguistiques**

2008 Mlle ABAKAY Rahime
(1983)
(turc)

9 Rue Eric Tabarly
18000 BOURGES

Tél. 02.48.50.45.57

2009 M. AGADJANIAN Babken
(1960)
(arménien)

49 rue du Bois d'Ardenet
58000 NEVERS

Tél. 03.86.61.11.24
09.52.26.11.26
06.68.20.63.69

Courriel agadjanian@free.fr

2000 Mme ARAHIL Malika
ép. LAGUERRE
(1966)
(arabe)

2 quartier des Fromageots
58260 LA MACHINE

Tél. 03.86.50.91.14
Fax. 03.86.50.91.14

2003 M. ASHRY Ashraf
(1963)
(arabe)

21 rue Jean Perrin
Appartement 5065
18000 BOURGES

Tél. 06.73.20.37.81

2005 Mme BAKSI Sule
ép. OZYETIS
(1975)
(turc)

3 rue Henry Foucault
Appartement 483
58000 NEVERS

Tél. 03.86.61.23.39
06.85.51.16.79

2003 Mlle BAYDU Derya
(1978)
(turc)

23 rue Bénoni Eustache
93250 VILLEMONTBLE

Tél. 06.19.27.45.92
Courriel derya_baydu@hotmail.com

2009 Mme CHOUAIBI Bochra
ép BENAOUISSE
(1975)
(arabe)

4 rue de l'Hôpital
18300 ST SATUR Courriel

Tél. 06.25.72.91.99
Bochra.Chouaibi@wanadoo.fr

2006 M. COSGUN Izzet
(1978)
(turc)

7 rue Filiato
58000 NEVERS

Tél. 06.62.36.04.93
Courriel izzetcosgun@hotmail.com

2004 Mme HOUMIDA Fatima
ép. BOUKHLAL
(1967)
(arabe)

13 rue Jacques Rimbault
18390 ST GERMAIN DU PUY

Tél. 02.48.30.80.20

2006	M. KOCAK Ruhi (1970) <i>(turc)</i>	5 rue Eugène Delacroix Appartement 823 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.27.74.56 06.64.89.97.76 Courriel r.kocak66@yahoo.fr
------	--	--	--

H.1.3. Langue française et dialectes

H.1.4. Langues germaniques et scandinaves

1996	Mme DARUT Florence ép. LECANU (1965) <i>(allemand)</i>	12 rue Creuse 58000 NEVERS	Tél. 03.86.36.88.64 Courriel lecanu.florence@orange.fr
------	---	-------------------------------	--

1999	Mlle DONADIEU Marie-Pierre (1970) <i>(allemand)</i>	56 allée Paul Rue 36330 LE POINCONNET	Tél. 02.54.35.01.88 Fax. 02.54.35.01.84 Courriel M.P.DONADIEU@infonie.fr
------	---	--	---

1992	Mme HALLOPE Arlette ép. GUILLARD (1955) <i>(allemand)</i>	5 rue du 14 juillet 18330 VOUZERON	Tél. 02.48.51.67.10 06.60.85.18.41 Courriel ange.guillard@9online.fr
------	--	---------------------------------------	--

2005	Mlle SAMAIN Carole (1967) <i>(allemand)</i>	Les Barons 18210 VERNAIS	Tél. 02.48.60.71.67 06.10.33.16.49 Fax. 02.48.60.78.76 Courriel MEGATRADSAMAIN@wanadoo.FR
------	---	-----------------------------	---

H.1.5. Langues romanes : espagnol - italien- portugais - autres langues romanes

2004	Mlle BENEFORTI Claudia (1971) <i>(italien)</i>	4 / 12 espace Mendès France 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.22.45.48
------	--	--	---------------------

2005	Mme COJOCARIU Silvia (1959) <i>(roumain)</i>	148 bis / 18 avenue Marcel Lemoine 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.07.24.02 06.64.10.83.43 Courriel silvia.cojocariu@ifrance.com
------	--	---	--

1998	Mme COUTE-RODRIGUEZ Isabelle (1966) <i>(espagnol)</i>	52 rue des Hôtelleries 58400 LA CHARITE SUR LOIRE	Tél. 03.86.70.00.37 Fax. 03.86.70.16.88 Courriel i.coute@sos-traduction.tm.fr
------	--	--	---

1986	M. DOS SANTOS Antonio (1945) <i>(portugais - espagnol)</i>	14 rue de Berry Bâtiment C3 58200 COSNE SUR LOIRE	Tél .fax 03.86.28.10.55 08.72.99.75.43 06.08.96.90.75 Courriel dos-santos-a@wanadoo.fr
------	--	---	--

- 2006 Mlle GIRJOABA Ana-Maria (1970) (*roumain*) 6 rue Charles Roy 58000 NEVERS Tél. 06.85.82.60.02 Courriel anamariag58@yahoo.fr
- 2006 Mme MACCABONI Agnès née RAIMBAULT (1965) (*italien*) 10 rue des Ecoles Somme 18500 MEHUN SUR YEVRE Tél. 02.48.57.46.20 06.80.64.75.86 Courriel a-v.maccaboni@wanadoo.fr
- 1987 Mme MARTIN Marie-Laure ép. DEPOORTERE (1945) (*espagnol*) 7 rue de la Vrille 36000 CHATEAUROUX Tél. 02.54.34.81.42
- 2003 Mme PRISTAVU Maria-Marta née MANCAS (1957) (*roumain*) 2 chemin du Puits 58470 MAGNY COURS Tél. 03.86.37.50.52 Fax. 03.86.37.51.23 Courriel foresta.rav@wanadoo.fr
- 1997 Mme SAN JOSE Sylvia ép. NEVEU (1960) (*espagnol*) 11 rue des Perrières 18000 BOURGES Tél. 02.48.20.66.09 06.82.33.88.40 Fax. 02.48.20.66.09 Courriel sylvianeveu@hotmail.com

H.1.6. Langues slaves

- 2006 Mme BREZNICKA Lubomira (1953) (*slovaque - tchèque*) 3 avenue d'Augsbourg 18000 BOURGES Tél. 02.48.02.12.37 Fax. 02.48.02.12.37 Courriel mira.b@free.fr
- 2010 M BIBA Astrit (1972) (*Albanais*) 1 Allée Henri Bergson 18000 BOURGES Tél. 02.48.68.01.84
- 2003 Mme CHICHKINA Olga ép. MOINE (1974) (*russe*) 107 rue Charlet 18000 BOURGES Tél. 02.48.24.24.31 Courriel olmoine@hotmail.com
- 2006 Mme CHOUTIA Ausra née TAMOSEVICIUTE (1975) (*lituanien*) 17 rue Milheu Bartheneuf 58000 NEVERS
- 2010 Mme FIRISEVA Irna ép. POUILLOT (1967) (*russe*) 3 rue Jean Moulin 18500 FOËCY Tél. 02.48.51.39.68
- 2009 Mme GENTER Natalya née PYVOVAROVA (1956) (*russe - ukrainien*) 13 rue Casimir Lecomte 18100 VIERZON Tél. 02.48.71.84.15 06.37.33.08.88 Fax. 02.48.71.80.93 Courriel ngenter@free.fr

- 2010 Mme KOSAKOWSKA Anna
ép. PLANTEUREUX
(1976)
(polonais)
Domaine de villebommiers
36120 ARDENTES
Tél 02.54.36.13.97
Courriel anna.planteureux@wanadoo.fr
- 2004 Mme KONCHINA Eléna
ép. LONGUET
(1968)
(russe)
L'Astrolabe
GRELET
36700 CHATILLON SUR INDRE
Tél. 02.54.38.73.82
Fax. 02.54.38.98.49
- 2009 Mme LISZCZYNSKI Danuta
née BOSZKO
(1958)
(polonais)
9 avenue Jean Jaurès
58600 FOURCHAMBAULT
Tél. 03.86.60.84.76
06.63.72.35.63
Fax. 03.86.60.84.76
- 2009 Mme PLET Bozena
née GORECKA
(1961)
(polonais)
4 rue St Trohé
58000 NEVERS
Tél. 03.86.21.53.81
06.60.44.07.01
- 2006 Mme PODKOPAYEVA-LENOIR
Inna
(1963)
(russe - ukrainien)
7 impasse Georges Buffon
58000 NEVERS
Tél. 03.86.23.05.68
06.17.99.27.09
Courriel inna.lenoir@laposte.net
- 2010 Mme VERLAN Galina
ép. LEROY
(1968)
(russe)
9 avenue Maurice Thorez
58640 VARENNES VAUZELLES
Tél 03.86.57.61.02
Courriel lervik@tele2.fr
- 2006 Mlle WOJCIECHOWSKA Agnès
(1980)
(polonais)
6 allée Jacque Prévert
Appartement n° 28
58640 VARENNES VAUZELLES
Tél. 06.60.49.01.53
Courriel agneswojciechowska@voila.fr

H.2. TRADUCTION

H.2.1. Langues anglaises et anglo-saxonnes

- 2005 Mme CHICHKINA Olga
ép. MOINE
(1974)
(anglais)
107 rue Charlet
18000 BOURGES
Tél. 02.48.24.24.31
Courriel olmoine@hotmail.com
- 2005 Mme DALEY Anna
(1972)
(anglais)
Montpiou
Route de St Amand
Bitray
36130 DEOLS
Tél. 02.54.08.02.38
Courriel a.daley@caramail.com
- 1996 Mme DARUT Florence
ép. LECANU
12 rue Creuse
58000 NEVERS
Tél. 03.86.36.88.64
Courriel lecanu.florence@orange.fr

(1965)
(anglais)

- 1999 Mlle DONADIEU Marie-Pierre 56 allée Paul Rue Tél. 02.54.35.01.88
(1970) 36330 LE POINCONNET Fax. 02.54.35.01.84
(anglais) Courriel M.P.DONADIEU@infonie.fr
- 1976 Mme PREVOST Michelle 1 allée du Maréchal Lyautey Tél. 02.48.24.74.44
ép. SARIAN 18000 BOURGES Fax. 02.48.24.74.44
(1947) Courriel michelle.sarian@wanadoo.fr
(anglais)
- 2005 Mlle SAMAIN Carole Les Barons Tél. 02.48.60.71.67
(1967) 18210 VERNAIS 06.10.33.16.49
(anglais) Fax. 02.48.60.78.76
Courriel MEGATRADSAMIN@wanadoo.FR
- 1997 Mme SAN JOSE Sylvia 11 rue des Perrières Tél. 02.48.20.66.09
ép. NEVEU 18000 BOURGES 06.82.33.88.40
(1960) Fax. 02.48.20.66.09
(anglais) Courriel sylvianeveu@hotmail.com

H.2.2. Langues arabes - chinoises - japonaises - hébraïques - autres domaines linguistiques

- 2000 Mme ARAHIL Malika 2 quartier des Fromageots Tél. 03.86.50.91.14
ép. LAGUERRE 58260 LA MACHINE Fax. 03.86.50.91.14
(1966)
(arabe)
- 2009 M. AGADJANIAN Babken 49 rue du Bois d'Ardenet Tél. 03.86.61.11.24
(1960) 58000 NEVERS 09.52.26.11.26
(arménien) 06.68.20.63.69
Courriel agadjanian@free.fr
- 2003 M. ASHRY Ashraf 21 rue Jean Perrin Tél. 06.73.20.37.81
(1963) Appartement 5065
(arabe) 18000 BOURGES
- 2010 Mme BABAYEVA Afet 13 impasse Collette Tél. 03.86.24.09.54
(1973) 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
(azerbaïdjanais)
- 2003 Mlle BAYDU Derya 23 rue Bénoni Eustache Tél. 06.19.27.45.92
(1978) 93250 VILLEMONTBLE Courriel derya_baydu@hotmail.com
(turc)
- 2009 Mme CHOUAIBI Bochra 4 rue de l'Hôpital Tél. 06.25.72.91.99

	(1975) (arabe)	18300 ST SATUR	Courriel Bochra.Chouaibi@wanadoo.fr
2004	Mme HOUMIDA Fatima ép. BOUKHLAL (1967) (arabe)	13 rue Jacques Rimbault 18390 ST GERMAIN DU PUY	Tél. 02.48.30.80.20
2003	Mme KHEBAB Nadja ép. GUEFIFA (1956) (arabe)	15 rue du Moulin à Vent 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.22.57.47 06.70.94.87.76
2006	M. KOCAK Ruhi (1970) (turc)	5 rue Eugène Delacroix Appartement 823 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.27.74.56 06.64.89.97.76 Courriel r.kocak2@caramail.com

H.2.3. Langue française et dialectes

H.2.4. Langues germaniques et scandinaves

1996	Mme DARUT Florence ép. LECANU (1965) (allemand)	12 rue Creuse 58000 NEVERS	Tél. 03.86.36.88.64 Courriel lecanu.florence@orange.fr
1999	Mlle DONADIEU Marie-Pierre (1970) (allemand)	56 allée Paul Rue 36330 LE POINCONNET	Tél. 02.54.35.01.88 Fax. 02.54.35.01.84 Courriel M.P.DONADIEU@infonie.fr
1992	Mme HALLOPE Arlette ép. GUILLARD (1955) (allemand)	5 rue du 14 juillet 18330 VOUZERON	Tél. 02.48.51.67.10 06.60.85.18.41 Courriel ange.guillard@9online.fr
2005	Mlle SAMAIN Carole (1967) (allemand)	Les Barons 18210 VERNAIS	Tél. 02.48.60.71.67 06.10.33.16.49 Fax. 02.48.60.78.76 Courriel MEGATRADSAMAIN@wanadoo.FR

H.2.5. Langues romanes : espagnol - italien - portugais - autres langues romanes

2004	Mlle BENEFORTI Claudia (1971) (italien)	4 / 12 espace Mendes France 36000 CHATEAUROUX	Tél. 02.54.22.45.48
2004	Mlle COELHO Marie-Christine (1975) (espagnol - portugais)	28 rue du Val de l'Indre 36250 ST MAUR	Tél. 06.60.77.63.28

- 1998 Mme COUTE-RODRIGUEZ Isabelle (1966) (*espagnol*)
52 rue des Hôtelleries
58400 LA CHARITE SUR LOIR
Tél. 03.86.70.00.37
Fax. 03.86.70.16.88
Courriel i_coute@sos-traduction.tm.fr
- 1986 M. DOS SANTOS Antonio (1945) (*portugais - espagnol*)
14 rue de Berry
Bâtiment C3
58200 COSNE SUR LOIRE
Tél.fax 03.86.28.10.55
08.72.99.75.43
06.08.96.90.75
Courriel dos-santos-a@wanadoo.fr
- 2006 Mme MACCABONI Agnès née RAIMBAULT (1965) (*italien*)
10 rue des Ecoles
Somme
18500 MEHUN SUR YEVRE
Tél. 02.48.57.46.20
06.80.64.75.86
Fax 02.48.57.46.20
Courriel a-v.maccaboni@wanadoo.fr
- 1987 MME MARTIN Marie-laure ép. DEPOORTERE (1945) (*Espagnol*)
7 RUE DE LA VRILLE
36000 CHATEAUROUX
Tél. 02.54.34.81.42
- 2003 Mme PRISTAVU Maria-Marta née MANCAS (1957) (*roumain*)
2 chemin du Puits
58470 MAGNY-COURS
Tél. 03.86.37.50.52
Fax. 03.86.37.51.23
Courriel foresta.rav@wanadoo.fr
- 1997 Mme SAN JOSE Sylvia ép. NEVEU (1960) (*espagnol*)
11 rue des Perrières
18000 BOURGES
Tél. 02.48.20.66.09
06.82.33.88.40
Fax. 02.48.20.66.09
Courriel sylvianeveu@hotmail.com

H.2.6. Langues slaves

- 2006 M BIBA Astrit (1972) (*Albanais*)
1 Allée Henri Bergson
18000 BOURGES
Tél 02.48.68.01.84
- 2006 Mme BREZNICKA Lubomira (1953) (*slovaque - tchèque - russe*)
3 avenue d'Augsbourg
18000 BOURGES
Tél. 02.48.02.12.37
Fax. 02.48.02.12.37
Courriel mira.b@free.fr
- 2003 Mme CHICHKINA Olga ép. MOINE (1974) (*russe*)
107 rue Charlet
18000 BOURGES
Tél. 02.48.24.24.31
Courriel olmoine@hotmail.com.fr

- 2006 Mme COIC-GAVRILOVA Marina 1 bis rue Mesmin Tél. 02.48.50.76.87
(1963) 18000 BOURGES
(russe)
- 2009 Mme GENTER Natalya 13 rue Casimir Lecomte Tél. 02.48.71.84.15
née PYVOVAROVA 18100 VIERZON 06.37.33.08.88
(1956) Fax. 02.48.71.80.93
(russe - ukrainien) Courriel ngenter@free.fr
- 2004 Mme KONCHINA Eléna L'Astrolabe Tél. 02.54.38.73.82
ép. LONGUET GRELET Fax. 02.54.38.98.49
(1968) 36700 CHATILLON SUR INDRE
(russe)
- 2010 Mme KOSAKOWSKA Anna Domaine de villebommiers Tél. 02.54.36.13.97
ép. PLANTEUREUX 36120 ARDENTES
(1976) Courriel anna.planteureux@wanadoo.fr
(polonais)
- 2009 Mme LISZCZYNSKI Danuta 9 avenue Jean Jaurès Tél. 03.86.60.84.76
née BOSZKO 58600 FOURCHAMBAULT 06.63.72.35.63
(1958) Fax. 03.86.60.84.76
(polonais)
- 2009 Mme PLET Bozena 4 rue St Trohé Tél. 03.86.21.53.81
née GORECKA 58000 NEVERS 06.60.44.07.01
(1961)
(polonais)
- 2006 Mme PODKOPAYEVA-LENOIR 7 impasse Georges Buffon Tél. 03.86.23.05.68
Inna 58000 NEVERS 06.17.99.27.09
(1963) Courriel inna.lenoir@laposte.net
(russe - ukrainien)
- 2010 Mme VERLAN Galina 9 avenue Maurice Thorez Tél. 03.86.57.61.02
ép. LEROY 58640 VARENNES VAUZELLES
(1968) Courriel lervik@tele2.fr
(russe)

H.3. LANGUES DES SIGNES ET LANGAGE PARLE COMPLETE

H.3.1. Langue des signes français

- 2007 Mlle GEORGES Lucie Ecole Primaire Aéroport Tél. 02.48.20.58.99
(1974) 1 bis rue Mesmin
18000 BOURGES

- II -

TABLE ALPHABETIQUE DES EXPERTS

- A -

ABAKAY Rahime (2014)	64
AGADJANIAN Babken (2010)	65 - 69
ALLEGRET Claudine épouse HUARD DE VERNEUIL (2012)	12
ARAHIL Malika épouse LAGUERRE (2011)	65 - 69
ASHRY Ashraf (2011)	69 - 69

- B -

BABAYEVA Afet épouse HOFFMANN (2011)	69
BAKSI Sule épouse OZYETIS (2011)	65
BARGE Monique (2012)	19
BAUDET Jean-Marie (2012)	41 - 44
BAUDOT Jean-François (2013)	17
BAYDU Derya (2012)	65 - 69
BENEFORTI Claudia (2012)	66 - 70
BERNARDI Michel (2012)	49 - 50
BERTRAND Patrick (2011)	43
BERRIER Philippe (2014)	62 - 63
BENAOUISSE Brochra née CHOUAIBI (2011)	65 - 69
BIBA Astrit (2011)	67 - 71
BLIN Bertrand (2014)	5 - 6
BODIN François (2013)	26 - 28
BOIRON Michel (2013)	21 - 22 - 24
BONNEAU Alain (2014)	6 - 27 - 28
BORDENAVE Antoine (2013)	26
BOSREDON Christian (2013)	19 - 20
BOSZKO Danuta ép. LISZCZYNSKI (2010)	67 - 72
BOUKHLAL Fatima née HOUMIDA (2014)	65 - 69
BOUSSER Jean-Patrick (2011)	39 - 52 - 53 - 59 - 60
BRETAULT Claire (2012)	6 - 27 - 28
BREZNICKA Lubomira (2012)	67 - 71
BRIGAND Daniel (2013)	24 - 25 - 26
BRIVET Marie-Thérèse (2012)	50
BROSSARD Bernard (2012)	13 - 14

- C -

CAPITAIN Jean-Philippe (2012)	8 - 9 - 15
CARRE Christian (2012)	39
CARRE Christophe (2013)	19 - 20
CARROGER Guy (2012)	45 - 46 - 47 - 48 - 57
CAVE Bruno (2012)	6
CAZES Pierre-Yves (2012)	39
CHAGNON Jean-Yves (2012)	50 - 51
CHAGNOUX Bernard (2011)	40 - 53 - 59 - 60
CHAIX Jean-Raoul (2012)	42 - 55
CHAMPEYROL Isabelle ép. VATAN (2010)	51
CHANDON Gérard (2013)	41 - 44
CHAPELIER Bruno (2012).	5 - 6
CHAPELLE Patrick (2013)	13 - 14
CHAUSSET Yves (2012)	8 - 36
CHICHKINA Olga épouse MOINE (2012).	64 - 67 - 68 - 71
CHOUAIBI Bochra épouse BENAOUISSE (2010)	65 - 69
CHOUTIA Ausra née TAMOSEVICIUTE (2012).	67
CHOVET Aymeric (2012).	50 - 51
CIOFFI Marc (2014).	19 - 23
CIRIER Simone épouse LOMBARD (2012)	40 - 62
COATRIEUX Arnaud (2013).	45
COELHO Marie-Christine (2012)	70
COIC-GAVRILOVA Marina (2012).	71
COJOCARIU Silvia (2012).	66
COMBES Bruno (2013)	39 - 44
COSGUN Izzet (2012).	65
COTINEAU Jean (2013)	41 - 44 - 54 - 56
COUROUBLE Géry (2013)	45
COUTE-RODRIGUEZ Isabelle (2013).	66 - 70

- D -

DALEY Anna (2013)	64 - 68
DARUT Florence épouse LECANU (2013)	64 - 65 - 68 - 70
DE BEAUMESNIL Michel (2013)	6 - 10 - 12
DE BERTRAND PIBRAC Pierre (2013)	40 - 53
DEBITUS Dominique (2013)	40 - 45 - 53 - 56 - 59 - 60
DEE Hervé (2013).	38
DELGADO Martial (2011).	23 - 25
DEMONIO Claire née MARFON (2011).	50 - 51
DEPOORTERE Marie-Laure née MARTIN (2010)	66 - 71
DERVAULT Dominique (2013)	30 - 31
DEVAUX Jean-Pierre (2014)	19 - 20 - 22 - 27 - 28
DONADIEU Marie-Pierre (2013).	64 - 65 - 68 - 70
DOS SANTOS Antonio (2013)	66 - 70
DOSSA Annie née LABOUE (2010)	15
DRAJNUDEL Alexandra (2013)	50 - 51
DUBOUILLE Alain (2013)	45 - 46 - 47 - 48
DUCARRE Nicole (2013)	50 - 51
DUGUET Bernard (2013)	43 - 55 - 59
DUMON-VIRIOT Chantal (2012)	30 - 31
DURAND René (2013)	38 - 52 - 58 - 60
DUTHEIL Benoît (2013)	6 - 11

- E -

- F -

FASQUELLE Roxane née PLOTON (2011)	50 - 51
FERRAND Alain (2013)	46 - 47 - 48 - 49
FERRAND Gérard (2013)	46 - 47 - 48 - 49
FIRISEVA Irna ép POUILLOT (2011)	67

- G -

GALLOIS Jean-Raymond (2014)	41 - 45 - 54 - 55 - 56
GALLOIS Robert (2014)	41 - 44 - 54 - 56
GAS Jean-Michel (2013)	10 - 11 - 12
GAUTHIER Eric (2014)	30 - 31
GAUTHIER Pascal (2014)	23 - 25
GAVRILOVA Marina épouse COIC (2012)	71
GAZAIGNE Jacques (2011)	45 - 61
GENTER Natalya née PYVOVAROVA (2010)	67 - 71
GEORGES Lucie (2013)	72
GOEGEBUER Marleen (2011)	13 - 14
GIRAUD Jean (2014)	43
GIRJOABA Ana-Maria (2012)	66
GORECKA Bozena ép. PLET (2010)	68 - 72
GOUGEON Gérard (2013)	6 - 27 - 28
GRAPTON Denis (2014)	5 - 6
GREMBER Véronique née POICIGNON (2011)	46 - 47 - 48 - 49
GRISON René (2014)	30 - 31 - 33
GUEFIFA Nadja née KHEBAB (2014)	69
GUERIN Eric (2014)	6
GUGGIARI Christian (2014)	42 - 55
GUICHARD Denis (2013)	60 - 61
GUILLARD Arlette née HALLOPE (2014)	66 - 70
GUINARD Francis (2014)	46 - 47 - 48 - 49

- H -

HALLOPE Arlette épouse GUILLARD (2014)	66 - 70
HEMERY Jean-Pol (2014)	6 - 27 - 28
HERMIER François (2014)	5 - 6
HERVEUX Claude (2014)	20 - 24 - 25
HEURTEBISE Frédéric (2014)	41 - 45
HOFFMANN Afet née BABAYEVA (2011)	69
HOUMIDA Fatima épouse BOUKHLAL (2014)	65 - 69
HUARD DE VERNEUIL Catherine née ALLEGRET (2012)	12
HUBERT François (2014)	57 - 58 - 61
HUBERT Pierrick (2014)	20 - 22

- I -

- J -

JAMET Jean-François (2014) 46 - 47 - 48 - 49 - 57

- K -

KHEBAB Nadja épouse GUEFIFA (2014) 69
KOCAK Ruhi (2012) 65 - 70
KONCHINA Eléna épouse LONGUET (2014) 67 - 71
KOSAKOWSKA Anna épouse PLANTEUREUX (2011) 67 - 72

- L -

LABOUE Annie veuve DOSSA (2010) 16
LACOSTE Jacques (2010) 45 - 56
LAGUERRE Malika née ARAHIL (2011) 65 - 69
LAMBERT Patrick (2010) 40 - 60 - 61
LAMOTTE Dominique (2014) 19 - 21 - 22 - 24 - 26
LECANU Thierry (2010) 30
LECANU Florence née DARUT (2013) 64 - 65 - 68 - 70
LEFRANCQ-LUMIERE Thierry (2012) 38
LELONG Henri-Claude (2010) 5 - 6 - 7 - 9 - 22 - 24 - 26 - 27 - 28
LENOIR Inna née PODKOPAYEVA (2012) 69
LEROY Galina née VERLAN (2011) 68 - 72
LEVEILLER François (2010) 38 - 52
LION Christine épouse SEGONNE (2011) 28
LISZCZYNSKI Danuta née BOSZKO (2010) 67 - 72
LOMBARD-CIRIER Simone (2012) 40 - 61
LONGUET Eléna née KONCHINA (2014) 67 - 71
LOTIRON Jean-Louis (2010) 19 - 21
LOUBRIEU Georges (2010) 45 - 53 - 56

- M -

MACCABONI Agnès née RAIMBAULT (2012) 66 - 71
MANCAS Maria-Marta épouse PRISTAVU (2010) 67 - 71
MARFON Claire épouse DEMONIO (2011) 50 - 51
MARGAT Alain (2010) 39 - 44 - 53
MARTIN Marie-Laure épouse DEPOORTERE (2010) 66 - 71
MAYER Jean (2010) 43
MAYET Alain (2010) 43
MENARD Jean- Marc (2014) 50 - 51
MERCIER Jean (2014) 11 - 12 - 13
MERLE Françoise née MICHEL (2010) 38
MEUNIER Bernard (2010) 42
MEURICE Jean Patrick (2014) 8 - 9 - 10 - 13 - 14 - 15
MICHEL Evelyne (2010) 19
MICHEL Françoise épouse MERLE (2010) 38
MOINE Olga née CHICHKINA (2012) 64 - 67 - 68 - 71
MOLINES Michel (2010) 55 - 58

- N -

NEVEU Sylvia née SAN JOSE (2011) 64 - 67 - 71

- O -

- P -

PAGE Bernard (2010) 41 - 44

PASQUET Jean-Philippe (2013) 25

PELLE Nicole épouse VAILLANT (2011) 42

PERICHON Yves (2011) 40 - 53

PERROT Christian (2010) 21 - 22

PHILIPPOT Serge (2011) 25 - 26 - 29

PICHON Rémy (2010) 22

PIERMONT Jean-Michel (2011) 40 - 42

PIETRI Pierre-Jean (2011) 30 - 31

PIEUCHOT Jean-Marie (2010). 7

PINSON Aurélie (2011). 50 - 51

PLANTEUREUX Anna née KOSAKOWSKA (2011) 67 - 72

PLET Bozena née GORECKA (2010) 67 - 72

PLOTON Roxane épouse FASQUELLE (2011) 50 - 51

PODKOPAYEVA-LENOIR Inna (2012). 68 - 72

POICIGNON Véronique épouse GREMBER (2011) 46 - 47 - 48 - 49

POITEL Martial (2011) 43 - 49 - 58

POUILLOT Irna née FIRISEVA (2011) 67

PREVOST Michelle épouse SARIAN (2010) 64 - 68

PRISTAVU Maria-Marta née MANCAS (2010). 67 - 71

PYVOVAROVA Natalya ép. GENTER (2010) 67 - 71

- Q -

- R -

RAIMBAULT Agnès épouse MACCABONI (2012). 66 - 71

RAQUIN Jean-Paul (2011). 26

REEB Jacques (2011) 5 - 7 - 9 - 25 - 26 - 27 - 29

REISKEIM Jean-Michel (2011). 31

RENARD Nicolas (2011) 61

RHIT Jean-Michel (2011). 7

RODRIGUEZ Isabelle née COUTE (2013). 67 - 71

ROGIER Patrice (2011). 53

- S -

SAKSIK Daniel (2011) 22 - 23

SAMAIN Carole (2010). 64 - 66 - 69 - 70

SAN JOSE Sylvia épouse NEVEU (2011) 64 - 67 - 69 - 71

SANTIQUET Alain. (2011) 39 - 44

SARIAN Michelle née PREVOST (2010) 64 - 68

SAUVAGE DE SAINT MARC Pierre (2011). 19 - 20

SEGONNE Christine née LION (2011)	28
SIMON Christian (2011)	20 - 22
SIMONET Philippe (2012)	31
SOLDATI Patrick (2011)	42
SOULAT Louis (2011)	38

- T -

TAMOSEVICIUTE Ausra épouse CHOUTIA (2012)	67
TALAMONA Philippe (2011)	10
TAVASSOLI Mohammad (2011)	38
THIN René (2011)	13 - 14
THUILIER Jean (2012)	11 - 21
TILLES Gérard (2012)	39

- U -

URTIAGA Pascal (2012)	20
------------------------------------	----

- V -

VAILLANT Nicole née PELLE (2011)	42
VAROQUIER Philippe (2014)	20 - 21 - 23
VATAN Isabelle née CHAMPEYROL (2010)	51
VERLAN Galina épouse LEROY (2011)	68 - 72
VERNET Alain (2012)	51 - 52
VERRIER Alain (2010)	30 - 31 - 32 - 33
VIMEUX Michel (2012)	40 - 61
VINCHON Stéphane (2011)	8 - 36 - 37
VIRIOT Chantal épouse DUMON (2012)	29 - 30

- W -

WOJCIECHOWSKA Agnès (2012)	68
WYNDAELE Marleen épouse GOEBEBUER (2011)	13 - 14

- X -

- Y -

- Z -

- III -

EXPERTS HONORAIRES

DEPARTEMENT DU CHER

M. BABILLOT Pierre-Marie	125 avenue Ernest Renan - 18000 BOURGES
M. BACH Bernard	15 rue Jean de Berry - BP 2004 - 18026 BOURGES Cédex
M. BAILLEAU Joseph	22 cours Manuel - 18200 ST AMAND MONTROND
M. BENCHETRIT Haïm	3 cité de Trévisse - 75009 PARIS
M. BERTRAND Robert	4 chemin de la Procession - 18700 AUBIGNY SUR NERE
M. BONNET DE VILLER Adrien	Les Guillots - 18260 VILLEGENON
M. BRUNAUD Jean	19 route de La Charité - 18000 BOURGES
M. BRUNET Marcel	12 rue des Epinettes - 18100 VIERZON
M. CAS Jean	30 route de Menetou - 18110 FUSSY
M. CHARPENTIER Marc	Le Champ du Buisson - 18700 AUBIGNY SUR NERE
M. CORBOEUF Roger	15 rue du Chateau d'Eau - 18000 BOURGES
M. CURTOT Louis	4 avenue Henri Laudier - 18000 BOURGES
M. DEGUERET Jean-Gabriel	Le Colombier - VILLEQUIERS - 18800 BAUGY
M. DELACOTTE André	L'Erable 36 - 18340 PLAIMPIED GIVAUDINS
Mme FARRYUGIA-ROIG Aileen	17 rue Jean-Baptiste Clément - 18100 VIERZON
M. FAUCHET Henri	1 rue de la Halle - 18000 BOURGES
Dr FAVERET Claude	15 rue de la Chappe - 18000 BOURGES
Dr FERRAND Pierre	14 rue Ranchot - 18000 BOURGES
M. FRAYSSE Jacques	2 allée du Déversoir - Le Guétin - 18150 CUFFY
Dr GICQUIAUD Marc	Route de St Amand - 18350 NERONDES
M. GILBERT Paul	Rue de la Liberté - 18510 MENETOU SALON

M. GRAPTON Jean	18200 ST GEORGES DE POISIEUX
M. GUILLAUME Etienne	7 rue Parmentier - BP 102 - 18002 BOURGES Cédex
M. HOUARD Fernand	10 allée des Prés Fleuris - 18000 BOURGES
M. INGOLD Jacques	« La Ronceraie » - 18100 MERY SUR CHER
M. JAMOT Ulysse	75 rue Jean Baffier - 18000 BOURGES
M.JOLLY Jean-Paul	Domaine de jacqelin -18390 ST GERMAIN DU PUY
M. LAGOGUE Léon	16 allée des Prés Fleuris - 18000 BOURGES
M. LAMY Marcel	33 rue des Coupances - 18230 ST DOULCHARD
M. LE GOFF Jean	12 B rue Porte Jaune - 18000 BOURGES
M. MARCHAND Jean	60 rue des Cévennes - 75015 PARIS
M. MIGNAULT Jacques	Les Remparts St Laurent - 11 bd du Général Chanzy - 18000 BOURGES
M. MONEYRON Guy	2 rue Verte - 18600 SANCOINS
M. PAGES Lucien	9 avenue Foch - 18200 ST AMAND MONTROND
M. PASQUET Bernard	9 route de Marmagne – PIERRELAY – 18000 BOURGES
Mme PASQUET Jacqueline	9 route de Marmagne – PIERRELAY – 18000 BOURGES
Dr PEAN Jean-Claude	Port Sec Nord - Route de La Charité - 18000 BOURGES
M. PINGUET Patrice	La Sise-18330 NANÇAY
Dr PIERRE René	Résidence « Le Cèdre » - 22 rue Maxime Gorki - 18100 VIERZON
M. PINGUET Patrice	La Sise - 18330 NANCAY
M. POINCEAU Guy	18400 VILLENEUVE SUR CHER
M. RIVIERE François	40 boulevard de Strasbourg - 18000 BOURGES
M. ROCHE Georges	7 rue Paul Cézanne - 18000 BOURGES
M.ROEST CROLLIUS KLAAS	1 Route du Chautay - 18320 MENETOU COUTURE
M. SABATIER Jacques	135 rue Jeanne d'Arc - 18500 MEHUN SUR YEVRE
Dr SALES André	Résidence Jacques Coeur - 2 avenue de Lattre de Tassigny 18000 BOURGES
M. SCHUMACHER Jean-Pierre	La Tournelle - 18220 SOULANGIS
Dr SOURDILLE Jean	2 avenue Jean Jaurès - 18200 ST AMAND MONTROND
M. TARANTINO Salvatore	189 rue Jeanne D'Arc - 18500 MEHUN SUR YEVRE

M. TARDY Xavier	11 rue Montcenoux - 18000 BOURGES
M. TATIN Raymond	Le Tremblay -18120 BRINAY
Dr VILLARD Alain	81 rue Bourbonnoux - 18000 BOURGES
M. VIGNERON Henri	Place Carrée - 18200 ST AMAND MONTROND

DEPARTEMENT DE L'INDRE

M. ARTAUD Roger	7 rue du 8 mai - 36000 CHATEAUROUX
Dr CAMBRAY Jean-Claude	5 rue des Fossés St Jacques - 36400 LA CHATRE
Mme CHANTERELLE- KLOCKENBRING Dagmar	Résidence Les Fleurs - 34 rue Combanaire - 36000 CHATEAUROUX
Dr COTILLON Jean	22 avenue de Paris - 36000 CHATEAUROUX
Dr DEBRY Daniel	7 rue Guimon Latouche - 36000 CHATEAUROUX
M. DELACOUX Michel	10 allée Paul Rue - 36330 LE POINCONNET
M. DE SAINT POL Charles	PIOU - 36120 MARON
M. DROUGLAZET Michel	100 rue du Gendarme Patrice Comboliaud - 36000 CHATEAUROUX
M. FOUCRET Jean-Bernard	7 rue Notre Dame - 36500 BUZANCAIS
M. GOUTMANN Raymond	12 rue des Jeux Marins - 36000 CHATEAUROUX
M. GROUSSIN Pierre	17 rue du Sapin Vert - 36500 BUZANCAIS
M. GUITTER Claude	23 rue Grande - 36000 CHATEAUROUX
Dr JALLERAT Georges	« Le May » - 36400 LE MAGNY
M. LESCAROUX André	4 avenue de la Gare - 36000 CHATEAUROUX
M. MARCHAIS Fernand	12 rue des Arènes - 36110 LEVROUX
Dr MESSEGUE Jean	53 avenue des Marins - 36000 CHATEAUROUX
M. MOREAU Pierre	1 rue de la Vrille - 36000 CHATEAUROUX
M. REIGNOUX Roger	4-6 rue des Dames - 36800 RIVARENNES
Mme SALLES Anne-Marie ép. BELLOY	9 rue Lemoine Lenoir - 36000 CHATEAUROUX
Dr. SEGRESTAA Daniel	22 avenue Marcel Lemoine - 36000 CHATEAUROUX

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

M. BISSON Jean	Château de Beauval - 45250 BRIARE
M. BOBIN Georges	4 rue du Moulin d'Ecorce - 58000 NEVERS
M. BOILLEREAU François	« Mont de Marquereau » - 58290 LIMANTON
Dr BONHOMME Camille	19 rue Récollets - 58000 NEVERS
Dr BONIN Bertrand	38 rue L.J. Gousse - 58150 POULLY SUR LOIRE
Dr CHATRE André	4 place du Champ de Foire - 58000 NEVERS
M. CHOUET Paul	11 rue du Sort - 58000 NEVERS
M. COULOMB Paul	4 rue Louis Paris - 58200 COSNE SUR LOIRE
Dr CRUSSOL Philippe	10 place de la République - 58000 NEVERS
M. DE THOURY Xavie	Les Chagnes - Route du Creuzet - 58110 ROUY
Dr DUBOIS Jean-Louis	9 avenue Victor Hugo - 58300 DECIZE
M. GARAUD André	2 avenue Conti - 58320 POUQUES LES EAUX
M. GAUTHIER Michel	« Cussy » - 58470 MAGNY-COURS
M. GROMOLARD Jean-Jacques	Lattellier - Chevenon - 58160 IMPHY
M. GUILLON Jacques	32 ter rue Clémence Bonde - 58260 LA MACHINE
Dr LOO Pierre	22 route Antibes - 58400 MESVES SUR LOIRE
Dr LEBRIS Jean-Loup	24 rue de 4 Fils Doumer - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
M. MAZET Robert	58260 LA MACHINE
M. MORIZOT-THIBAUT Michel	32 rue du 13ème de Ligne - 58000 NEVERS
Dr MORLON Robert	41 rue St Martin - 58000 NEVERS
M. NAUDIN Paul	58330 ST FRANCHY
M. ROUSSELLE Robert	« Le Monceau » - 17 route de Corcelles - 58000 NEVERS

M. SAJOT Martial

16 rue Gaston Morel - 58000 NEVERS

Dr SOLLOGOUB Constantin

12 rue du Commandant Barat - 58000 NEVERS

- IV -

TEXTES

LOI N°71-498 DU 29 JUIN 1971 RELATIVE AUX EXPERTS JUDICIAIRES

Art. 1er - Les juges peuvent, en matière civile, désigner en qualité d'expert toute personne de leur choix sous les seules restrictions prévues par la loi ou les règlements.

Art. 2 - Il est établi chaque année, pour l'information des juges, une liste nationale, dressée par le bureau de la Cour de Cassation, et une liste, dressée par chaque cour d'appel, des experts en matière civile.

Art. 3 - Les personnes inscrites sur l'une des listes instituées par l'article 2 de la présente loi ou par l'article 157 du code de procédure pénale ne peuvent faire état de leur qualité que sous la dénomination : « d'expert agréé par la Cour de cassation » ou « d'expert près la cour d'appel de ... ».

La dénomination peut être suivie de l'indication de la spécialité de l'expert.

Les experts admis à l'honorariat pourront continuer à utiliser leur titre, à la conditions de le faire suivre par le terme « honoraire ».

Art. 4 - Toute personne, autre que celles mentionnées à l'article 3, qui aura fait usage de l'une des dénominations visées à cet article, sera punie des peines prévues par l'article 259 du code pénal.

Sera puni des mêmes peines celui qui aura fait usage d'une dénomination présentant une ressemblance de nature à causer une méprise dans l'esprit du public avec les dénominations visées à l'article 3.

Art. 5 - L'expert déjà inscrit sur une des listes prévues à l'article 2 ci-dessus n'a pas à renouveler chaque année sa demande d'inscription.

La radiation d'un expert inscrit peut être prononcée en cours d'année, après que l'intéressé, qui peut se faire assister par un avocat, aura été appelé à formuler ses observations, en cas :

D'incapacité légale ;

De faute professionnelle grave ;

De condamnation pour faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes moeurs.

Art. 6 - Lors de leur inscription sur l'une des listes prévues à l'article 2 ci-dessus, les experts prêtent, devant la cour d'appel du ressort de leur domicile, serment d'accomplir leur mission, de faire leur rapport et de donner leur avis en leur honneur et conscience. Ce serment les dispensera de celui prévu à l'article 308 du code de procédure civile pendant la durée de leur inscription.

Art. 7 - Les conditions d'application de la présente loi sont fixées par des décrets qui détermineront notamment les modalités des conditions d'inscription sur les listes, celles relatives à la prestation de serment, à la limite d'âge et à l'honorariat.

*
* *
*

**DÉCRET N°86-658 DU 18 MARS 1986
MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DE PROCÉDURE ADMINISTRATIVE ET CONTENTIEUSE
DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Art. 1 - Le premier alinéa de l'article R.141-1 du code de la sécurité sociale est remplacé par les dispositions suivantes :

« Les contestations mentionnées à l'article L.141-1 sont soumises à un médecin expert désigné, d'un commun accord, par le médecin traitant et le médecin et le médecin conseil ou, à défaut d'accord dans le délai d'un mois à

compter de la contestation, par le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales ; celui-ci avise immédiatement la caisse de la désignation de l'expert. Dans tous les cas, l'expert est choisi parmi les médecins inscrits, sous la rubrique Experts spécialités en matière de sécurité sociale, sur les listes dressées en application de l'article 2 de la loi n°71-498 du 29 juin 1971 et de l'article 1er du décret n°74-1184 du 31 décembre 1974 relatifs aux experts judiciaires. Les cours d'appel procèdent à l'inscription des experts de cette spécialité dans les conditions prévues par les articles 6 à 10 du décret du 31 décembre 1974 susmentionné, après avis du directeur régional des affaires sanitaires et sociales. »

Art. 2 - L'intitulé de la section 2 du chapitre II du titre IV du livre 1er du code de la sécurité sociale est modifié comme suit :

« Section 2

« Commissions de recours amiable »

Art. 3 - L'article R.142-8 du code de la sécurité sociale commence par un alinéa rédigé comme suit :
« Un arrêté du garde des sceaux détermine la formule du serment prévu à l'article L.142-5. »

.../...

Art. 13 - Le 1° du troisième alinéa de l'article R.143-4 du code de la sécurité sociale est modifié ainsi qu'il suit :

« 1° Un médecin expert désigné par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales ou par le chef du service régional de l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles parmi les médecins inscrits sous la rubrique Experts spécialisés en matière de sécurité sociale, sur les listes mentionnées à l'article R.141-1. »

.../...

*
* *
*

NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE

CHAPITRE V

Mesures d'instruction
exécutées par un technicien

SECTION PREMIERE

Dispositions communes

Art. 232 - Le juge peut commettre toute personne de son choix pour l'éclairer par des constatations, par une consultation ou par une expertise sur une question de fait qui requiert les lumières d'un technicien.

Art. 233 - Le technicien investi de ses pouvoirs par le juge en raison de sa qualification, doit remplir personnellement la mission qui lui est confiée.

Si le technicien désigné est une personne morale, son représentant légal soumet à l'agrément du juge le nom de la ou des personnes physiques qui assureront, au sein de celle-ci et en son nom l'exécution de la mesure.

Art. 234 - Les techniciens peuvent être récusés pour les mêmes causes que les juges. S'il s'agit d'une personne morale, la récusation peut viser tant la personne morale elle-même que la ou les personnes physiques agréées par le juge.

La partie qui entend récuser le technicien doit le faire devant le juge qui l'a commis ou devant le juge chargé du contrôle avant le début des opérations ou dès la révélation de la cause de la récusation.

Si le technicien s'estime récusable, il doit immédiatement le déclarer au juge qui l'a commis ou au juge chargé du contrôle.

Art. 235 - Si la récusation est admise, si le technicien refuse la mission, ou s'il existe un empêchement légitime, il est pourvu au remplacement du technicien par le juge qui l'a commis ou par le juge chargé du contrôle.

Le juge peut également, à la demande des parties ou d'office, remplacer le technicien qui manquerait à ses devoirs, après avoir provoqué ses explications.

Art. 236 - Le juge qui a commis le technicien ou le juge chargé du contrôle peut accroître ou restreindre la mission confiée au technicien.

Art. 237 - Le technicien commis doit accomplir sa mission avec conscience, objectivité et impartialité.

Art. 238 - Le technicien doit donner son avis sur les points pour l'examen desquels il a été commis. Il ne peut répondre à d'autres questions, sauf accord écrit des parties. Il ne doit jamais porter d'appréciations d'ordre juridique.

Art. 239 - Le technicien doit respecter les délais qui lui sont impartis.

Art. 240 - Le juge ne peut donner au technicien mission de concilier les parties.

Art. 241 - Le juge chargé du contrôle peut assister aux opérations du technicien. Il peut provoquer ses explications et lui impartir des délais.

Art. 242 - Le technicien peut recueillir des informations orales ou écrites de toutes personnes, sauf à ce que soient précisés leurs nom, prénoms, demeure et profession ainsi que, s'il y a lieu, leur lien de parenté ou d'alliance avec les parties, de subordination à leur égard, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec elles.

Lorsque le technicien commis ou les parties demandent que ces personnes soient entendues par le juge, celui-ci procède à leur audition s'il l'estime utile.

Art. 243 - Le technicien peut demander communication de tous documents aux parties et aux tiers, sauf au juge à l'ordonner en cas de difficulté.

Art. 244 - Le technicien doit faire connaître dans son avis toutes les informations qui apportent un éclaircissement sur les questions à examiner.

Il lui est interdit de révéler les autres informations dont il pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exécution de sa mission.

Il ne peut faire état que des informations légitimement recueillies.

Art. 245 - Le juge peut toujours inviter le technicien à compléter, préciser, ou expliquer, soit par écrit, soit à l'audience, ses constatations ou ses conclusions.

Le technicien peut à tout moment demander au juge de l'entendre

(Décr. n° 89-511 du 20 juillet 1989) « Le juge ne peut, sans avoir préalablement recueilli les observations du technicien commis, étendre la mission de celui-ci ou confier une mission complémentaire à un autre technicien. »

Art. 246 - Le juge n'est pas lié par les constatations ou les conclusions du technicien.

Art. 247 - L'avis du technicien dont la divulgation porterait atteinte à l'intimité de la vie privée ou à tout autre intérêt légitime ne peut être utilisé en dehors de l'instance si ce n'est sur autorisation du juge ou avec le consentement de la partie intéressée.

Art. 248 - Il est interdit au technicien de recevoir directement d'une partie, sous quelque forme que ce soit, une rémunération même à titre de remboursement de débours, si ce n'est sur décision du juge.

SECTION II

Les constatations

Art. 249 - Le juge peut charger la personne qu'il commet de procéder à des constatations.

Le constatant ne doit porter aucun avis sur les conséquences de fait ou de droit qui peuvent en résulter.

Art. 250 - Les constatations peuvent être prescrites à tout moment, y compris en conciliation ou au cours du délibéré. Dans ce dernier cas, les parties en sont avisées.

Les constatations sont consignées par écrit à moins que le juge n'en décide la présentation orale.

Art. 251 - Le juge qui prescrit des constatations fixe le délai dans lequel le constat sera déposé ou la date de l'audience à laquelle les constatations seront présentées oralement. Il désigne la ou les parties qui seront tenues de verser par provision au constatant une avance sur sa rémunération, dont il fixe le montant.

Art. 252 - Le constatant est avisé de sa mission par le secrétaire de la juridiction.

Art. 253 - Le constat est remis au secrétariat de la juridiction.

Il est dressé procès-verbal des constatations présentées oralement. La rédaction du procès-verbal peut toutefois être suppléée par une mention dans le jugement si l'affaire est immédiatement jugée en dernier ressort.

Sont joints au dossier de l'affaire les documents à l'appui des constatations.

Art. 254 - Lorsque les constatations ont été prescrites au cours du délibéré, le juge, à la suite de l'exécution de la mesure, ordonne la réouverture des débats si l'une des parties le demande ou s'il l'estime nécessaire.

Art. 255 - Le juge fixe, sur justification de l'accomplissement de la mission, la rémunération du constatant. Il peut lui délivrer un titre exécutoire.

SECTION III

La consultation

Art. 256 - Lorsqu'une question purement technique ne requiert pas d'investigations complexes, le juge peut charger la personne qu'il commet de lui fournir une simple consultation.

Art. 257 - La consultation peut être prescrite à tout moment, y compris en conciliation ou au cours du délibéré. Dans ce dernier cas, les parties en sont avisées.

La consultation est présentée oralement à moins que le juge ne prescrive qu'elle soit consignée par écrit.

Art. 258 - Le juge qui prescrit une consultation fixe soit la date de l'audience à laquelle elle sera présentée oralement, soit le délai dans lequel elle sera déposée.

Il désigne la ou les parties qui seront tenues de verser, par provision au consultant une avance sur sa rémunération, dont il fixe le montant.

Art. 259 - Le consultant est avisé de sa mission par le secrétaire de la juridiction qui le convoque s'il y a lieu.

Art. 260 - Si la consultation est donnée oralement, il en est dressé procès-verbal. La rédaction du procès-verbal peut toutefois être suppléée par une mention dans le jugement si l'affaire est immédiatement jugée en dernier ressort.

Si la consultation est écrite, elle est remise au secrétariat de la juridiction.

Sont joints au dossier de l'affaire les documents à l'appui de la consultation.

Art. 261 - Lorsque la consultation a été prescrite au cours du délibéré, le juge, à la suite de l'exécution de la mesure, ordonne la réouverture des débats si l'une des parties le demande ou s'il l'estime nécessaire.

Art. 262 - Le juge fixe, sur justification de l'accomplissement de la mission, la rémunération du consultant. Il peut lui délivrer un titre exécutoire.

SECTION IV

L'expertise

Art. 263 - L'expertise n'a lieu d'être ordonnée que dans le cas où des constatations ou une consultation ne pourraient suffire à éclairer le juge.

Sous-section 1 - La décision ordonnant l'expertise

Art. 264 - Il n'est désigné qu'une seule personne à titre d'expert à moins que le juge n'estime nécessaire d'en nommer plusieurs.

Art. 265 - La décision qui ordonne l'expertise :

Expose les circonstances qui rendent nécessaire l'expertise et, s'il y a lieu, la nomination de plusieurs experts

;

Nomme l'expert ou les experts ;

Enonce les chefs de la mission de l'expert ;

Impartit le délai dans lequel l'expert devra donner son avis.

Art. 266 - La décision peut aussi fixer une date à laquelle l'expert et les parties se présenteront devant le juge qui l'a rendue ou devant le juge chargé du contrôle pour que soient précisés la mission et, s'il y a lieu, le calendrier des opérations.

Les documents utiles à l'expertise sont remis à l'expert lors de cette conférence.

Art. 267 - Dès le prononcé de la décision nommant l'expert, le secrétaire de la juridiction lui en notifie copie par lettre simple.

(Décret n° 89-511 du 20 juillet 1989) « L'expert fait connaître sans délai au juge son acceptation : il doit commencer les opérations d'expertise dès qu'il est averti que les parties ont consigné la provision mise à leur charge, ou le montant de la première échéance dont la consignation a pu être assortie, à moins que le juge ne lui enjoigne d'entreprendre immédiatement ses opérations. »

Art. 268 - Les dossiers des parties ou les documents nécessaires à l'expertise sont provisoirement conservés au secrétariat de la juridiction sous réserve de l'autorisation donnée par le juge aux parties qui les ont remis d'en retirer certains éléments ou de s'en faire délivrer copie. L'expert peut les consulter même avant l'accepter sa mission.

Dès son acceptation, l'expert peut, contre émargement ou récépissé, retirer ou se faire adresser par le secrétaire de la juridiction les dossiers ou les documents des parties.

Art. 269 - (Décret n° 89-511 du 20 juillet 1989) Le juge qui ordonne l'expertise ou le juge chargé du contrôle fixe, lors de la nomination de l'expert ou dès qu'il est en mesure de le faire, le montant d'une provision à valoir sur la rémunération de l'expert aussi proche que possible de sa rémunération définitive prévisible. Il désigne la ou les parties qui devront consigner la provision au greffe de la juridiction dans le délai qu'il détermine : si plusieurs parties sont désignées, il indique dans quelle proportion chacune des parties devra consigner. Il aménage, s'il y a lieu, les échéances dont la consignation peut être assortie.

Art. 270 - (Décret n° 89-511 du 20 juillet 1989) Le greffier invite les parties qui en ont la charge, en leur rappelant les dispositions de l'article 271, à consigner la provision au greffe dans le délai et selon les modalités impartis.

Il informe l'expert de la consignation.

Art. 271 - (Décret n° 89-511 du 20 juillet 1989) A défaut de consignation dans le délai et selon les modalités impartis, la désignation de l'expert est caduque à moins que le juge, à la demande d'une des parties se prévalant d'un motif légitime, ne décide une prorogation du délai ou un relevé de la caducité. L'instance est poursuivie sauf à ce qu'il soit tiré toute conséquence de l'abstention ou du refus de consigner.

Art. 272 - La décision ordonnant l'expertise peut être frappée d'appel indépendamment du jugement sur le fond sur autorisation du premier président de la cour d'appel s'il est justifié d'un motif grave et légitime.

La partie qui veut faire appel saisit le premier président qui statue en la forme des référés. L'assignation doit être délivrée dans le mois de la décision.

S'il fait droit à la demande, le premier président fixe le jour où l'affaire sera examinée par la cour, laquelle est saisie et statue comme en matière de procédure à jour fixe ou comme il est dit à l'article 948 selon le cas.

Si le jugement ordonnant l'expertise s'est également prononcé sur la compétence, la cour peut être saisie de la contestation sur la compétence alors même que les parties n'auraient pas formé contredit.

Sous-section 2 - Les opérations d'expertise.

Art. 273 - L'expert doit informer le juge de l'avancement de ses opérations.

Art. 274 - Lorsque le juge assiste aux opérations d'expertise, il peut consigner dans un procès-verbal ses constatations, les explications de l'expert ainsi que les déclarations des parties et des tiers : le procès-verbal est signé par le juge.

Art. 275 - Les parties doivent remettre sans délai à l'expert tous les documents que celui-ci estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

En cas de carence des parties, l'expert en informe le juge qui peut ordonner la production des documents, s'il y a lieu sous astreinte, ou bien, le cas échéant, l'autoriser à passer outre ou à déposer son rapport en l'état.

Art. 276 - L'expert doit prendre en considération les observations ou réclamations des parties, et, lorsqu'elles sont écrites, les joindre à son avis si les parties le demandent.

Il doit faire mention, dans son avis, de la suite qu'il leur aura donnée.

Art. 277 - Lorsque le ministère public est présent aux opérations d'expertise, ses observations sont, à sa demande, relatées dans l'avis de l'expert, ainsi que la suite que celui-ci leur aura donnée.

Art. 278 - L'expert peut prendre l'initiative de recueillir l'avis d'un autre technicien, mais seulement dans une spécialité distincte de la sienne.

Art. 279 - Si l'expert se heurte à des difficultés qui font obstacle à l'accomplissement de sa mission ou si une extension de celle-ci s'avère nécessaire, il en fait rapport au juge.

Celui-ci peut, en se prononçant, proroger le délai dans lequel l'expert doit donner son avis.

Art. 280 - L'expert qui justifie avoir fait des avances peut être autorisé à prélever un acompte sur la somme consignée.

(Décret n° 89-511 du 20 juillet 1989) « Si l'expert établit que la provision allouée devient insuffisante, le juge ordonne la consignation d'une provision complémentaire. A défaut de consignation dans le délai, et selon les modalités fixées par le juge, et sauf prorogation de ce délai, l'expert dépose son rapport en l'état. »

Art. 281 - Si les parties viennent à se concilier, l'expert constate que sa mission est devenue sans objet ; il en fait rapport au juge.

Les parties peuvent demander au juge de donner force exécutoire à l'acte exprimant leur accord.

Sous-section 3 - L'avis de l'expert

Art. 282 - Si l'avis n'exige pas de développements écrits, le juge peut autoriser l'expert à l'exposer oralement à l'audience : il en est dressé procès-verbal. La rédaction du procès-verbal peut toutefois être suppléée par une mention dans le jugement si l'affaire est immédiatement jugée en dernier ressort.

Dans les autres cas, l'expert doit déposer un rapport au secrétariat de la juridiction. Il n'est rédigé qu'un seul rapport, même s'il y a plusieurs experts : en cas de divergence, chacun indique son opinion.

Art. 283 - Si le juge ne trouve pas dans le rapport les éclaircissements suffisants, il peut entendre l'expert, les parties présentes ou appelées.

Art. 284 - (Décret n° 89-511 du 20 juillet 1989) Dès le dépôt du rapport, le juge fixe la rémunération de l'expert et l'autorise à se faire remettre, jusqu'à due concurrence, les sommes consignées au greffe. Il ordonne, s'il y a lieu, le versement de sommes complémentaires dues à l'expert en indiquant la ou les parties qui en ont la charge, ou la restitution des sommes consignées en excédent.

Le juge délivre à l'expert, sur sa demande, un titre exécutoire.

Art. 284-1 - (Décret n° 89-511 du 20 juillet 1989) Si l'expert le demande, une copie du jugement rendu au vu de son avis lui est adressée ou remise par le greffier.

CODE DE PROCEDURE PENALE

SECTION IX

De l'expertise

Art. 156 - (Ord. n° 60-529 du 4 juin 1960) Toute juridiction d'instruction ou de jugement, dans le cas où se pose une question d'ordre technique, peut, soit à la demande du ministère public, soit d'office, ou à la demande des parties, ordonner une expertise.

(L. n° 93-2 du 4 janvier 1993) « Lorsque le juge d'instruction estime ne pas devoir faire droit à une demande d'expertise, il doit rendre une ordonnance motivée au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. » (L. n° 93-1013 du 24 août 1993) « Les dispositions des neuvième et dixième alinéas de l'article 81 sont applicables. »

Les experts procèdent à leur mission sous le contrôle du juge d'instruction ou du magistrat que doit désigner la juridiction ordonnant l'expertise.

Art. 157 - (L. n° 75-701 du 6 août 1975) « Les experts sont choisis parmi les personnes physiques ou morales qui figurent soit sur une liste nationale établie par le bureau de la Cour de cassation, soit sur une des listes dressées par les cours d'appel, le procureur général entendu. »

(Ord. n° 60-529 du 4 juin 1960) Les modalités d'inscription et de radiation sur ces listes sont fixées par un règlement d'administration publique (décret en Conseil d'Etat).

A titre exceptionnel, les juridictions peuvent, par décision motivée, choisir des experts ne figurant sur aucune de ces listes.

Art. 157-1 - (L. n°75-701 du 6 août 1975) Si l'expert désigné est une personne morale, son représentant légal soumet à l'agrément de la juridiction le nom de la ou des personnes physiques qui, au sein de celle-ci et en son nom, effectueront l'expertise.

Art. 158 - La mission des experts, qui ne peut avoir pour objet que l'examen de questions d'ordre technique, est précisée dans la décision qui ordonne l'expertise.

Art. 159 - (L. n°85-1407 du 30 décembre 1985) Le juge d'instruction désigne l'expert chargé de procéder à l'expertise.

Si les circonstances le justifient, il désigne plusieurs experts.

Art. 160 - (Ord. n° 58-1296 du 23 décembre 1958 ; L. n° 72- 1226 du 29 décembre 1972) « Lors de leur inscription sur l'une des listes prévues à l'article 157, les experts prêtent, devant la cour d'appel du ressort de leur domicile, serment d'apporter leur concours à la justice en leur honneur et en leur conscience. Ces experts n'ont pas à renouveler leur serment chaque fois qu'ils sont commis. »

Les experts ne figurant sur aucune de ces listes prêtent, chaque fois qu'ils sont commis, le serment prévu à l'alinéa précédent devant le juge d'instruction ou le magistrat désigné par la juridiction. Le procès-verbal de prestation de serment est signé par le magistrat compétent, l'expert et le greffier. En cas d'empêchement dont les motifs doivent être précisés, le serment peut être reçu par écrit et la lettre de serment est annexée au dossier de la procédure.

Art. 161 - Toute décision commettant des experts doit leur impartir un délai pour remplir leur mission.

Si des raisons particulières l'exigent, ce délai peut être prorogé sur requête des experts et par décision motivée rendue par le magistrat ou la juridiction qui les a désignés. Les experts qui ne déposent pas leur rapport dans le délai qui leur a été impartit peuvent être immédiatement remplacés et doivent rendre compte des investigations auxquelles ils ont déjà procédé. Ils doivent aussi restituer dans les quarante-huit heures les objets, pièces et documents qui leur auraient été confiés en vue de l'accomplissement de leur mission. Ils peuvent être, en outre, l'objet de mesures disciplinaires allant jusqu'à la radiation de l'une ou de l'autre des listes prévues par l'article 157.

Les experts doivent remplir leur mission en liaison avec le juge d'instruction ou le magistrat délégué ; ils doivent le tenir au courant du développement de leurs opérations et le mettre à même de prendre à tout moment toutes mesures utiles.

Le juge d'instruction, au cours de ses opérations, peut toujours, s'il l'estime utile, se faire assister des experts.

Art. 162 - Si les experts demandent à être éclairés sur une question échappant à leur spécialité, le juge peut les autoriser à s'adjoindre des personnes nommément désignées, spécialement qualifiées par leur compétence.

Les personnes ainsi désignées prêtent serment dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article 160.

Leur rapport sera annexé intégralement au rapport mentionné à l'article 166.

Art. 163 - Avant de faire parvenir les scellés aux experts, le juge d'instruction ou le magistrat désigné par la juridiction procède, s'il y a lieu, à leur inventaire dans les conditions prévues par l'article 97, il énumère ces scellés dans un procès-verbal. Les experts doivent faire mention dans leur rapport de toute ouverture ou réouverture des scellés ; dans ces cas, ils en dressent inventaire.

Art. 164 - Les experts peuvent recevoir, à titre de renseignements et pour l'accomplissement strict de leur mission, les déclarations de personnes autres que la personne mise en examen.

S'ils estiment qu'il y a lieu d'interroger la personne mise en examen et sauf délégation motivée délivrée à titre exceptionnel par le magistrat, il est procédé à cet interrogatoire en leur présence par le juge d'instruction ou le magistrat désigné par la juridiction en observant dans tous les cas les formes et conditions prévues par les articles 114, premier et deuxième alinéas, et 119.

La personne mise en examen peut, cependant, renoncer au bénéfice de cette disposition par déclaration expresse devant le juge d'instruction ou le magistrat désigné par la juridiction et fournir aux experts, en présence de son avocat, les explications nécessaires à l'exécution de leur mission. La personne mise en examen peut également par déclaration écrite remise par elle aux experts et annexée par ceux-ci à leur rapport, renoncer à l'assistance de son avocat pour une ou plusieurs auditions.

Toutefois, les médecins et les psychologues experts chargés d'examiner la personne mise en examen peuvent lui poser les questions nécessaires à l'accomplissement de leur mission, hors la présence du juge et des avocats.

Les dispositions du présent article sont également applicables à la personne bénéficiant des dispositions de l'article 104.

Art. 165 - Au cours de l'expertise, les parties peuvent demander à la juridiction qui l'a ordonnée qu'il soit prescrit aux experts d'effectuer certaines recherches ou d'entendre toute personne nommément désignée qui serait susceptible de leur fournir des renseignements d'ordre technique.

Art. 166 - Lorsque les opérations d'expertise sont terminées, les experts rédigent un rapport qui doit contenir la description desdites opérations ainsi que leurs conclusions. Les experts doivent attester avoir personnellement accompli les opérations qui leur ont été confiées et signent leur rapport.

(Loi n° 85-1407 du 30 décembre 1985) « Lorsque plusieurs experts ont été désignés et s'ils sont d'avis différents ou s'ils ont des réserves à formuler sur des conclusions communes, chacun d'eux indique son opinion ou ses réserves en les motivant. »

Le rapport et les scellés, ou leurs résidus, sont déposés entre les mains du greffier de la juridiction qui a ordonné l'expertise ; ce dépôt est constaté par procès-verbal.

Art. 167 - (L. n° 93-2 du 4 janvier 1993) « Le juge d'instruction donne connaissance des conclusions des experts aux parties et à leurs avocats après les avoir convoqués conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 114.

Les conclusions peuvent également être notifiées par lettre recommandée ou, lorsque la personne est détenue, par les soins du chef de l'établissement pénitentiaire qui adresse, sans délai, au juge d'instruction l'original ou la copie du récépissé signé par l'intéressé. »

(L. n° 85-1407 du 30 décembre 1985) Dans tous les cas, le juge d'instruction fixe un délai aux parties pour présenter des observations ou formuler une demande, notamment aux fins de complément d'expertise ou de contre-expertise. (L. n° 93-1013 du 24 août 1993) « Cette demande doit être formée conformément aux dispositions du dixième alinéa de l'article 81. » Pendant ce délai, le dossier de la procédure est mis à la disposition des conseils des parties.

Lorsqu'il rejette une demande, le juge d'instruction rend une décision motivée qui doit intervenir dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Il en est de même s'il commet un seul expert alors que la partie a demandé qu'il en soit désigné plusieurs. (L. n° 93-2 du 4 janvier 1993) « Les dispositions du dernier alinéa de l'article 81 sont applicables. »

Art. 168 - (L. n° 72-1226 du 29 décembre 1972) « Les experts exposent à l'audience, s'il y a lieu, le résultat des opérations techniques auxquelles ils ont procédé, après avoir prêté serment d'apporter leur concours à la justice en leur honneur et en leur conscience. » Au cours de leur audition, ils peuvent consulter leur rapport et ses annexes.

Le président peut soit d'office, soit à la demande du ministère public, des parties ou de leurs conseils, leur poser toutes questions rentrant dans le cadre de la mission qui leur a été confiée.

Après leur exposé, les experts assistent aux débats, à moins que le président ne les autorise à se retirer.

Art. 169 - Si, à l'audience d'une juridiction de jugement, une personne entendue comme témoin ou à titre de renseignement contredit les conclusions d'une expertise ou apporte au point de vue technique des indications nouvelles, le président demande aux experts, au ministère public, à la défense et, s'il y a lieu, à la partie civile, de présenter leurs observations. Cette juridiction, par décision motivée, déclare, soit qu'il sera passé outre aux débats, soit que l'affaire sera renvoyée à une date ultérieure. Dans ce dernier cas, cette juridiction peut prescrire quant à l'expertise toute mesure qu'elle jugera utile.

Art. 169-1 - (L. n° 72-1226 du 29 décembre 1972) Les dispositions des articles 168 et 169 sont applicables aux personnes appelées soit à procéder à des constatations, soit à apprécier la nature des circonstances d'un décès, conformément aux articles 60 et 74.

*
* *
*

ARTICLE R.141-1 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE

« Les contestations mentionnées à l'article L.141-1 sont soumises à un médecin expert désigné, d'un commun accord, par le médecin traitant et le médecin conseil ou, à défaut d'accord dans le délai d'un mois à compter de la contestation, par le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales ; celui-ci avise immédiatement la caisse de la désignation de l'expert. Dans le cas où l'expert est désigné par le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, il ne peut être choisi que parmi les médecins inscrits, sous la rubrique Experts spécialisés en matière de sécurité sociale, sur les listes dressées en application de l'article 2 de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 et

de l'article 1er du décret n° 74-1184 du 31 décembre 1974 relatifs aux experts judiciaires. Les cours d'appel procèdent à l'inscription des experts de cette spécialité dans les conditions prévues par les articles 6 et 10 du décret du 31 décembre 1974 susmentionné, après avis du directeur régional des affaires sanitaires et sociales ».

*
* *
*

DECRET N° 2004-1463 DU 23 DECEMBRE 2004

Article 1

Il est dressé chaque année une liste nationale et une liste par cour d'appel sur lesquelles sont inscrits les experts désignés tant en matière civile qu'en matière pénale.

Ces listes sont dressées conformément à une nomenclature établie par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice.

TITRE Ier

INSCRIPTION SUR LES LISTES D'EXPERTS

Chapitre Ier

Conditions générales d'inscription

Article 2

Une personne physique ne peut être inscrite ou réinscrite sur une liste d'experts que si elle réunit les conditions suivantes :

- 1° N'avoir pas été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes moeurs ;
- 2° N'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation ;
- 3° N'avoir pas été frappé de faillite personnelle ou d'une autre sanction en application du titre II du livre VI du code de commerce ;
- 4° Exercer ou avoir exercé pendant un temps suffisant une profession ou une activité en rapport avec sa spécialité ;
- 5° Exercer ou avoir exercé cette profession ou cette activité dans des conditions conférant une qualification suffisante ;
- 6° N'exercer aucune activité incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires d'expertise ;
- 7° Sous réserve des dispositions de l'article 18, être âgé de moins de soixante-dix ans ;
- 8° Pour les candidats à l'inscription sur une liste dressée par une cour d'appel, exercer son activité professionnelle principale dans le ressort de cette cour ou, pour ceux qui n'exercent plus d'activité professionnelle, y avoir sa résidence.

Article 3

En vue de l'inscription d'une personne morale sur une liste d'experts, il doit être justifié :

- 1° Que les dirigeants remplissent les conditions prévues aux 1°, 2°, 3° et 6° de l'article 2 ;

2° Que la personne morale exerce une activité depuis un temps et dans des conditions lui ayant conféré une suffisante qualification par rapport à la spécialité dans laquelle elle sollicite son inscription ;

3° Que cette activité n'est pas incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires d'expertise ;

4° Que la personne morale dispose des moyens techniques et du personnel qualifié approprié ;

5° Pour l'inscription sur une liste dressée par une cour d'appel, qu'elle a son siège social, une succursale ou un établissement technique en rapport avec sa spécialité, dans le ressort de la cour d'appel.

En outre, il y a lieu à la production des statuts et à l'indication du nom de chacune des personnes détenant une fraction d'au moins 10 % du capital social.

Une personne morale qui se donnerait pour objet principal ou accessoire l'exécution de missions d'expertise ne peut être admise sur une liste d'experts.

Toutefois, les dispositions de l'alinéa précédent ne font pas obstacle à l'inscription sur une liste d'experts d'une personne morale ayant pour objet de réaliser des expertises médico-légales ou des examens, recherches et analyses d'identification par empreintes génétiques conformément aux dispositions du décret n°97-109 du 6 février 1997 relatif aux conditions d'agrément des personnes habilitées à procéder à des identifications par empreintes génétiques dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Article 4

Tout changement survenant dans la situation des personnes physiques ou morales ayant sollicité ou obtenu leur inscription sur une liste, en ce qui concerne les conditions prévues aux articles 2 et 3, doit être porté sans délai à la connaissance du procureur de la République.

Article 5

Aucune personne physique ou morale ne peut être inscrite sur plusieurs listes de cour d'appel.

Chapitre II

Procédure d'inscription sur les listes

Section 1

Inscription initiale sur une liste dressée par une cour d'appel

Article 6

Les demandes d'inscription initiale sur une liste dressée par une cour d'appel pour une durée de deux ans sont envoyées avant le 1er mars de chaque année au procureur de la République près le tribunal de grande instance dans le ressort duquel le candidat exerce son activité professionnelle ou possède sa résidence.

La demande est assortie de toutes précisions utiles, notamment des renseignements suivants :

1° Indication de la ou des rubriques ainsi que de la ou des spécialités dans lesquelles l'inscription est demandée ;

2° Indication des titres ou diplômes du demandeur, de ses travaux scientifiques, techniques et professionnels, des différentes fonctions qu'il a remplies et de la nature de toutes les activités professionnelles qu'il exerce avec, le cas échéant, l'indication du nom et de l'adresse de ses employeurs ;

3° Justification de la qualification du demandeur dans sa spécialité ;

4° Le cas échéant, indication des moyens et des installations dont le candidat peut disposer.

Article 7

Le procureur de la République instruit la demande d'inscription initiale. Il vérifie que le candidat remplit les conditions requises. Il recueille tous renseignements sur les mérites de celui-ci.

Au cours de la deuxième semaine du mois de septembre, le procureur de la République transmet les candidatures au procureur général qui saisit le premier président de la cour d'appel aux fins d'examen par l'assemblée générale des magistrats du siège de la cour d'appel.

Article 8

L'assemblée générale des magistrats du siège de la cour d'appel dresse la liste des experts au cours de la première quinzaine du mois de novembre.

Lorsque la cour comporte plus de trois chambres, l'assemblée générale peut se tenir en commission restreinte telle que prévue à l'article R. 761-46 du code de l'organisation judiciaire.

Lorsque la cour comporte plus de cinq chambres, l'assemblée générale peut se réunir en une formation restreinte où sont représentées toutes les chambres de la cour.

Les tribunaux de grande instance, les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes du ressort de la cour d'appel sont représentés à l'assemblée générale, même si celle-ci siège en commission restreinte ou en formation restreinte, par un de leurs membres qui participe avec voix consultative à l'examen des demandes. Toutefois, le premier président peut dispenser certaines juridictions de se faire représenter, pourvu qu'un membre au moins de chacune des catégories de juridiction siège à l'assemblée générale.

Le premier président désigne un ou plusieurs magistrats du siège pour exercer les fonctions de rapporteur.

L'assemblée générale se prononce après avoir entendu le magistrat chargé du rapport et le ministère public.

Article 9

L'inscription initiale sur la liste dressée par l'assemblée générale de la cour d'appel, sa commission restreinte ou sa formation restreinte est faite dans la rubrique particulière prévue au II de l'article 2 de la loi du 29 juin 1971 susvisée.

Section 2

Réinscription sur une liste dressée par une cour d'appel

Article 10

Les demandes de réinscription pour une durée de cinq ans sont envoyées avant le 1er mars de chaque année au procureur de la République près le tribunal de grande instance dans le ressort duquel le candidat exerce son activité professionnelle ou possède sa résidence.

La demande est assortie de tous documents permettant d'évaluer :

1° L'expérience acquise par le candidat, tant dans sa spécialité que dans la pratique de la fonction d'expert depuis sa dernière inscription ;

2° La connaissance qu'il a acquise des principes de recteurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un technicien ainsi que les formations qu'il a suivies dans ces domaines.

Article 11

Le procureur de la République instruit la demande de réinscription. Il transmet la candidature à la commission instituée au II de l'article 2 de la loi du 29 juin 1971 susvisée avant le 1er mai.

Article 12

La commission mentionnée à l'article précédent est ainsi composée :

1° Un magistrat du siège de la cour d'appel désigné par le premier président, président ;

2° Un magistrat du parquet général désigné par le procureur général, rapporteur ;

3° Six magistrats du siège des tribunaux de grande instance du ressort de la cour d'appel désignés par le premier président au vu des propositions des présidents de ces tribunaux. En outre, le président peut désigner, à la demande du rapporteur, un magistrat du siège d'un tribunal de grande instance non représenté ;

4° Deux magistrats des parquets des tribunaux de grande instance du ressort de la cour d'appel désignés par le procureur général au vu des propositions des procureurs de la République près ces tribunaux ;

5° Un membre des juridictions commerciales du ressort de la cour d'appel désigné par le premier président au vu des propositions des présidents de ces juridictions ;

6° Un membre des conseils de prud'hommes du ressort de la cour d'appel désigné par le premier président au vu des propositions des présidents de ces juridictions ;

7° Cinq experts inscrits sur la liste dans des branches différentes de la nomenclature depuis au moins cinq ans et désignés conjointement par le premier président et le procureur général après avis des compagnies d'experts judiciaires ou d'union de compagnies d'experts judiciaires ou, le cas échéant, de tout organisme représentatif.

Les membres sont désignés pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Lorsque, six mois au moins avant l'expiration de son mandat, l'un des membres cesse ses fonctions ou n'est plus inscrit sur la liste des experts pour quelque cause que ce soit, il est remplacé dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Les membres de la commission siégeant en qualité d'experts ne peuvent pas connaître de leur réinscription sur la liste.

Le secrétariat de la commission est assuré par un magistrat du parquet général.

Article 13

La commission est informée, à la diligence du procureur général, des sanctions disciplinaires définitives prononcées à l'encontre des experts inscrits sur la liste.

Article 14

La commission examine la situation de chaque candidat au regard des critères d'évaluation énoncés au deuxième alinéa du II de l'article 2 de la loi du 29 juin 1971 susvisée. Elle s'assure que le candidat respecte les obligations qui lui sont imposées et s'en acquitte avec ponctualité. Lorsque le candidat est une personne morale, la commission prend notamment en considération l'expérience, les connaissances et le comportement des techniciens qui interviennent au nom de cette personne morale.

Elle peut entendre ou faire entendre le candidat par l'un de ses membres.

La commission émet un avis motivé sur la candidature.

En cas de partage égal des voix, le président a voix prépondérante.

Article 15

La commission transmet, avant le 1er septembre, les candidatures accompagnées d'un avis motivé au procureur général qui saisit le premier président de la cour d'appel aux fins d'examen par l'assemblée générale des magistrats du siège de la cour d'appel ou sa commission restreinte ou sa formation restreinte telles que définies à l'article 8.

Les magistrats de la cour d'appel membres de la commission ne participent pas à la délibération portant sur la réinscription des experts.

Le premier président désigne un ou plusieurs magistrats du siège pour exercer les fonctions de rapporteur.

Le rapporteur peut entendre le candidat.

L'assemblée générale des magistrats du siège de la cour d'appel se prononce après avoir entendu le magistrat chargé du rapport et le ministère public.

L'avis rendu par la commission est joint à la décision de réinscription ou de refus de réinscription sur la liste.

Article 16

L'expert qui décide d'exercer son activité principale ou, s'il n'a plus d'activité professionnelle, de fixer sa résidence dans le ressort d'une cour d'appel différente de celle auprès de laquelle il est inscrit, peut solliciter sa réinscription sur la nouvelle liste pour une durée de cinq ans, sans être soumis à l'inscription initiale à titre probatoire prévue à la section 1.

Le procureur général près la cour d'appel sur la liste de laquelle l'expert est inscrit transmet au parquet général compétent l'ensemble des éléments d'information dont il dispose permettant d'apprécier la personnalité et les qualités professionnelles de l'expert.

Section 3

Inscription et réinscription sur la liste nationale

Article 17

Le candidat adresse, avant le 1er mars, sa demande d'inscription ou de réinscription sur la liste nationale au procureur général près la Cour de cassation.

Le procureur général instruit la demande. Il vérifie que la condition de durée d'inscription sur une liste de cour d'appel énoncée au III de l'article 2 de la loi du 29 juin 1971 susvisée est remplie au 1er janvier de l'année suivant celle de présentation de la demande. Il recueille l'avis du premier président et du procureur général près la cour d'appel où l'intéressé est inscrit et transmet les candidatures, avec son avis, au bureau de la Cour de cassation.

Article 18

Au cours de la première quinzaine du mois de décembre, le bureau de la Cour de cassation dresse la liste nationale, le procureur général et le premier avocat général ne siégeant pas.

Il se prononce sur le rapport de l'un de ses membres, le procureur général entendu.

A titre exceptionnel, le bureau de la Cour de cassation peut inscrire sur la liste nationale un candidat qui ne remplit pas la condition d'âge prévue à l'article 2 (7^o).

L'expert inscrit sur la liste nationale conserve le bénéfice de son inscription sur une liste dressée par une cour d'appel.

Section 4

Dispositions communes

Article 19

Les experts inscrits ou réinscrits, les personnes dont la candidature n'a pas été retenue, les experts dont l'inscription n'a pas été renouvelée et ceux qui ont fait l'objet d'une décision de retrait dans les conditions prévues par l'article 5 de la loi du 29 juin 1971 susvisée reçoivent notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception de la décision les concernant.

Article 20

Les décisions d'inscription ou de réinscription et de refus d'inscription ou de réinscription prises par l'autorité chargée de l'établissement des listes peuvent donner lieu à un recours devant la Cour de cassation.

Article 21

La liste des experts dressée par une cour d'appel est tenue à la disposition du public dans les locaux du secrétariat-greffe de la cour ainsi que dans ceux des tribunaux de grande instance et d'instance, des tribunaux de commerce et des conseils de prud'hommes du ressort de la cour.

La liste nationale est adressée à toutes les cours d'appel ainsi qu'à tous les tribunaux de grande instance et d'instance, tribunaux de commerce et conseils de prud'hommes. Elle est tenue à la disposition du public dans les locaux du secrétariat-greffe de la Cour de cassation et dans ceux des juridictions précitées.

TITRE II

OBLIGATIONS DES EXPERTS

Article 22

Lors de son inscription sur une liste dressée par une cour d'appel, l'expert prête, devant la cour d'appel de son domicile, serment d'apporter son concours à la justice, d'accomplir sa mission, de faire son rapport et de donner son avis en son honneur et en sa conscience.

Pour une personne morale, le serment est prêté par son représentant, désigné à cet effet.

En cas d'empêchement, le premier président de la cour d'appel peut autoriser l'expert à prêter serment par écrit.

Article 23

L'expert fait connaître tous les ans avant le 1er mars au premier président de la cour d'appel et au procureur général près ladite cour ou, pour celui qui est inscrit sur la liste nationale, au premier président de la Cour de cassation et au procureur général près ladite cour, le nombre de rapports qu'il a déposés au cours de l'année précédente ainsi que, pour chacune des expertises en cours, la date de la décision qui l'a commis, la désignation de la juridiction qui a rendu cette décision et le délai imparti pour le dépôt du rapport. Dans les mêmes conditions, il porte à leur connaissance les formations suivies dans l'année écoulée en mentionnant les organismes qui les ont dispensées.

Le premier président de la cour d'appel et le premier président de la Cour de cassation portent ces informations à la connaissance, selon le cas, de la commission prévue au II de l'article 2 de la loi du 29 juin 1971 susvisée ou du bureau de la Cour de cassation à l'occasion de chaque demande de réinscription.

TITRE III

DISCIPLINE

Article 24

Le contrôle des experts est exercé, selon le cas, soit par le premier président et le procureur général près la cour d'appel, soit par le premier président et le procureur général près la Cour de cassation.

Article 25

Selon le cas, le procureur général près la cour d'appel ou le procureur général près la Cour de cassation reçoit les plaintes et fait procéder à tout moment aux enquêtes utiles pour vérifier que l'expert satisfait à ses obligations et s'en acquitte avec ponctualité.

S'il lui apparaît qu'un expert inscrit a contrevenu aux lois et règlements relatifs à sa profession ou à sa mission d'expert, ou manqué à la probité ou à l'honneur, même pour des faits étrangers aux missions qui lui ont été confiées, il fait recueillir ses explications. Le cas échéant, il engage les poursuites à l'encontre de l'expert devant l'autorité ayant procédé à l'inscription statuant en formation disciplinaire. Il assure et surveille l'exécution des sanctions disciplinaires.

Article 26

L'expert poursuivi est appelé à comparaître, selon le cas, par le procureur général près la cour d'appel ou par le procureur général près la Cour de cassation.

La convocation est adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception quinze jours au moins avant la date fixée pour la comparution. Elle énonce les faits reprochés à l'expert.

L'expert convoqué peut prendre connaissance de son dossier auprès du secrétariat du parquet général, selon le cas, près la cour d'appel ou la Cour de cassation.

Article 27

La commission de discipline peut se faire communiquer tous renseignements ou documents utiles. Elle peut procéder à toutes auditions et, le cas échéant, déléguer l'un de ses membres à cette fin.

Les débats sont publics. Toutefois, la formation disciplinaire peut décider qu'ils auront lieu ou se poursuivront en chambre du conseil à la demande de l'intéressé ou s'il doit résulter de leur publicité une atteinte à l'intimité de la vie privée ou s'il survient des désordres de nature à troubler leur bon déroulement ; mention en est faite dans la décision.

Article 28

La commission de discipline statue, par décision motivée, après avoir entendu le ministère public, l'expert poursuivi et, le cas échéant, son avocat.

Article 29

La décision est notifiée à l'expert poursuivi, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et au ministère public. La notification indique le délai et les modalités du recours ouvert à l'encontre de la décision.

Ce recours est, selon le cas, porté devant la cour d'appel ou la Cour de cassation.

Il est formé dans le délai d'un mois par déclaration au secrétariat-greffe ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au secrétariat-greffe.

Le délai court, à l'égard du procureur général, du jour du prononcé de la décision et, à l'égard de l'expert, du jour de la notification de la décision.

Article 30

La radiation d'un expert de la liste nationale emporte de plein droit sa radiation de la liste dressée par une cour d'appel. La radiation d'un expert d'une liste dressée par une cour d'appel emporte de plein droit sa radiation de la liste nationale.

Une expédition de la décision de radiation est adressée, selon le cas, au procureur général près la cour d'appel ou au procureur général près la Cour de cassation.

Article 31

Lorsque l'urgence le justifie, le premier président de la cour d'appel ou de la Cour de cassation, s'il s'agit d'un expert inscrit sur la liste nationale, ou le magistrat qu'ils délèguent à cet effet, peut, à la demande du procureur général, suspendre provisoirement un expert lorsque ce dernier fait l'objet de poursuites pénales ou disciplinaires, après avoir mis l'intéressé en mesure de fournir ses explications.

Le premier président de la cour d'appel ou de la Cour de cassation peut, à la demande du procureur général, ou à la requête de l'intéressé, mettre fin à cette suspension.

La suspension provisoire cesse de plein droit dès que l'action pénale est éteinte ou la procédure disciplinaire achevée.

La mesure de suspension provisoire est notifiée à l'expert poursuivi par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. La notification indique le délai et les modalités du recours ouvert à l'encontre de la décision.

Ce recours est porté, selon le cas, devant la cour d'appel ou devant la Cour de cassation. Il est formé, instruit et jugé selon les modalités prévues aux articles 24 et suivants du présent décret.

Article 32

A la diligence du procureur général près la cour d'appel sur la liste de laquelle l'expert est inscrit, la sanction disciplinaire et la décision de suspension provisoire sont portées à la connaissance des magistrats du ressort de cette cour. Si l'expert est inscrit sur la liste nationale, le procureur général près la Cour de cassation porte la décision à la connaissance des procureurs généraux près les cours d'appel qui en informent les magistrats du ressort.

La fin de la suspension provisoire est portée à la connaissance des magistrats dans les mêmes conditions.

TITRE IV

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 33

Les experts judiciaires peuvent, à leur demande, être admis à l'honorariat après avoir atteint l'âge de soixante-cinq ans et avoir figuré pendant quinze ans sur une liste de cour d'appel ou pendant dix ans sur la liste nationale.

Article 34

Avant le 31 décembre de chaque année, les listes d'experts judiciaires sont, à la diligence des procureurs généraux, transmises à la Commission nationale des accidents médicaux prévue à l'article L. 1142-10 du code de la santé publique.

Le procureur général près la Cour de cassation ou le procureur général près la cour d'appel, selon le cas, informe sans délai la Commission nationale des accidents médicaux de toute décision de retrait, de radiation ou de suspension provisoire intéressant un expert inscrit sur la liste nationale des experts en accidents médicaux.

Article 35

L'article R. 121-7 du code de l'organisation judiciaire est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. R. 121-7. - La Cour de cassation connaît des recours formés contre les décisions prises par les autorités chargées de l'établissement des listes d'experts dans les conditions prévues aux articles 20, 29 et 31 du décret n° 2004-1464 du 23 décembre 2004. »

Article 36

L'article R. 225-2 du code de l'organisation judiciaire est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. R. 225-2. - L'assemblée générale des magistrats du siège dresse la liste des experts de la cour d'appel dans les conditions prévues par les articles 6 à 16 du décret n° 2004-1464 du 23 décembre 2004. »

Article 37

L'article R. 225-3 du code de l'organisation judiciaire est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. R. 225-3. - La première chambre de la cour d'appel connaît des recours formés contre les décisions prises par les autorités chargées de l'établissement des listes dans les conditions prévues par les articles 29 et 31 du décret n° 2004-1464 du 23 décembre 2004. »

Article 38

Les experts inscrits sur une liste de cour d'appel au 31 décembre 2004 peuvent solliciter leur réinscription sur une liste pour une durée de cinq ans. La procédure prévue aux articles 6 à 9 ne leur est pas applicable.

Les demandes de réinscription sont présentées et examinées chaque année, les cinq premières années à compter du 1er janvier 2005, par branche de la nomenclature des experts et par cinquième dans l'ordre alphabétique à partir d'une lettre tirée au sort par le président de la commission instituée au II de l'article 2 de la loi du 29 juin 1971 susvisée.

Article 39

Les dispositions du titre II et des articles 33 et 34 peuvent être modifiées par décret.

Article 40

Sont abrogés :

1° Le décret n°74-1184 du 31 décembre 1974 relatif aux experts judiciaires ;

2° Les articles 83 et 84 du décret du 27 décembre 1985 susvisé.

*
* *
*

- V -

**LISTE DES COURTIERS DE MARCHANDISES
ASSERMENTES PRES LA COUR D'APPEL
HABILITES A PROCEDER A DES EXPERTISES**

Article 1er du décret n° 64-399 du 29 avril 1964
portant codification et modification des dispositions
concernant les courtiers de marchandises assermentés,
modifié par le décret n° 94-728 du 19 août 1994.

- **M. BRUNAUD Jacques** Domaine Le Tertre - 36300 CIRON
- **M. DE KERPOISSON Renaud** 7 route de La Chapelle - 18800 LAVERDINES
- **M. GUEDON Laurent** 2 impasse des Peupliers - 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY
- **M. NIVET Bruno** 4, rue Rabier - 36000 CHATEAUROUX
- **M. THIERRIAZ Olivier** BP 56 18300 SANCERRE

- VI -

**LISTE DES PERSONNES TITULAIRES DE L'AGREMENT
LES HABILITANT A PROCEDER A DES IDENTIFICATIONS
PAR EMPREINTES GENETIQUES
DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE JUDICIAIRE**

Décret N° 97-109 du 6 février 1997.

1 - COUR DE CASSATION :

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour de Cassation :

- M. DOUTREMEPUICH Christian

Laboratoire d'hématologie médico-légale

43 avenue de la République

33000 BORDEAUX

Tel: 05.57.22.03.03

- Mme LE ROUX - LE PAJOLEC Marie-Gaëlle

Laboratoire de l'Institut Génétique de Nantes Atlantique(I.G.N.A)

19, rue Léon Durocher

BP 70425

44204 NANTES Cédex 2

Tel: 02.40.99.39.00

- M. MOISAN Jean-Paul

Laboratoire de l'Institut Génétique de Nantes Atlantique(I.G.N.A)

19, rue Léon Durocher

BP 70425

44204 NANTES Cédex 2

Tel: 02.40.99.39.00

- M. PASCAL Olivier

I.F.E.G

Site de la Géraudière

Rue Pierre Adolphe Bobierre

BP 42 301

44323 NANTES Cédex 3

Tel: 02.72.64.21.95

- Mme PFITZINGER Hélène

Laboratoire de biochimie et de biologie moléculaire

Centre Hospitalier Intercommunal

Poissy-Saint-Germain en Laye

20 rue Armogis

..... 78105.Saint-Germain.en Laye.....

Tel: 01.39.27.40.15

- **Mlle SCHLENCK Alexandra** **I.F.E.G**
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre
BP 42 301
44323 NANTES Cédex 3
Tel: 02.72.64.21.95

- **Mme VALADE Sandrine** **Laboratoire de police scientifique de PARIS**
3 quai de l'Horloge
75001 PARIS
Tel: 01.77.72.07.50

2 - COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE :

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel d'AIX en Provence :

- **Mme BELRIVO Marie-Claude** **Laboratoire de police scientifique de MARSEILLE**
97 boulevard Camille Flammarion
13248 MARSEILLE Cédex 4
Tel: 04.91.62.85.00

- **Mlle STEVANOVICH Alain** **Laboratoire de police scientifique de MARSEILLE**
97 boulevard Camille Flammarion
13248 MARSEILLE Cédex 4
Tel: 04.91.62.85.00

- **Mlle TAILLE Annick** **Laboratoire de police scientifique de MARSEILLE**
97 boulevard Camille Flammarion
13248 MARSEILLE Cédex 4
Tel: 04.91.62.85.00

Personnes physiques agréées non inscrites sur une liste d'experts judiciaires,

- **M. GARCIN Gérard** **Laboratoire de police scientifique de MARSEILLE**
97 boulevard Camille Flammarion
13248 MARSEILLE Cédex 4
Tel: 04.91.62.85.00

- **M. BRENIAUX Laurent** **Institut Français d'Empreintes Génétiques (IFEG)**
415, rue Claude Nicolas Ledoux Eiffel Park Bât C
13290 Aix en Provence
Tel: 02.72.64.21.95

2 - COUR D'APPEL DE BORDEAUX :

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de BORDEAUX :

- **M. DOUTREMEPUICH Christian** **Laboratoire d'hématologie médico-légale**
43 avenue de la République
33000 BORDEAUX
Tel: 05.57.22.03.03

- **M. CHEYROU Alain** **Laboratoire TOXGEN**
11, rue du commandant Cousteau
33100 BORDEAUX
Tel: 05.57.54.44.70

3 - COUR D'APPEL DE COLMAR :

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de COLMAR :

- Mme BRIGNON Estelle **Laboratoire d'identification génétique CODGENE**
rue Geiler de Kaysersberg
67400 ILLKIRCH
Tel: 03.90.40.34.03

- M. HIENNE Rémi. **Laboratoire d'identification génétique CODGENE**
rue Geiler de Kaysersberg
67400 ILLKIRCH
Tel: 03.90.40.34.03

- Mme KEYSER Christine. **Laboratoire d'identification génétique CODGENE**
rue Geiler de Kaysersberg
67400 ILLKIRCH
Tel: 03.90.40.34.03

- M. LUDES Bertrand **Laboratoire d'identification génétique CODGENE**
rue Geiler de Kaysersberg
67400 ILLKIRCH
Tel: 03.90.40.34.03

Personne morale agréée inscrite sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de COLMAR :

- Laboratoire CODGENE **Laboratoire d'identification génétique CODGENE**
rue Geiler de Kaysersberg
67400 ILLKIRCH
Tel: 03.90.40.34.03

Personnes physiques agréées non inscrite sur une liste d'experts judiciaires :

- M. DELEFOSSE Thomas. **Laboratoire d'identification génétique CODGENE**
rue Geiler de Kaysersberg
67400 ILLKIRCH
Tel: 03.90.40.34.03

- Mme PETKOVSKI Elizabet **Laboratoire d'identification génétique CODGENE**
rue Geiler de Kaysersberg
67400 ILLKIRCH

Tel: 03.90.40.34.03

- M. TABARY Eric

Institut Français d'Empreintes Génétiques
38, rue de l'Industrie
67405 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN BP70192
Tel: 03.88.66.39.72

4 - COUR D'APPEL DE DOUAI :

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de DOUAI :

- Mme BERLOT-PICARD Frédérique **Laboratoire de police scientifique de LILLE**
7 boulevard Vauban
59800 LILLE
Tel: 03.20.12.89.89

-Mme CORNE Nathalie. **Laboratoire de police scientifique de LILLE**
7 boulevard Vauban
59800 LILLE
Tel: 03.20.12.89.89

- Mme DELAIRE-HESDIN Annick **Laboratoire de police scientifique de LILLE**
7 boulevard Vauban
59800 LILLE
Tel: 03.20.12.89.89

- Mme VERMEL Mélanie. **Laboratoire de police scientifique de LILLE**
7 boulevard Vauban
59800 LILLE
Tel: 03.20.12.89.89

personnes physiques agréées non inscrites sur une liste d'experts judiciaires :

- M. LAGUILLIEZ Christian. **Laboratoire de police scientifique de LILLE**
7 boulevard Vauban
59800 LILLE
Tel: 03.20.12.89.89

- Mme MERCIER Maryvonne. **Laboratoire de police scientifique de LILLE**
7 boulevard Vauban
59800 LILLE
Tel: 03.20.12.89.89

-M. VIEILLARD Arnaud. **Laboratoire de police scientifique de LILLE**
7 boulevard Vauban
59800 LILLE
Tel: 03.20.12.89.89

-Mme WIART Audey.

Laboratoire de police scientifique de LILLE

7 boulevard Vauban

59800 LILLE

Tel: 03.20.12.89.89

5 - COUR D'APPEL DE LYON :

Personnes morales agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de LYON :

**-Laboratoire d'empreintes génétiques
du laboratoire Marcel Merieux**

Laboratoire Marcel Mérieux

BP 7322

69357 LYON Cédex 07

Tel: 04.72.80.10.10

- Institut National de Police Scientifique

INPS

31 avenue Franklin Roosevelt

69134 ECULLY

Tel: 04.72.86.84.87

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de LYON :

-M. CHAREYRE Pascal.

Laboratoire de police scientifique de LYON

31 avenue Franklin Roosevelt

69134 ECULLY

Tel: 04.72.86.84.00

- M. MEYER Francis.

**Laboratoire d'histocompatibilité de l'établissement de transfusion
sanguine de Rhône Alpes (EFS Rhône Alpes)**

Site de LYON

1 et 3 rue du Vercors

69342 LYON

Tel: 04.72.71.17.00

- M. PENE Laurent .

Laboratoire de police scientifique de LYON

31 avenue Franklin Roosevelt

69134 ECULLY

Tel: 04.72.86.84.00

- Mme POPIELARZ Céline

Laboratoire de police scientifique de LYON

31 avenue Franklin Roosevelt

69134 ECULLY

Tel: 04.72.86.84.00

- **M. RIGAL Dominique**

Laboratoire d'histocompatibilité de l'établissement de transfusion sanguine de Rhône Alpes (EFS Rhône Alpes)

Site de LYON

1 et 3 rue du Vercors

69342 LYON

Tel: 04.72.71.17.00

- **M. VANDENBERGHE Antoon**

Laboratoire Marcel Mérieux

BP 7322

69357 LYON Cédex 07

Tel: 04.72.80.10.10

personnes physiques agréées non inscrites sur une liste d'experts judiciaires :

- **Mme CHERPIN Marie-Hélène**

Laboratoire Marcel Mérieux

BP 7322

69357 LYON Cédex 07

Tel: 04.72.80.10.10

-**Mme DELARCHE Viviane.**

Laboratoire de police scientifique de LYON

31 avenue Franklin Roosevelt

69134 ECULLY

Tel: 04.72.86.84.00

6 - COUR D'APPEL DE PARIS :

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de PARIS

- **M. BORDE Yves-Marie** **Laboratoire de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale -Département Biologie (I.R.C.G.N)**
Fort de Rosny
1 boulevard Théophile Sueur
93111 ROSNY SOUS BOIS Cédex
Tel: 01.58.66.50.30
- **M.BRARD Frederic** **Laboratoire de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale -Département Biologie (I.R.C.G.N)**
Fort de Rosny
1 boulevard Théophile Sueur
93111 ROSNY SOUS BOIS Cédex
Tel: 01.58.66.50.30
- Service Central d'Analyses de la Gendarmerie Nationale(SCAGGEND)**
5 bld de l'Hautil
95037 CERGY-PONTOISE Cedex
Tel: 01.58.66.48.60
- **Mme DURIEUX Sandrine** **Laboratoire de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale -Département Biologie (I.R.C.G.N)**
Fort de Rosny
1 boulevard Théophile Sueur
93111 ROSNY SOUS BOIS Cédex
Tel: 01.58.66.50.30
- **Mme FOURNIER Florence** **Laboratoire de police scientifique de PARIS**
3 quai de l'Horloge
75001 PARIS
Tel: 01.77.72.07.50
- **Mme GARGUIER Nathalie** **Laboratoire de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale -Département Biologie (I.R.C.G.N)**
Fort de Rosny
1 boulevard Théophile Sueur
93111 ROSNY SOUS BOIS Cédex
Tel: 01.58.66.50.30

- Mme MENUT Claire

Laboratoire de police scientifique de PARIS

3 quai de l'Horloge

75001 PARIS

Tel: 01.77.72.07.50

-M.ROUGER Philippe

Laboratoire de génétique humaine de l'Institut national

de la Transfusion sanguine

6 rue Alexandre Cabanel

75739 PARIS Cédex 15

Tel: 01.44.49.30.00

VAN HUFFEL véronique

Laboratoire de génétique humaine de l'Institut national

de la Transfusion sanguine

6 rue Alexandre Cabanel

75739 PARIS Cédex 15

Tel: 01.44.49.30.00

- Mme VALADE Sandrine

Laboratoire de police scientifique de PARIS

3 quai de l'Horloge

75001 PARIS

Tel: 01.77.72.07.50

Personne physique agréée non inscrite sur une liste d'experts judiciaires :

- M. MALGORN Yvan

Service Central d'Analyses de la Gendarmerie Nationale(SCAGGEND)

5 bld de l'Hautil

95037 CERGY-PONTOISE Cedex

Tel: 01.58.66.48.60

Personnes morales agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de RENNES :

Institut Génétique Nantes Atlantiques (I.G.N.A)

Laboratoire de l'Institut Génétique de Nantes Atlantique(IGNA)
19, rue Léon Durocher
BP 70425
44204 NANTES Cédex 2
Tel: 02.40.99.39.00

Institut Français d'Empreintes Génétiques (I.F.E.G)

I.F.E.G
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre
BP 42 301
44323 NANTES Cédex 3
Tel: 02.72.64.21.95

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de RENNES

Mme AUDREZET Marie-Pierre

Laboratoire de génétique moléculaire et d'histocompatibilité
Etablissement de transfusion sanguine de Bretagne occidentale
46 rue Félix le Dantec - BP 62025
29220 BREST Cédex
Tel: 02.98.44.50.64

- M. FEREC Claude

Laboratoire de génétique moléculaire et d'histocompatibilité
Etablissement de transfusion sanguine de Bretagne occidentale
46 rue Félix le Dantec - BP 62025
29220 BREST Cédex
Tel: 02.98.44.50.64

- M. FOUCHER Claude

I.F.E.G
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre
BP 42 301
44323 NANTES Cédex 3
Tel: 02.72.64.21.95

- M. GUIDET François

Laboratoire de l'Institut Génétique de Nantes Atlantique(IGNA)
19, rue Léon Durocher

BP 70425
44204 NANTES Cédex 2
Tel: 02.40.99.39.00

- **Mme JOUQUAN Sophie** **Laboratoire de l'Institut Génétique de Nantes Atlantique(I.G.N.A)**
19, rue Léon Durocher
BP 70425
44204 NANTES Cédex 2
Tel: 02.40.99.39.00
- **Mme LE GUINER-LEBEAU Soizic** expert près la Cour d'Appel de RENNES
Laboratoire de l'Institut Génétique de Nantes Atlantique(I.G.N.A)
19, rue Léon Durocher
BP 70425
44204 NANTES Cédex 2
Tel: 02.40.99.39.00
- **Mme LE ROUX - LE PAJOLEC Marie-Gaëlle**
Laboratoire de l'Institut Génétique de Nantes Atlantique(I.G.N.A)
19, rue Léon Durocher
BP 70425
44204 NANTES Cédex 2
Tel: 02.40.99.39.00
- **M. MOISAN Jean-Paul** **Laboratoire de l'Institut Génétique de Nantes Atlantique(I.G.N.A)**
19, rue Léon Durocher
BP 70425
44204 NANTES Cédex 2
Tel: 02.40.99.39.00
- **M. PASCAL Olivier** expert près la Cour de Cassation
I.F.E.G
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre
BP 42 301
44323 NANTES Cédex 3
Tel: 02.72.64.21.95
- **Mlle SCHLENCK Alexandra** **I.F.E.G**
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre
BP 42 301
44323 NANTES Cédex 3

8 - COUR D'APPEL DE TOULOUSE :

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de TOULOUSE :

- **Mlle GAGNOR Corinne**

Laboratoire de police scientifique

Hôtel de Police

23 boulevard de l'Embouchure - BP 2162

31021 TOULOUSE Cédex 2

Tel: 05.61.12.79.00

- **Mme SABATIER Myriam**

Laboratoire de police scientifique

Hôtel de Police

23 boulevard de l'Embouchure - BP 2162

31021 TOULOUSE Cédex 2

Tel: 05.61.12.79.00

Personne physique agréée non inscrite sur une liste d'experts judiciaires.

- **M. PALET Laurent**

Laboratoire de police scientifique

Hôtel de Police

23 boulevard de l'Embouchure - BP 2162

31021 TOULOUSE Cédex 2

Tel: 05.61.12.79.00

9 - COUR D'APPEL DE VERSAILLES :

Personnes physiques agréées inscrites sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de VERSAILLES.

- Mme PFITZINGER Hélène

Laboratoire de biochimie et de biologie moléculaire

Centre Hospitalier Intercommunal

Poissy-Saint-Germain en Laye

20 rue Armogis

78105 Saint-Germain en Laye

Tel: 01.39.27.40.15

- M. SEIZILLES DE MAZANCOURT Philippe.

Laboratoire de biochimie et de biologie moléculaire

Centre Hospitalier Intercommunal

Poissy-Saint-Germain en Laye

20 rue Armogis

78105 Saint-Germain en Laye

Tel: 01.39.27.40.15

..

..